TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 048 — 20 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 20 MAI 1977

AGITATION ÉTUDIANTE EN POLOGNE

« ZYCIE WARSZAWY » COMPARE LA SITUATION ACTUELLE À CELLE DE 1968

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 30 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 15 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

TROIS GRANDS DÉBATS NATIONAUX

PARLEMENT EUROPÉEN

Le choix du gouvernement devrait faciliter le ralliement du R.P.R. et du P.C.

Les deux projets de loi relatifs au principe de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne et au mode de scrutin retenu sont de nature, tels qu'ils ont été adoptés par le conseil des ministres du 18 mai, à prévenir l'hostilité des gaullistes et des communistes.

D'une part, le premier de ces textes préserve le principe de la souveraineté nationale en rejetant a priori toute extension des compétences de l'Assemblée européenne qui ne serait pas approuvée, suivant les dispositions des traités en vigueur et en conformité avec la Constitution. (Le projet de loi fait référence à la décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1976 qui, précisément, avait mis des verrous pour prévenir les éventuelles atteintes à l'exercice de la souveraineté nationale et à l'indivisibilité de la République.) D'autre part le second projet de loi choisit la représentation proportionnelle au niveau national pour mode de scrutin : ce sera la seule consultation nationale utilisant ce système électoral.

D'ores et déjà, et sans s'engager davantage sur un texte qu'il n'avait pas encore étudié, M. Georges Marchais a noté *« un recul du pouvoir »*. Les députés communistes ont indiqué les conditions qu'ils mettront au vote de ces lois, lorsqu'elles seront examinée les 14 et 15 juin : il apparaît que le contenu de celles-ci va au-devant de leurs préoccupations à ceci près que le mode de scrutin retenu ne l'est que pour 1978 et non pour les années *suivantes comme le souhaite le P.C.* Il est prévu, en effet, que les pays de la C.E.E. choisiront ultérieurement une loi électorale uniforme.

M. Chirac ne s'est pas beaucoup plus engagé que M. Marchais. Il *observe que les garanties proposées* restent nationales et ne sont pas opposables aux tiers. Cependant c'est, estime-t-il, *« un pas dans la bonne direction »*. M. Couve de Murville s'est refusé à tout commentaire précipité mais a souligné les problèmes économiques, politiques et institutionnels que soulèverait l'élargissement de la Communauté. M. Debré, qui a proposé un protocole additionnel très restrictif à l'accord des Neuf, juge « déplorable » le texte approuvé par le conseil des *ministres et y voit « un piège pour l'indépendance nationale »*.

Les autres réactions, celles de M. Stasi pour le C.D.S., et de M. Gennesseaux pour le Mouvement des radicaux de gauche, sont favorables aux textes présentés.

Le président du Parlement européen, M. Emilio Colombo, qui vient de prendre de nombreux contacts en France, notamment avec MM. Mitterrand, Kanapa pour le P.C.F., Robert Fabre et Jean-Jacques Servan-Schreiber, a notamment déclaré qu'à son avis *« les parlementaires européens n'abuseront pas de leur mandat »* et que l'élargissement des compétences de l'Assemblée européenne supposait une évolution des institutions communautaires.

(Lire nos informations page 5.)

Scrutin et pouvoirs

[A]vec l'adoption par le conseil [des] ministres du projet de loi [rela]tif à l'élection au suffrage [uni]versel direct des représentants [fra]nçais à l'Assemblée des Neuf, [la] querelle européenne entre dans [une] phase nouvelle. La procédure, [qui] n'est encore arrivée à son [ter]me qu'en Italie, est désormais [en]gagée en France.

[E]n se prononçant en faveur de [la] représentation proportionnelle [et] des listes nationales, le gou[ver]nement a choisi la sagesse, [sin]on la facilité, pour des raisons [de] politique intérieure. Ce mode [de] scrutin est celui qui divise [le] moins les partis. Il était exigé [pa]r le R.P.R. C'est aussi celui que [de]mandait la gauche, et notam[m]ent les communistes, pour prix [du] ralliement esquissé par [M]. Marchais. Ce n'est, en revan[ch]e, pas le mode de scrutin [sou]haité par les membres les plus [«]européens » de la majorité, [m]ême s'ils n'expriment pas ouver[te]ment leurs critiques. La propor[tio]nnelle sur des listes nationales [dés]igne en effet l'élu de l'élec[teu]r. Un simple sondage per[me]ttra de savoir, avant même que [le] scrutin ait eu lieu, quels seront, [«]grosso modo », les résultats. [O]n peut craindre, *dans ces* [co]nditions, que l'électorat ne s'in[tér]esse guère aux consultations [eur]opéennes. Les partis centristes [on]t cependant trop réclamé ce [scr]utin, dont ils exagèrent sans [dou]te la vertu magique, pour [fai]re aujourd'hui la fine bouche.

[I]l est d'ailleurs significatif que [la] représentation proportionnelle [au] plan national soit prise en [co]nsidération dans tous les pays [de] la Communauté, même dans [ce]ux où la « supranationalité » [es]t le plus à la mode. Para[do]xalement, c'est en Grande-[B]retagne, le pays où le projet [eu]ropéen a le moins de succès, [qu]e le scrutin majoritaire, tradi[tio]nnel outre-Manche, garde le [pl]us grand nombre de partisans [po]ur l'élection de l'Assemblée [eu]ropéenne. Il y suscite une que[re]lle qui, *s'ajoutant* à l'allergie [co]ngénitale des Britanniques pour [l']Europe, risque d'ajourner [l']échéance électorale, fixée en [p]rincipe par les Neuf en mai-[ju]in 1978.

En France, la querelle du mode [d]e scrutin peut en tout cas être [c]onsidérée comme close. Les [e]fforts des adversaires de l'Europe [p]arlementaire vont maintenant [s]e porter sur le terrain autrement [i]mportant des pouvoirs du Parle[m]ent. En principe, ce problème [e]st réglé par les traités commu[n]autaires, mais M. Debré fait [r]emarquer que les textes sont [i]nterprétés différemment selon [q]ue l'on s'adresse aux uns ou aux [a]utres : de façon restrictive en [F]rance, de façon extensive en [I]talie, dans le Benelux ou ailleurs. [I]l en conclut qu' « on trompe [l]'électeur » et que les pouvoirs du [P]arlement européen — concer[n]ant l'ordre du jour et la durée [d]es sessions notamment — doi[v]ent *être limitativement précisés.* La législation française peut-elle suffire à cette limitation, comme l'estime le gouvernement ? Ou un nouvel acte international est-il nécessaire, comme l'exige M. Debré ?

Les craintes de ce dernier de voir une Assemblée européenne élue priver les nations, et notamment la France, de leurs droits, sont sans doute excessives. M. Debré oublie que la France n'est pas seule à refuser un accroissement des pouvoirs de l'Assemblée. Ni la Chambre des communes, ni le Folketing danois, ni même nombre de parlementaires allemands, ne sont disposés à renoncer à la souveraineté nationale. *Les pays disposent* seuls des moyens de gouvernement. Une Assemblée, fût-elle européenne, *ne peut renverser* les pouvoirs établis que si elle est appuyée par un mouvement révolutionnaire. Le moins qu'on puisse dire est que, pour le moment, les partisans de l'Europe unie ne sont pas précisément subversifs.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le débat sur le rôle de M. Barre continue dans la majorité

Le débat sur l'autorité qu'il convient de donner au premier ministre dans la préparation des élections législatives continue d'animer les discussions au sein des partis de la majorité. La lettre adressée par M. Chirac à ses partenaires pour leur proposer un « pacte majoritaire » l'a relancé mercredi 18 mai.

Les centristes semblent s'orienter vers une réponse prudente mais positive à l'ancien premier ministre. Toutefois, certains dirigeants du C.D.S., comme M. Diligent, sont sur la réserve et le font savoir. La réponse des radicaux et du CNIP sera connue ultérieurement.

Les giscardiens sont réunis jusqu'à samedi à Fréjus, où la Fédération nationale des républicains indépendants va se transformer en un nouveau parti, dont le secrétaire général sera M. Jean-Pierre Soisson. Celui-ci est favorable à l'idée d'un pacte majoritaire.

Un incident a marqué la première journée du congrès : le chapiteau central s'est effondré sous l'effet d'un vent violent avant l'ouverture de la première séance. Sept jeunes gens qui procédaient aux derniers préparatifs ont été victimes de contusions.

Si les dirigeants du C.D.S. présents à Paris, mercredi après-midi 18 mai, avaient voulu donner l'impression qu'ils jouaient un mauvais tour à M. Jean Lecanuet ils n'auraient pas agi autrement. Telle n'était pas pourtant, semble-t-il, leur intention.

C'est le débat sur la réponse à *donner* aux *propositions* de *« pacte majoritaire »* de M. Jacques Chirac qui est à l'origine d'un imbroglio significatif : tous les démocrates-sociaux ne portent pas la même appréciation sur la situation politique, et cela s'est vu mercredi.

La lettre contenant les propositions du président du R.P.R. était arrivée le matin au siège du C.D.S. MM. Jean Lecanuet, président, Jacques Barrot, secrétaire général, Brnard Stasi et André Diligent, vice-présidents, s'étaient concertés pour décider de la teneur de la réponse. Un projet avait été établi qui recueillait, paraît-il, l'assentiment des présents. Puis M. Lecanuet, ayant refusé de commenter lui-même cette affaire, était parti pour Rouen.

Soucieux de faire connaître l'esprit de la réponse du C.D.S. — et par là de « préparer » ceux de leurs amis dont ils pouvaient prévoir les réserves, — MM. Barrot et Stasi avaient pris des dispositions pour « bavarder » de manière « informelle » dans l'après-midi avec des journalistes. Malentendu ? Cette intention se transforme en convocation en bonne et due forme pour une *conférence de presse* au *cours* de laquelle, est-il annoncé, *« MM. Barrot et Stasi donneront la réaction officielle du C.D.S. au projet de pacte majoritaire de M. Chirac »*.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 6.)

EMPLOI

Cent mille chômeurs de plus en un an

Les statistiques publiées par le ministère du travail confirment que la situation de l'emploi a continué à se dégrader en avril. En un an, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté d'un peu plus de 100 000 (103 000 à 108 000, selon que l'on prend les chiffres bruts ou la statistique corrigée des variations saisonnières) : soit un peu plus de 10 %. A l'inverse, le nombre des offres d'emploi a diminué de 26 000 en un an, soit 20 %.

Les mesures annoncées par le « plan Barre bis » pour stimuler l'embauche ont peu de chances d'empêcher une nouvelle aggravation de la situation à l'automne, puisque arriveront à ce moment sur le « marché » du travail 600 000 à 700 000 jeunes en quête d'emploi.

Le nombre des demandes d'emploi enregistrées à la fin avril (999 900 en données brutes) fait penser à cette pratique commerciale qui consiste à ne pas inscrire de chiffres ronds sur les étiquettes, par peur de décourager l'acheteur. De fait, les services du ministère du travail, qui ont publié leurs statistiques mensuelles mercredi (*le Monde* du 19 mai), écrivent dans leurs observations : *« C'est la première fois, depuis septembre 1976, que le nombre de demandeurs d'emploi tombe en dessous du million. »*

Ce cap du million, référence « traumatisante », est franchi cette fois dans le bon sens. La situation s'est-elle pour autant améliorée ? *« Sur un trimestre*, notent les responsables de la rue de Grenelle, *on observe un ebaisse modérée (moins 6,4 %) du nombre des inscrits à l'A.N.P.E. (999 900 fin avril, contre 1 058 400 fin janvier). Cette évolution reste cependant insuffisante. »*

En effet, on remarque que cette diminution, habituelle à ce moment de l'année, est presque deux fois plus faible que celle qui avait été constatée, à la même époque, en 1976 : de 1 017 400 en janvier, la masse des demandes en données *brutes était tombée, l'an dernier,* à 896 900 en avril, soit une chute de 11,85 %, double de celle de cette année.

Plusieurs autres indications chiffrées vont dans le même sens. De mars à avril 1976, il y avait eu 41 300 inscrits de moins à l'ANPE. Cette fois, la réduction est de 20 700 seulement. En douze mois, le *flot global des demandeurs d'emploi* s'est grossi de 103 000 personnes, soit une augmentation de 10,3 %.

Les données corrigées des variations saisonnières confirment d'ailleurs que la situation de l'emploi se dégrade : de mars à avril, le nombre « dessaisonnalisé » des chômeurs est passé de 1 002 500 à 1 039 400 (+ 3,6 %).

M. C.

(Lire la suite page 19.)

La victoire ambiguë de la droite israélienne

La victoire du Likoud aux élections israéliennes du 17 mai a suscité une vive surprise à Washington, où règne l'inquiétude quant aux perspectives d'un règlement au Proche-Orient. Un porte-parole de la Maison Blanche a cependant affirmé, mercredi soir 18 mai, que les relations entre *Washington* et *Jérusalem* ne seraient pas affectées et que le président Carter était prêt à rencontrer « au moment opportun » *le chef du prochain gouvernement israélien.*

M. Menahem Begin, dont on pense qu'il assumera ces fonctions, a mis indirectement en garde les États-Unis contre toute solution imposée du problème du Proche-Orient. « Le programme électoral du parti démocrate américain, a-t-il déclaré, préconisait des négociations *directes* entre *Israël* et *les Arabes* et condamnait toute formule venant de l'étranger. Je pense que le président Carter tiendra ses engagements. »

par ERIC ROULEAU

Beaucoup d'Israéliens ont sans doute été surpris par l'interprétation que l'on a généralement donnée à l'étranger des résultats de la consultation du 17 mai. Il *doit leur paraître trop simple,* voire fallacieux, de soutenir que la majorité du pays a opté délibérément pour la *« droite nationaliste »* et pour les partisans du *« grand Israël »*.

Il ressort en tout cas d'une première analyse du scrutin que l'émergence du Likoud comme première force politique du pays est *imputable moins aux gains* de cette formation et de ses alliés naturels, le Mafdal (les religieux) et le Shlomzion du général Arik Sharon (qui se sont assurés ensemble six mandats supplémentaires), qu'au succès du Dash, le nouveau parti du général Yadin, qui a enlevé quatorze des dix-neuf sièges perdus par le Maarakh (le Front travailliste). Or ce nouveau parti, dans son programme de politique étrangère, ne diffère guère du Maarakh, grand perdant de la consultation.

Tout comme le Dash, la droite a *surtout bénéficié*, selon divers sondages, des suffrages des jeunes (700 000 Israéliens ont moins *de trente ans) et* des couches qui constituent la base de la pyramide sociale (il y a plus d'un million de juifs d'origine orientale). Il va de soi que ni les uns ni les autres ne sont nécessairement animés par une idéo*logie conservatrice, et que rien* ne permet d'affirmer que leur choix a été déterminé par leur volonté d'étendre le secteur privé et de restreindre les libertés syndicales.

Le comportement des travaillistes avant la guerre d'octobre 1973, les *« mehdalim »* (les négligences), qui ont coûté au pays de lourdes pertes en vies humaines, avaient profondément déçu ceux qui avaient accordé *leur confiance au Maarakh.* La baisse du niveau de vie, les scandales de corruption qui ont éclaté depuis la fin du conflit, ont porté à leur paroxysme le « ras le bol » et les aspirations au changement d'une bonne partie de la population. Quoi de plus naturel dès lors que les protestataires se tournent vers les formations de l'opposition ?

Or la relève du pouvoir travailliste ne pouvait se situer qu'à droite. Aucun parti de gauche, en Israël, ne peut prétendre à une audience nationale. Le Shelli, groupuscule hétéroclite de « super-*colombes* », se *distingue* moins par ses options sociales que par ses choix en matière de politique étrangère. Ceux-ci sont trop ouverts aux thèses arabes, palestiniennes en particulier, pour être susceptibles de rallier massivement les suffrages d'une population en état de guerre, qui demeure dans son ensemble profondément méfiante à l'égard de ceux qui juraient naguère sa perte. Pour des raisons non moins évidentes, le parti communiste est encore moins bien placé pour recueillir une partie significative de l'héritage travailliste.

« Les jeunes en Israël, nous disait récemment M. Yossef Sarid, responsable de la campagne électorale du Maarakh, *ont tendance à assimiler la gauche à une sorte de cinquième colonne arabe ; leur contestation du pouvoir s'exprime donc sur la droite du front travailliste.* » Il en va de même pour les juifs orientaux, pour des raisons différentes.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LA CULOTTE À LA FRANÇAISE

Quand on a vu M. Jacques Limouzy brandir, à la tribune de l'Assemblée nationale, deux soutiens-gorge et deux petites culottes surgis de ses poches, on a pu penser un instant que l'épisode relevait de la brigade des mœurs. En fait, il ressortissait à l'administration des douanes. L'honorable parlementaire s'indignait de l'invasion du marché français par des articles sud-coréens.

C'était là une défense et illustration de la culture française tendant à inscrire la culotte, avec le beret, le camembert, le vin rouge, la gauloise et la baguette de pain, au panthéon de nos valeurs nationales.

D'ailleurs, l'intervention de M. Limouzy était politiquement cohérente : en effet, il semble logique que, lors de la prochaine campagne électorale, le R.P.R., auquel il appartient, se situe plutôt du côté des culottes à la française que des sans-culottes.

BERNARD CHAPUIS.

Boutiques d'hier au Musée des arts et traditions populaires

Le décor de la rue

Elles disparaissent une à une sous les coups des pioches, des pilons et des bulldozers des « rénovateurs » de Paris; les petites boutiques du siècle dernier, si joliment ornées de peintures fixées sous verre ou de céramiques. Il en reste encore ici et là, noyées dans la triste agressivité des vitrines d'aujourd'hui. *Mais pour combien de temps ? Le changement du décor de la rue va bon train.* Il faudrait se hâter, si l'on peut en protéger quelques-unes. Et, au cas où on ne serait pas convaincu de leur charme, que l'on considère au moins l'intérêt qu'elle représentent comme terrain privilégié de discussion sur les rapports de la culture populaire et de la « grande » culture.

Georges-Henri Rivière, l'âme des Arts et traditions populaires, avait organisé dès 1945 une campagne photographique — qui dura jusqu'en 1950 — portant sur les devantures et les enseignes parisiennes. En 1966, ce travail a été repris ; des relevés et des monographies ont été faits par les élèves de *l'école du Louvre, en annexe* du cours de Jean Cuisenier. Un travail, qui a été poursuivi aux A.T.P., s'est *prolongé* par une enquête sur les artisans décorateurs et s'est assorti, au cours de ces dernières années, d'une collecte des panneaux, des plafonds et des stores peints, des carreaux, des verres et des miroirs gravés dans des quartiers voués à la démolition. De ces recherches est sortie une exposition : Paris, boutiques d'hier.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 15.)

LE SUCCÈS ÉLECTORAL DE LA DROITE

La victoire de l'opposition de droite aux élections législatives israéliennes du 17 mai continue de provoquer de vives réactions dans les capitales des Etats arabes, conservateurs ou progressistes. Bon nombre de commentateurs s'accordent pour qualifier M. Menahem Begin de « *terroriste notoire* » avec lequel il sera impossible de négocier. Toutefois, on estime au Caire et à Khartoum que les efforts de règlement du conflit ne doivent pas être abandonnés.

● A DAMAS, où récemment encore régnait un certain optimisme sur les chances de paix, la radio syrienne a exprimé la crainte que « la région ne s'oriente vers la guerre ». Le président Assad, qui confère à Ryad avec le roi Khaled d'Arabie Saoudite et le président Sadate, s'efforcerait de persuader le souverain wahabite de la nécessité — accrue par l'issue du scrutin en Israël — de financer l'armement des pays voisins d'Israël.

● A AMMAN, la presse jordanienne manifeste son pessimisme en affirmant qu'Israël refusera désormais de se retirer des territoires occupés.

● A ALGER, l'agence Algérie Presse-Service, dans un commentaire intitulé « Tel-Aviv : les terroristes au pouvoir », écrit : « Le changement de direction de l'administration sioniste bouleverse fondamentalement les cartes politiques au Proche-Orient ». L'agence assu[re] que les partisans, au sein du monde arab[e,] d'une « solution américaine à tout prix », s'i[ls] maintiennent leur position, « se verront [à] fois de plus contraints à des concessions a[u] détriment des Palestiniens ».

● LES REACTIONS DES PALESTINIEN[S] sont, de loin, les plus pessimistes. « La victoi[re] du Likoud est pour nous une déclaration d[e] guerre », a affirmé à Genève M. Daoud Barak[a]

Le Likoud en quête d'une majorité parlementaire

De notre correspondant

Jérusalem. — Les Israéliens ont quelque peine à se familiariser avec les visages et les noms nouveaux qui sont, depuis la mémorable nuit du 17 mai, au centre de la vie politique du pays. Les crises éclataient et se dénouaient auparavant sur les noms de Ben Gourion, Golda Meïr, Moshe Dayan, Pérès, Eban, que l'on voyait entrer et sortir du 110 de la rue Hayarkon, à Tel-Aviv, siège du parti travailliste. Autour de ces personnages évoluaient, selon les circonstances, les représentants des partis admis dans le sillage du mastodonte travailliste pour lui fournir leur appoint parlementaire. Le Likoud ne fut du nombre que dans une période tout à fait exceptionnelle, à la veille de la guerre de 1967. Jusque-là, il était frappé d'interdit par ordre de Ben Gourion, qui avait réuni dans l'opprobre le « *Hérouth (principale composante du Likoud) et les communistes* ».

M. Menahem Begin et ses amis, relégués au rôle de brillants champions de l'opposition, n'ont jamais eu voix au chapitre dans la direction des affaires du pays, réservée aux « gens de la rue Hayarkon ». Nul n'osait imaginer que le pouvoir passât dans d'autres mains.

Le 17 mai, en quelques minutes, exactement entre 23 heures et 23 h. 10, le « scrutin-test », demandé par la télévision au statisticien Hanokh Smith, établissait avec une incroyable précision que le parti travailliste avait perdu le pouvoir. Deux heures plus tard le 110 de la rue Hayarkon n'était plus hanté que par des fantômes, et c'est rue King-George, dans l'imposant immeuble du Likoud, que s'installait le nouveau centre nerveux du pays.

C'est là que les journalistes de la presse israélienne et internationale se rendent désormais pour s'informer. Dès mercredi, la direction du Likoud s'y est réunie pour se préparer à ses nouvelles responsabilités. Déjà, M. Menahem Begin s'est vu attribuer, ce qui est un premier signe de consécration, la compagnie discrète et efficace de « gorilles » des services officiels de sécurité.

Un accord avec le Dash ?

C'est autour de ces hommes, Menahem Begin, Simha Erlich, Ezer Weizman, que la vie publique israélienne va maintenant se poursuivre. Leur premier objectif est de constituer une majorité parlementaire. Le seul concours déjà acquis est celui du parti national-religieux, avec ses douze mandats, mais cela est insuffisant puisque les deux formations ne réuniraient que cinquante-trois sièges sur les cent vingt que compte la Knesset. Les travaillistes, sondés, ont manifesté leur réticence en raison de l'opposition résolue du Mapam, leur allié au sein du Maarakh.

Ils préféreraient attendre les élections à la centrale syndicale Histadrout, qui doivent avoir lieu le 21 juin prochain, avant de déterminer s'ils s'aliéneront leur allié pour s'entendre avec le Likoud. Le Dash, devenu le troisième parti avec ses quatorze députés, pourrait accepter les avances du Likoud à la condition que celui-ci accepte son programme en sept points. Deux des points qu'il pourrait proposer à discussion ne présentent pas d'ailleurs d'obstacles insurmontables. Le premier prévoit que dans deux ans la Knesset devra être dissoute afin de faire approuver par les citoyens un projet de réforme électorale qui réduirait les inconvénients de la proportionnelle intégrale et le deuxième porte sur l'avenir de la Cisjordanie (le Dash étant, à cet égard, plus proche du Maarakh). Si un accord intervenait sur ces deux points, le Dash pourrait se joindre au gouvernement formé par le Likoud, qui bénéficierait alors d'une confortable majorité.

Les premières réactions provoquées à l'étranger par le scrutin du 17 mai paraissent ici moins hostiles qu'on l'avait redouté. C'est d'abord vers Washington que les regards se sont tournés avec inquiétude, or le président Carter s'est montré apaisant en exprimant le souhait de rencontrer M. Begin. Mercredi, le nouvel ambassadeur américain, M. Samuel Lewis, a donné lecture, en débarquant à l'aéroport Ben-Gourion, d'une déclaration dans laquelle il a fait allusion aux élections de la veille en rendant un chaleureux hommage à la démocratie israélienne.

On note que la presse soviétique s'est gardée d'attaquer personnellement le chef du Likoud et a mentionné son offre de négociation aux présidents Sadate et Assad et au roi Hussein.

Ce jeudi, le comité central du parti travailliste se réunit pour tenter de faire l'analyse des causes de « *l'effondrement* ». C'est à une autocritique particulièrement sévère que vont se livrer les dirigeants travaillistes. Ils ne paraissent avoir découvert le degré de décomposition de leur formation qu'après la fermeture des bureaux de vote.

ANDRE SCEMAMA.

UN IMBROGLIO CONSTITUTIONNEL

Le « cas » de M. Flatto-Sharon

De notre correspondant

Jérusalem. — *Les Israéliens ont été surpris et gênés par le succès électoral de M. Samuel Flatto-Sharon (le* Monde *du 19 mai). Celui-ci est sous le coup d'une décision de justice le laissant en liberté sous une très forte caution et lui interdisant de quitter le territoire national. M. Flatto-Sharon, qui n'a subi aucune condamnation d'un tribunal israélien, était en droit de se présenter aux élections législatives.*

Il a d'ailleurs exercé ce droit avec un déploiement de moyens qui le mettait, sur le plan de la propagande, au niveau des plus grands partis. Il aurait dépensé à cet effet une somme de 3 à 4 millions de livres (1 livre vaut 0,50 F).

Le mode de scrutin étant celui de la proportionnelle de liste à l'échelon national, l'homme d'affaires, qui a défrayé la chronique judiciaire française, a présenté une liste où ne figurait que son seul nom. Il lui fallait, compte tenu du nombre total d'électeurs inscrits, 18 000 voix pour être élu. Il en a recueilli plus du double, mais le fait qu'il n'ait pas de colistier crée un problème apparemment insoluble. La loi a, en effet, prévu un transfert des « restes » de voix par accord entre les différents concurrents ou, à défaut d'accord, entre tous les concurrents au prorata du nombre de voix obtenues par chacun. Toutefois il n'était pas question de transférer un nombre de voix atteignant le coefficient nécessaire à l'attribution d'un mandat. La liste Flatto-Sharon, avec son unique candidat, a donc bien deux mandats. Le problème paraît insoluble, car la nouvelle Knesset ne peut entrer en fonctions que si elle compte l'effectif prévu par la loi de cent vingt députés.

Quelques politiciens ont suggéré que la Knesset sortante soit réunie en session extraordinaire afin d'adopter une nouvelle législation qui porterait bien entendu le nom de « loi Flatto-Sharon »...

La nouvelle Knesset, une fois cet obstacle surmonté, pourrait ultérieurement, si M. Flatto-Sharon est jugé susceptible d'extradition, avoir à se prononcer sur la levée de son immunité parlementaire. Un minimum de 61 voix sera nécessaire à l'adoption d'une telle décision.

En attendant, il est désormais acquis que l'ancien promoteur ne sera pas sollicité par le Likoud pour lui permettre de réunir une majorité. M. Begin vient, en effet, de refuser catégoriquement le concours de M. Flatto-Sharon. — A. Sc.

Le lent déclin du mouvement travailliste

On peut dater des années 60 le déclin des travaillistes israéliens, au pouvoir depuis plus de cinquante ans, d'abord au sein de la communauté juive en Palestine, et ensuite dans l'Etat d'Israël. Deux événements ont joué un rôle décisif : la transformation du Mapaï en front travailliste en 1968 contribuant ainsi à la scission qui a donné naissance au parti Rafi de MM. Ben Gourion, Dayan et Pérès ; l'entrée au gouvernement, en juin 1967, du Hérout, parti de M. Menahem Begin, confiné depuis des décennies dans l'opposition. En s'associant à la droite nationaliste, les travailleurs l'avaient ainsi légitimé aux yeux de l'opinion.

En fait, le glissement à droite qui caractérise la vie politique en Israël depuis la guerre de 1967 n'a pas épargné le parti travailliste. La vague nationaliste et le mysticisme religieux qui déferlent sur le pays depuis la guerre d'octobre ont également exercé leur influence sur le grand parti gouvernemental.

Le déclin du travaillisme israélien tient à des raisons historiques multiples. Les fondateurs et idéologues du mouvement ouvrier juif en Palestine avaient rêvé d'y créer une société pluraliste dont la classe ouvrière serait la base et où elle exercerait son hégémonie. Jusqu'à la création de l'Etat, et même quelques années au-delà, les dirigeants travaillistes ont d'ailleurs appartenu à la classe ouvrière et vécu dans des conditions extrêmement modestes. Avec l'afflux des capitaux, les contributions de la diaspora et les réparations de l'Allemagne fédérale, des changements socio-économiques et moraux très prononcés se sont produits dans toutes les couches de la société israélienne, entraînant un embourgeoisement de la classe dirigeante.

La « grande immigration » des années 50 avait changé la physionomie de la société israélienne. La plupart des nouveaux venus étaient encore profondément attachés aux idéaux nationaux et religieux du judaïsme. Le gouvernement ne s'est pas soucié de développer chez eux une conscience de classe. La politique de Ben Gourion, après la création de l'Etat, a plutôt abouti, en effet, à estomper les différences de classes au profit d'un nationalisme qu'ont avivé les conflits avec les Arabes.

Jetant Israël dans une crise économique aiguë, la guerre d'octobre 1973 a contraint le gouvernement à prendre des mesures économiques très impopulaires qui ont diminué considérablement le pouvoir d'achat des salariés.

Le déclin des travaillistes s'est amorcé aussi au sein de l'Histadrouth, pourtant leur bastion le plus solide. Dès l'époque du mandat britannique en Palestine, la centrale syndicale était la base même de leur puissance, car elle regroupait de façon originale les grandes entreprises aidant financièrement le parti au pouvoir dans des moments difficiles ou pendant les campagnes électorales et les syndicats eux-mêmes. L'emprise du parti Mapaï, devenu ensuite parti travailliste, sur l'Histadrouth, qui englobe 95 % des salariés israéliens, lui était précieuse pour le maintien de son influence au sein de l'Etat.

Or deux phénomènes ont contribué à l'affaiblissement des travaillistes au sein de l'Histadrouth : la montée de technocrates éloignés des idéaux socialistes des pères fondateurs (tel, par exemple, le général Amid, P.-D.G. du complexe métallurgique Koor, qui a adhéré au parti Dash du général Yadin) et, parallèlement, dans les années 60, la grande percée de la droite nationaliste, le Gahal (devenu en 1973 le Likoud), dans ce bastion travailliste.

La défaite des travaillistes aux élections du 17 mai a donné l'alerte au sein de l'Histadrouth. En effet, si la droite vient à en prendre le contrôle, elle pourra mener non seulement sa politiq[ue] intransigeante à l'égard du mond[e] arabe, mais aussi sa politique so[-]ciale : restriction du droit d[e] grève, facilités offertes aux cap[i-]taux étrangers, etc. L'électio[n] dans un mois, des organes diri[-]geants de l'Histadrouth rev[êt] de ce fait une grande impor[-]tance. Si le Maarakh maintien[t] son pouvoir au sein de la puis[-]sante organisation, le Likou[d] aura peine à appliquer sa poli[-]tique. L'Histadrouth jouera alor[s] à nouveau un rôle de premie[r] plan et ne sera plus soumise à l[a] volonté du gouvernement.

Ce dirigeant socialiste ava[it] prévu, il y a une quinzaine d'an[-]nées, le déclin du mouvemen[t] travailliste israélien. Dans u[n] article devenu classique : « Pou[r] un changement audacieux avan[t] la catastrophe », publié en 196[.] il avait appelé à la création d[u] Maarakh, *front parlementaire* de[s] partis socialistes, qui devait pren[-]dre forme deux ans plus tar[d.] Cela permit de retarder de quel[-]ques années la débâcle des tra[-]vaillistes. Toutefois, les chefs d[u] Maarakh ont sous-estimé les mise[s] en garde et les demandes d[e] « *changement profond* » de leu[r] politique sociale. Ils l'ont pay[é] lourdement mardi.

AMNON KAPELIOUK.

Une victoire ambiguë

(Suite de la première page.)

Etrangers à l'idéologie socialiste du mouvement sioniste, qui est né et qui a pris son essor parmi les juifs ashkenaze d'Europe centrale et d'Europe orientale, originaires de pays sous-développés où le culte du chef est plus répandu que les pratiques démocratiques, plus attachés encore aux valeurs traditionnelles que leurs compatriotes venus d'Europe, les sépharades ont voté, dans une plus grande proportion, pour le parti de M. Menahem Begin, ainsi que pour les formations religieuses.

Faut-il en conclure que la clientèle de la droite est entièrement acquise aux thèses annexionnistes ? Rien n'est moins sûr. Tous les sondages indiquent que les Israéliens, dans leur majorité, sont favorables à des compromis, à des concessions territoriales plus ou moins étendues, correspondant à la « qualité » de la paix que leur offriraient leurs voisins.

En tout état de cause, la compétition électorale n'a pas porté, ou très peu, sur le conflit israélo-arabe, considéré par la quasi totalité des formations comm[e] secondaire, dans la phase actuelle par rapport aux problèmes d[e] politique intérieure. L'opinion n'[a] pas eu le sentiment qu'ell[e] était conviée à choisir entre le[s] « faucons » et les « colombes », entre les partisans et les adver[-]saires de l'annexion de la Cisjordanie dans son intégralité.

Le débat télévisé qui s'est dé[-]roulé à la veille de la consulta[-]tion entre le chef du Maarakh, M. Shimon Pérès, et le leader d[u] Likoud, M. Menahem Begin, [a] bien montré les limites des diver[-]gences qui séparent les deux hommes politiques. D'accord pour ne pas admettre le retour d'Israël, quoi qu'il advienne, à ses frontières de 1967, pour ne pas permettre la création d'un Etat palestinien et refuser tout dialogue avec l'O.L.P., ils ont rivalisé d'ardeur pour convaincre les téléspectateurs de leur volonté d'accroître le nombre de colonies juives implantées « *en Judée et en Samarie* ».

Sur un plan plus général, les propagandistes du Likoud ont eu beau jeu de soutenir que la « *prétendue modération* » du Maarakh, que ses dispositions à rendre une partie de la Cisjordanie au roi Hussein, n'ont pas été payantes. Brandissant à l'occasion l'épouvantail d'éventuelles pressions américaines qui auraient comme objectif de priver Israël de frontières « sûres », ils faisaient valoir la fermeté de M. Menahem Begin, seul capable selon eux, de défier la puissance des Etats-Unis.

Les équivoques entretenues, les slogans démagogiques lancés de part et d'autre au cours de la campagne électorale, ont sans doute empêché nombre d'Israéliens de mesurer les conséquences pratiques de leur vote qui risquent, pourtant, de donner un coup d'arrêt au processus de paix. Un gouvernement homogène de la droite, sorte de « *front du refus* » israélien, ne serait pas en mesure d'engager le moindre dialogue avec les Arabes à Genève, ou ailleurs. Du coup, toute la stratégie de M. Carter destinée à favoriser un règlement de compromis, serait remise en cause. Les régimes arabes modérés qui ont misé sur une « *pax americana* » s'estiment désormais directement menacés, et vont sans doute exiger de Washington de faire en sorte que le scrutin du 17 mai ne se traduise pas par une impasse prolongée.

Or, M. Begin est un homme connu pour son intransigeance idéologique. Il est sincèrement convaincu que la Cisjordanie est une partie intégrante et « *inaliénable* » de la patrie ancestrale juive. Tout le monde s'accorde pour estimer qu'il ne cédera pas « un pouce » de ce territoire à un pouvoir arabe, quel qu'il soit.

A moins qu'un gouvernement de coalition comprenant des modérés ne soit finalement constitué, on voit mal comment le leader du Likoud pourrait éviter, à terme, une crise dans les relations israélo-américaines.

ÉRIC ROULEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● **LES CRÉDITS DESTINÉS A LUTTER CONTRE LE TERRORISME** ont été augmentés mercredi 18 juin de 40 millions de marks par le gouvernement ouest-allemand. M. Werner Maihofer, ministre de l'intérieur, a indiqué que la majeure partie de cette somme — équivalant à plus de 80 millions de francs — servira à renforcer les brigades antiterroristes, les services de contre-espionnage et les contrôles aux aéroports. — *(A.F.P., Reuter.)*

● **LES PLUS IMPORTANTES MANIFESTATIONS D'ETUDIANTS DEPUIS 1968** se sont déroulées mercredi 18 mai sans incidents notables dans plusieurs villes universitaires de la R.F.A., pour protester contre la loi-cadre de l'enseignement supérieur, contre le règlement des universités et « *pour un enseignement démocratique* ». Dans certains cas, comme à Hambourg, de nombreux enseignants ont participé aux cortèges. — *(A.F.P.)*

Cuba

● **UN GROUPE DE TOURISTES AMERICAINS**, le premier depuis 1961, a débarqué mardi 17 mai d'un navire de croisière dans le port de La Havane, où il a été acclamé par des passants. Cette visite a été rendue possible par la décision du président Carter, en mars dernier, de lever l'interdiction faite aux citoyens américains de se rendre à Cuba.

Etats-Unis

● **LE CONGRES DU SYNDICAT DES OUVRIERS DE L'AUTOMOBILE (U.A.W.)**, un des plus importants des Etats-Unis avec un million quatre cent mille adhérents, a élu président M. Douglas Fraser le 18 mai, à Los Angeles. Agé de soixante ans, M. Fraser était l'un des sept vice-présidents de l'U.A.W. Il remplace à la présidence M. Leonard Woodcock, qui s'est retiré à soixante-six ans, atteint par la limite d'âge statutaire du syndicat.

Namibie

● **94,4 % DES VOTANTS** ont approuvé le projet de gouvernement intérimaire mis au point par Pretoria, indique-t-on de source officielle à l'issue du référendum organisé mardi 17 mai parmi la population blanche du territoire *(le Monde du 19 mai)*. — *(Reuter.)*

Pakistan

● **LE PIR DE PAGARO**, président par intérim de l'Alliance nationale pakistanaise, assigné à résidence après avoir exprimé l'opposition de son parti au projet de référendum présenté par M. Bhutto, a été relâché mercredi 18 mai. Il a aussitôt invité ses partisans à participer à une « *journée nationale de protestation* », vendredi. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● **LE PARLEMENT DU SRI-LANKA** a été dissous le mercredi 18 mai, et les élections générales ont été officiellement fixées au 21 juillet prochain.

Le premier ministre de l'île, Mme Sirimavo Bandaranaike, avait suspendu la session parlementaire en février dernier, à cause de la crise engendrée par la répression des mouvements de grève. — *(A.F.P.)*

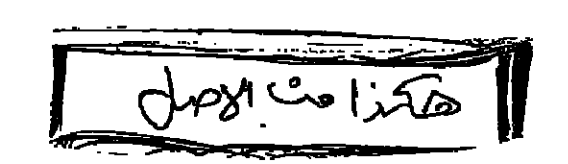
Union soviétique

● **LES HUIT SOVIETIQUES D'ORIGINE ALLEMANDE**, qui avaient réussi à pénétrer mercredi 18 mai à l'ambassade d'Allemagne fédérale à Moscou et demandaient l'autorisation d'émigrer en R.F.A. *(le Monde du 19 mai)* ont été arrêtés en fin de journée par la police, alors qu'ils avaient accepté de quitter leur refuge après onze heures d'entretiens avec des diplomates ouest-allemands. A Bonn, le ministère des affaires étrangères a indiqué ce jeudi que l'ambassadeur de R.F.A. à Moscou s'efforce d'amener le Kremlin à accorder des visas d'émigration aux huit ressortissants soviétiques. Il est précisé que l'ambassadeur, M. Hans-Georg Wieck, « *a situé le problème sur un plan essentiellement humanitaire, et qu'il s'est référé à l'acte final de la conférence d'Helsinki* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

Zaïre

● **LE PRESIDENT MOBUTU** a affirmé, mardi 17 mai, que la guerre du Shaba « *aura vécu dans quelques jours* ». « *Nous avons été de bonne foi dans notre comportement vis-à-vis de l'Angola* », a-t-il ajouté. D'autre part, M. Laraki, ministre marocain des affaires étrangères, était attendu jeudi au Zaïre. Sa visite aurait notamment pour objectif de préparer le rapatriement du corps expéditionnaire marocain.





...NATIONALISTE EN ISRAËL

...f du bureau de l'O.L.P. en Suisse. La Voix ...la Palestine, émettant du Caire, assure que ...politique des nouveaux dirigeants israéliens ...voquera « une flambée révolutionnaire du ...uple palestinien, dont le champ d'action ...endra sur toute la rive occidentale du Jour...n, à Gaza, à la Galilée et au Néguev, pour ...trecarrer les plans d'annexion, d'implanta...n et de judaïsation fiévreusement envisagés ...le Likoud et ses alliés du front religieux ».

● EN CISJORDANIE, le maire de Naplouse, *M. Bassam Chakawa, prédit « une nouvelle* guerre dans les plus brefs délais ». Cet avis est partagé par le rédacteur en chef du journal arabe « Al Chaab » paraissant à Jérusalem et qui estime qu'une guerre est « inévitable » puisque le chef du Likoud « refuse de prendre conscience du problème palestinien et considère la Cisjordanie comme faisant partie intégrante d'Israël ».

● A LONDRES, le « Times » prend comme *thème de son éditorial l'adage « Jupiter rend* fous ceux qu'il veut perdre ». Il qualifie de « folie suicidaire » le choix de dirigeants israéliens « *résolus à défendre à tout prix des terri*toires auxquels leurs voisins ne renonceront pas, tout en défiant la seule puissance mondiale dont les Israéliens dépendent pour obtenir des armes, un appui financier et un soutien diplomatique ». Le Foreign Office juge pour sa part tout commentaire à ce sujet « prématuré ».

● A L'ONU, certaines délégations arabes tendent à minimiser l'importance du résultat *des élections.*

« Le succès du Likoud ne devrait pas influer sur les perspectives de paix », a déclaré mercredi le porte-parole de la délégation égyptienne, M. Mahmoud Amr. — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter).

Les réactions à l'étranger

CAIRE : rien n'est changé et tout est changé

De notre correspondant

...e Caire. — La situation créée ...le succès du Likoud est l'un ...principaux thèmes que les ...sidents Sadate et Assad de...ent aborder à partir de ce ...di soir à Ryad avec les diri...nts saoudiens. Primitivement, ...Raïs devait se rendre seul en ...bie pour une simple visite au ...Khaled convalescent. La ve...e du chef de l'Etat syrien et ...changement de majorité à ...Knesset donnent un relief ...ttendu à la réunion de Ryad. ...es Arabes ont toujours peine ...roire que l'Etat hébreu jouisse ...stitutions véritablement démo...tiques. De même qu'ils avaient *du mal à croire que la carrière* ...politiciens israéliens pouvait ...e brisée par la découverte de ...rs comptes en banque illicites, ...sont aujourd'hui surpris de la ...aite des travaillistes en qui ils ...taient habitués à voir leurs in...locuteurs de demain.

Des commentaires de deux ordres

Au Caire, les réactions sont de ...ux ordres. En privé, les respon...bles qui acceptent de se livrer ...des commentaires se montrent ...emblée affligés par la perspec...ve des nouveaux délais qui vont ...ns doute être nécessaires pour ...relance du processus de règle...ent diplomatique au Proche-...rient. Réflexion faite, certains ...dres politiques estiment ...'après tout « *une équipe natio*...*liste pourra peut-être plus faci*...*nent que les travaillistes faire* ...*cepter aux Israéliens l'évacua*...*n des territoires arabes occu*...*en 1967, comme le général de* ...*ulle fit admettre aux Français* ...*dépendance de l'Algérie* ». Les ...alistes remarquent : « *De toute* ...*on la solution du problème* ...*che-oriental reste liée aux* ...*ssions que les Américains pou*...*nt bien exercer sur Israël.* » ...ant aux pessimistes, ils pen...t que le succès de M. Begin ...*fait indiscutablement se rap*-*procher l'éventualité d'une cinquième guerre israélo-arabe* ».

Relevons à cet égard que les ministres de la défense des quatre Etats concernés par la réalisation d'une industrie arabe des armements (Egypte, Arabie, Qatar, Emirats arabes unis) viennent de se réunir à Alexandrie. Si les ministres n'ont rien révélé au sujet du financement d'un projet auquel la France est intéressée, ils ont, en revanche, fait savoir qu'ils avaient décidé d'*étudier la possibilité de construire* en priorité des fusées antichars, des avions, des hélicoptères et des jeeps. La *prochaine réunion* des quatre ministres arabes de la défense a été fixée à novembre prochain.

Sur le plan officiel, les réactions égyptiennes mettent surtout l'accent sur l'absence de changements à attendre dans la politique d'Israël à l'égard des Arabes. Après la déroute des travaillistes, un commentateur de la télévision du Caire a déclaré : « *La situation ne changera pas, car tous les partis israéliens sont les mêmes. En outre, la victoire du Likoud s'explique uniquement par des raisons intérieures.* » Cette dernière réflexion laisse percer l'espoir des Egyptiens que les efforts entrepris en faveur d'un règlement au Proche-Orient restent à l'écart des aléas électoraux. La réaction égyptienne pourrait peut-être se résumer dans la phrase d'un haut fonctionnaire de la Ligue arabe : « *Rien n'est changé et tout est changé.* » Pour sa part, La voix de la Palestine, émettant du Caire, a affirmé que « *la théorie du Grand Israël du terroriste sioniste Bégin provoquera le sursaut révolutionnaire du peuple palestinien* ». Le Caire ne le souhaite nullement. Tout durcissement, de quelque côté qu'il vienne, constituerait une menace pour la ligne modérée préconisée par le Raïs.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

MOSCOU : prudente expectative

De notre correspondant

Moscou. — Le résultat des élec...ns législatives israéliennes a ...tant *surpris* à Moscou qu'all...urs. Certes, les difficultés du ...rti travailliste étaient ample...ent connues ici (la presse a tou...urs pris soin de mentionner ...ns le moindre détail toutes les ...faires de corruption), mais per...nne n'avait prévu un aussi net ...nversement de tendance. Les ...mmentateurs sont donc encore ...ès prudents, comme toujours ...vant un événement inattendu.

La *Pravda* de ce jeudi 19 mai ...contente de publier les résul...ts en quelques lignes en souli...nant les progrès du parti com...uniste israélien. Les *Izvestia* de ...veille étaient allées un peu plus ...in, expliquant à leurs lecteurs ...e le Likoud, qui arrive pour la ...emière fois au pouvoir, « *se* ...*tue à la droite des partis sio*...*istes israéliens, a adopté des* ...*sitions extrémistes, et refuse en* ...*rticulier l'évacuation des terri*...*ires arabes occupés en 1967* ».

Dans un commentaire non re...ris jusqu'à présent dans la ...esse, l'agence Tass observe : *Le Likoud se prononce pour* ...*ne politique plus rigide vis-à-*...*s des pays arabes et contre l'évacuation des territoires occupés* ». Tass mentionne les propo*sitions faites par M. Begin d'ou*vrir des négociations avec les Etats concernés « *sans conditions préalables* ». L'agence officielle soviétique conclut : « *Il est encore troup tôt pour dire quelle politique mènera le gouvernement formé par le Likoud. Il est clair cependant que la politique d'agression et d'annexion des territoires arabes qui a conduit à la défaite du parti travailliste ne promet pas le succès à la nouvelle équipe gouvernementale.* » Au regard de la situation créée par les élections, ces premières réactions sont modérées.

Une chose est certaine : personne ne *sous-estime* ici les dangers que présente la nouvelle situation. Le problème est d'autant plus délicat que les relations soviéto-américaines traversent une passe difficile.

Les seuls Soviétiques à se réjouir de la victoire du Likoud sont certains activistes juifs qui attendent, depuis des années, l'autorisation de partir pour Israël.

JACQUES AMALRIC.

WASHINGTON : déception et inquiétude

De notre correspondant

Washington. — « *Un coup sévère, mais pas fatal pour la politique américaine* », telle est le commentaire fait, en privé, par des dirigeants américains à propos des élections israéliennes. Officiellement, les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat se sont montrés prudents et réservés. En attendant de connaître la composition du nouveau gouvernement, ils entendent réserver leur jugement et se refusent à tout commentaire public. Tout au plus souligne-t-on ici que les liens et l'amitié entre les Etats-Unis et Israël ne sauraient être affectés par un *changement de cabinet.* Le président Carter avait indiqué, bien avant les élections, qu'il *rencontrerait le chef du nouveau gou*vernement de Jérusalem, et cet engagement sera tenu malgré les sérieuses réserves et même les appréhensions éprouvées à l'égard de M. Begin, que seul M. Brzezinski avait rencontré il y a quelques mois. L'espoir prévaut que les réalités du pouvoir obligeront M. Begin à modérer les positions intransigeantes prises dans l'opposition. En tout cas, on laisse entendre que la politique américaine reste inchangée, et que les diverses « *suggestions* » avancées au cours de ces dernières semaines tant par M. Vance que par le président Carter ne seront pas modifiées. Cependnat, on admet que le processus de consultations risque d'être ralenti au point d'ajourner la réunion de la conférence de Genève.

En fait, les premières réactions des officiels traduisaient leur surprise et leur consternation. Sans se dissimuler que le parti travailliste subirait des pertes, ils s'attendaient à la formation d'un gouvernement de coalition dirigé par M. Pérès. La déception a été d'autant plus vive qu'au cours des deux dernières semaines le président Carter et M. Vance avaient tout fait pour rassurer les dirigeants et l'opinion d'Israël, d'abord en démentant l'existence d'un « *plan* » de règlement américain qui serait « *imposé* » aux parties, ensuite en évoquant les « *relations spéciales* » entre Washington et Jérusalem justifiant un traitement « *privilégié* », notamment pour les livraisons d'armes. Dans ce contexte, on admet ici avec réalisme que le vote des électeurs israéliens représente indirectement une expression de méfiance envers le gouvernement de Washington.

Le « lobby israélien »

Les préoccupations les plus sérieuses concernent évidemment le problème palestinien. La conception d'un « *homeland* » (patrie) pour les Palestiniens est devenue en effet la pierre de touche de la politique américaine, comme l'a démontré l'insistance avec laquelle le président Carter s'y est référé au cours de ces derniers jours. Or c'est justement ce point qui est vigoureusement contesté par M. Bégin, qui, dans toutes ses déclarations antérieures, a rejeté l'idée d'un abandon de la rive occidentale du Jourdain, considérée comme faisant partie « *historiquement* » d'Israël.

De toute évidence, les officiels espèrent que le nouveau premier ministre ne pourra pas ignorer les conseils de modération de ses partenaires de la coalition et qu'il devra revenir sur ses positions trop rigides de la campagne électorale.

D'autre part, on estime ici que la fièvre des élections une fois retombée le gouvernement israélien prendra conscience des réalités et hésitera à défier ses « protecteurs » américains qui contrôlent le « robinet » des armements et de l'aide économique dont Israël a besoin. En outre, les milieux officiels américains pensent que M. Begin ne voudra pas prendre le risque de s'aliéner une partie des membres du « lobby israélien », ce qui aurait pour conséquence de réduire l'audience d'Israël auprès du Congrès. En effet, beaucoup d'amis et de défenseurs d'Israël, comme notamment les sénateurs Humphrey, Javits et d'autres, qui ont fidèlement soutenu dans le passé les dirigeants travaillistes « modérés », sont beaucoup plus réservés à l'égard du Likoud et pourraient refuser leur appui à M. Begin si celui-ci s'enfermait dans une politique d'intransigeance.

HENRI PIERRE.

DANS LA PRESSE AMÉRICAINE

WASHINGTON POST : les Etats-Unis continuent à rechercher un règlement.

« *On peut considérer le succès du Likoud de deux façons : soit comme un désastre renforçant les extrémistes arabes, affaiblissant les Arabes modérés et accroissant les difficultés israélo-américaines ; soit, au contraire, comme un événement qui favorisera la négociation dans la mesure ou le Likoud, à l'inverse des socialistes, n'aura pas à se préoccupper de son aile droite, bref pourra négocier plus facilement que le gouvernement précédent. (...)*

» *Les Israéliens ne pouvaient avoir aucune illusion avant de voter quant à la possibilité pour le président Carter de changer de politique. (...) Les Arabes, à des degrés divers, se sont engagés à coopérer avec la diplomatie américaine. Une hésitation américaine en raison de l'évolution politique en Israël serait dangereuse, puisque divers leaders arabes ont misé sur les engagements antérieurs des Etats-Unis. Les Israéliens, au moment où ils discutent la formation d'un gouvernement, doivent comprendre que les Etats-Unis continuent à rechercher un règlement...* »

NEW YORK TIMES : une formule qui peut mener au désastre.

« *M. Begin répète avec insistance que les territoires occupés ne sont pas occupés mais libérés. Cette formule peut mener au désastre. (...) Mais le Likoud n'a pas remporté une victoire retentissante. Il n'a pas vraiment gagné les élections. Il a gagné quelques sièges en plus de ceux qu'il occupait depuis 1973. Et s'il figure aujourd'hui en tête des partis israéliens, c'est en raison de la défaite humiliante subie par le parti travailliste... Aucun parti n'a vraiment été mandaté. Tout indique que les électeurs israéliens ont voté sur la politique intérieure et non pas sur la politique étrangère. (...) Quelle que soit la coalition que M. Begin parviendra à former, le gouvernement issu de cette consultation électorale sera faible. (...)*

L'éditorialiste estime que « *si les Arabes sont vraiment désireux de négocier la paix, la paralysie politique d'Israël ou le refus israélien de chercher une formule de compromis serait tragique* ».

Tribune internationale

Une ère nouvelle

par ALBERT STARA (*)

AVEC l'arrivée du Likoud au pouvoir s'ouvre pour Israël une ère nouvelle. Non certes que les questions fondamentales — notamment celles de l'intégrité et de la sécurité du pays, de l'assainissement de son économie, de l'instauration d'un régime de justice sociale au bénéfice des catégories déshéritées — s'en trouvent modifiées. Mais tout donne à espérer que la longue stagnation où l'Etat hébreu s'était en quelque sorte enfoncé va pouvoir prendre fin.

Il est évident que l'attention internationale se concentrera spécialement sur ce qu'on a appelé les perspectives de paix. Un certain nombre de mythes ont illustré abondamment les commentaires, qu'il importe de dissiper pour obtenir une vision réaliste de la situation. Que n'a-t-on raconté, dans les colonnes de la presse et sur les ondes, à propos de la « modération » que les dirigeants de l'O.L.P. manifesteraient depuis quelque temps ? Les porte-parole responsables des organisations de fedayin ont eu beau multiplier les démentis au sujet des dispositions qu'on leur prêtait à la reconnaissance du droit d'Israël à l'existence, on ne s'en est pas moins obstiné à ressasser cette fable pour tenter d'arracher à l'Etat hébreu des concessions suicidaires.

Mais alors, nous dira-t-on, que faites-vous du problème des « Palestiniens » et de leurs droits à une patrie ? Ici, une mise au point s'impose : à quoi correspond la notion territoriale — la Palestine — où ce foyer national, le « homeland » dont le président Carter a parlé, doit trouver sa place ? Ce pays s'étendait sur les deux rives du Jourdain jusqu'en 1921 quand une décision arbitraire de la Grande-Bretagne coupa en deux le territoire, dont elle livra les deux tiers, sous le nom de Transjordanie, à une dynastie étrangère, les Hachémites, ses hommes-liges. Le reste continua à porter, sous le mandat de la S.D.N., le nom de Palestine, et simultanément celui d'Eretz-Israël dans les actes officiels. Tous ses habitants, Juifs et non-Juifs, s'identifiaient alors comme étant également des Palestiniens.

IL a fallu la résolution de l'ONU en 1947 pour introduire une confusion dans le débat. En proclamant la partition, elle détruisait l'unité de la Palestine, dont une large part aurait été destinée à l'avènement d'un Etat « arabe ». Le refus de la Ligue arabe, dont cinq armées tentèrent d'envahir Israël pour l'effacer de la carte, a détruit ce projet, tandis que les troupes du roi Abdallah s'emparaient de la Judée-Samarie, et que celles du roi Farouk établissaient sur le secteur de Gaza leur domination militaire. On ne saurait tout de même — à la lumière de la fameuse formule condamnant l'« acquisition de territoires par la forces » — considérer ces conquêtes comme instaurant un pouvoir légitime. Or, la victoire d'Israël en 1967 a eu pour effet de rétablir l'unité de la Palestine, telle qu'elle existait au moment où l'Angleterre abandonna la partie.

Non, il ne s'agit pas d'un rappel historique gratuit. La conclusion qui se dégage de ces textes, c'est que les Palestiniens, quels qu'ils soient, ont aujourd'hui non pas une patrie, mais deux : le royaume de Jordanie, où ils forment d'ailleurs une majorité de 70 % de la population, et l'Etat hébreu, où ils sont incontestablement chez eux. Avant les élections déjà, Menahem Begin a précisé que tous ceux d'entre eux qui veulent prendre la nationalité israélienne, avec les droits et les devoirs que cela comporte, pourront le faire sans limite, devenant citoyens à part entière jouissant de tous les privilèges culturels, religieux et communautaires d'un régime parfaitement démocratique.

QU'EST-CE à dire ? Sinon que le fameux litige des « Palestiniens, peuple en exil » est une invention que la haine d'Israël cherche à perpétuer. Et si c'est là la querelle essentielle qui oppose l'Etat hébreu à ses voisins, elle apparaîtra vite comme n'ayant aucune substance réelle. Les prétentions de l'O.L.P., qui ne représentent que quelques milliers de mercenaires inféodés à des gouvernements que divisent des rivalités « fratricides », ne doivent pas suffire à justifier un conflit dont tous les belligérants éprouvent les effets désastreux. Le premier geste de Menahem Begin, à l'issue des élections, n'a-t-il pas été d'offrir aux voisins du « champ de bataille » d'engager immédiatement des négociations pour une paix solide et définitive ? Comment ose-t-on lui attribuer des intentions belliqueuses et annexionnistes, alors que son ambition est de créer des conditions de bon voisinage et de coopération ?

Au surplus, il n'a jamais proféré le diktat « Pas un pouce de terre ! » qu'on lui prête. Certes, il a toujours eu le juste souci de sauvegarder le patrimoine ancestral, mais, sous cette réserve de principe, il est prêt à la discussion la plus large et ouverte.

Quant aux relations futures avec les puissances en général, et les Etats-Unis en particulier, elles ne manqueront pas de bénéficier de la fin des équivoques que tant de propos et tant de silences ont jusqu'ici favorisées. Washington ne soutient pas Israël pour des motifs philanthropiques. L'Etat hébreu représente un facteur de sécurité pour l'Occident dans un Proche-Orient où les ambitions soviétiques, que vient de dénoncer à Paris le président Nemeiry, constituent une menace mortelle. Même si le dialogue devait être plus ardu, il n'en serait que mieux éclairé pour dissiper les calculs et les ambiguïtés dont Israël ferait tous les frais. La présence du Likoud à la tête du gouvernement est une garantie de fermeté pour la défense des intérêts vitaux d'Israël, qui se confondent avec ceux de la paix et de l'équilibre mondial.

ENFIN, nous ajouterons qu'il serait trop long de réfuter ici les mensonges et calomnies dont Menahem Begin et, avec lui, son mouvement ont été l'objet. Toutefois, il est indispensable de répondre à deux impostures. D'une part, il est faux que les hommes de l'Irgoun aient « massacré les habitants du village arabe de Deir-Yassine », car tous ceux qui en étaient sortis avaient été mis à l'abri. S'il y eut ensuite des victimes civiles, ce fut dû à la traîtrise des fedayin qui, arborant des drapeaux blancs, ont tiré sur les soldats juifs et ont relancé le combat. Pour ce qui est de l'affaire de l'Altalena, c'est d'accord avec la Haganah, dont Ben Gourion était le chef, que ce bateau, transportant des volontaires et des munitions, fut acheminé vers un port israélien, et c'est pour « démolir » Menahem Begin, qui se trouvait à bord, qu'ordre fut donné de couler le navire. Sans autres commentaires.

(*) Président du Hérouth-Hatzohar de France (mouvement affilié au Likoud).

Les réactions en France

M. JACQUES SOUSTELLE : les chances d'une négociation sont renforcées

M. Jacques Soustelle, ancien ministre, député réformateur du Rhône, a commenté en ces termes la défaite des travaillistes israéliens :

« *Le Parti travailliste, bien que dirigé par des hommes hautement estimables, tels que Shimon Pérès, a souffert de l'usure du pouvoir, et notamment des incidents fâcheux que provoque, dans un régime économique et social de tendance socialiste, l'interpénétration de la politique et de l'économie.*

» *Contrairement à une interprétation assez répandue, l'arrivée au pouvoir de Menahem Begin ne peut que renforcer les chances d'une négociation de paix. [...] Les Arabes auront en face d'eux un interlocuteur « coriace », assurément, mais d'une loyauté totale, lucide et résolu. On commettrait une grave erreur de jugement, si l'on voyait en Begin je ne sais quel « faucon » prêt à déclencher un nouveau conflit. Il n'ira certainement pas à un « Munich du » Proche-Orient », mais s'efforcera de définir en toute clarté les conditions d'un règlement acceptable.*

» *Je connais Begin assez bien, depuis de nombreuses années, pour être pleinement rassuré quant à son respect des règles de la démocratie. L'image de « droite », que certains tendent à donner de lui, ne correspond pas à la réalité, car nul n'est plus attaché à toutes les libertés que le président du Likoud.* »

LE P.S.U. : une politique de l'autruche

« *La victoire des partis de droite aux élections israéliennes constitue un repli d'Israël sur lui-même, l'adoption d'une politique de l'autruche. Nier l'existence du peuple palestinien et son droit à l'autodétermination n'est pas une méthode pour résoudre le problème. La poursuite et l'accentuation d'une politique d'annexion de fait ou de droit en Cisjordanie renforcera la détermination du peuple palestinien à lutter contre cette occupation.*

» *Menahem Begin, le triste bourreau de Deir Yassine, résoudra-t-il de la même façon le problème cisjordanien ?* »

M. ANDRÉ MONTEIL : Menahem Begin désire passionnément la paix

M. André Monteil, ancien ministre, président de l'Alliance France-Israël, a déclaré de son côté : « *Le Front travailliste, qui a joué un rôle si décisif dans la construction de l'Etat d'Israël, est victime à la fois de ses dissensions internes et de la longue usure du pouvoir. Je le regrette pour son nouveau leader, M. Shidont la vive intelligence, le coudon tla vive intelligence, le courage, la droiture, sont plus que jamais utiles au service de l'Etat.*

» *Y a-t-il une si grande distance entre Pérès et Menahem Begin, le vieux lutteur, le patriote inflexible, le chef politique rigoureux ? Je ne le crois pas. L'un et l'autre tomberont facilement d'accord pour qu'aucune pression extérieure, aucune défaillance intérieure ne compromette les conditions minima de la sécurité et de la survie d'Israël. C'est à tort qu'on représente Begin comme un boutefeu. Begin désire passionnément la paix, mais il ne croit pas que la paix puisse naître de la faiblesse.*

» *J'ai toujours pensé que, dans les épreuves de la guerre comme dans les difficultés de négociations politiques, Israël devait s'abstraire de querelles partisanes et se doter d'un gouvernement de large union. C'était vrai hier, quand le Likoud était minoritaire ; c'est encore vrai aujourd'hui maintenant qu'il est majoritaire.* »

AMÉRIQUES

Pérou

Les dirigeants sont divisés face aux exigences du Fonds monétaire international

De notre correspondant

Lima. — La stratégie du gouvernement face à la crise économique paraît plus difficile à définir (*le Monde* des 15, 16 et 19 mai) après le remplacement du ministre de l'économie. Le nouveau titulaire, M. Walter Piazza, est directeur d'une importante entreprise de construction et membre de conseils d'administration de plusieurs sociétés péruviennes. C'est la première fois, depuis l'arrivée des militaires au pouvoir en 1968, que le portefeuille-clé de l'économie est confié à un représentant des milieux industriels. La gauche critique ce choix, tandis que les partisans d'une plus grande ouverture au capital étranger accentuent leurs pressions, mais il n'est pas exclu que le nouveau ministre se fasse avant tout le porte-parole des secteurs « nationaux » de l'économie.

La nomination de M. Piazza, peu connu à Lima, semble avoir donné lieu à de vives discussions au sein des forces armées, et n'aurait été acquise qu'après plusieurs réunions de la junte militaire. Le nouveau ministre passe pour être proche du président Morales Bermudez.

M. Piazza devra examiner trois « plans d'urgence », pour lutter contre les difficultés actuelles. Le premier a été proposé par le Fonds monétaire international en mars dernier : un traitement de choc visant à une brusque rétraction du marché intérieur. Il a été rejeté par les forces armées. Le second vient d'être élaboré par une commission interministérielle présidée par le ministre de l'industrie, le général Gaston Ibanez, et rejette la plupart des exigences du F.M.I., comme la dévaluation et la hausse du prix de l'essence. Il prévoit, en revanche, un blocage des dépenses publiques, sans revenir cependant sur celles qui ont déjà été approuvées, ainsi qu'une hausse du prix des dérivés du pétrole à usage industriel et une augmentation des salaires.

Un troisième plan, intermédiaire, a été présenté par la Banque centrale. Il préconise une hausse limitée du prix de l'essence, et une coupe dans les dé) enses publiques. Il provoquerait, sans doute, une baisse sérieuse du pouvoir d'achat, moins brutale cependant que celle envisagée par le F.M.I. Chacun, à Lima, est conscient de l'importance du débat en 1976, les divergences quant à l'attitude à adopter face au F.M.I., avaient déjà conduit à l'élimination des ministres de gauche du gouvernement. La crise économique enlève, en tout cas, leur actualité aux projets de retour au pouvoir des partis politiques. — Th. M.

États-Unis

LE SÉNAT VOTE LA CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE

Washington (*A.F.P.*). — Par soixante-quatorze voix contre dix, le Sénat des Etats-Unis a adopté mercredi 18 mai un projet de loi inspiré par la Maison Blanche et portant création d'un département de l'énergie. Le texte sera ensuite discuté dans l'enceinte de la Chambre des représentants, puis, après ratification, soumis à la signature du président Carter, qui lui conférera force de loi.

Attribué d'avance à M. Schlesinger, déjà conseiller du président pour les questions énergétiques, le nouveau département regroupera les fonctions dévolues jusqu'à maintenant à plusieurs agences fédérales.

Son budget initial atteindra 11 milliards de dollars environ et il emploiera dès la première année vingt mille personnes.

Brésil

Les étudiants de Rio et de Sao-Paulo réclament une amnistie et la fin des persécutions politiques

Plusieurs manifestations étudiantes spectaculaires ont eu lieu, récemment, dans les principales villes du Brésil, pour exiger la libération de quatre ouvriers et de quatre étudiants détenus depuis le début du mois de mai. Vingt mille personnes se sont jointes aux manifestations, réclamant les libertés démocratiques, la fin des tortures et des persécutions politiques, une amnistie générale pour tous les prisonniers et condamnés politiques et pour tous les bannis et exilés.

Depuis, les syndicats des métallurgistes de Sao-Bernardo, dans la banlieue de Sao-Paulo, ont distribué des tracts dénonçant la disparition des ouvriers. Le cardinal-archevêque de Sao-Paulo a également fait des démarches pour retrouver M. Adamir Marini, membre de la Pastorale ouvrière, disparu lui aussi.

Cinq mille étudiants ont encore manifesté cette semaine sur le campus de l'université catholique de Rio-de-Janeiro et ont décidé de lancer un appel à Amnesty International pour obtenir la libération d'ouvriers et d'étudiants détenus et torturés pour avoir distribué des tracts le 1er mai. De nouvelles manifestations, dont certaines ont été interdites, doivent avoir lieu ce jeudi 19 mai.

Dans une lettre ouverte à la population, les étudiants de Sao-Paulo déclarent : « *Se taire, c'est être complice. C'est assez des prisons et des violences. Assez de morts « inexplicables »... Nous exigeons la liberté immédiate de nos camarades ouvriers Celso Bambille, Maria Barreto Paes, José Maria de Almeida et Adamir Marini — et étudiants — Fernando Antonio Oliveira Lopes, Anita Maria Fabri, Fortuna Dwek et Claudio Julio Gravina.* »

De leur côté, le ministre de l'éducation, M. Ney Braga, et le secrétaire de presse de la présidence, le colonel Toledo Camargo, dénoncent « *les éléments subversifs, les agitateurs qui manipulent les étudiants* ». Le colonel Eramo Dias, chef de la sûreté de Sao-Paulo, a, en outre, présenté des documents « établissant » le « noyautage » du mouvement étudiant par des éléments subversifs et mettant en cause le cardinal-archevêque de Sao-Paulo.

EUROPE

UN ENTRETIEN AVEC UN HISTORIEN TCHÉCOSLOVAQUE DISSIDENT

Moscou avait consulté les seuls P.C. français et italie[ns] avant de dissoudre le Kominform en 1956

nous déclare M. Kaplan

Munich. — Arrivé discrètement de Prague dans la capitale bavaroise, il y a huit mois, l'historien Karel Kaplan vit tranquillement dans un modeste logement où il se livre à ses travaux scientifiques. A présent, il est douloureusement déconcerté par la mésaventure qui vient de lui arriver et qui l'a placé sous les projecteurs de l'actualité (« le Monde » des 4, 6, 8-9 et 14 mai).

Affalé sur un vieux divan, parlant sur un ton amer et désabusé, mais restant prude comme peuvent l'être ceux qui ont été de lo gues années de hauts fonctionnaires d'un pa communiste au pouvoir, il ne comprend p que l'on ait pu dénaturer à ce point ses prop sur une affaire aussi délicate que celle d Rosenberg. Pour lui n'est vrai que ce qui pe être prouvé : tout le reste n'est que conject res. On trouvera ci-dessous l'essentiel de l'e tretien qu'il nous a accordé.

De notre envoyée spéciale

● LA MORT DE JAN MASARYK : « *L'article publié dans* Time *(du 9 mai) n'était pas une interview. Il a été apparemment écrit sur la base d'un entretien que j'avais eu sur des questions tout à fait différentes avec un historien américain et auquel assistait un rédacteur de* Time. *Il contient de nombreuses inexactitudes et parle aussi de questions qui n'ont pas été évoquées. Ainsi de la mort de Jan Masaryk, l'ancien ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, ou encore d'Alexandre Dubcek.*

» *On sait qu'il existe deux versions sur les circonstances de la mort de Jan Masaryk en 1948. L'une afirme que l'ancien ministre s'était suicidé, l'autre qu'il avait été assassiné par les services de sécurité soviétiques ou tchécoslovaques. Aucune de ces versions n'a pu être prouvée, et ne le sera probablement pas de longtemps. L'enquête entreprise par le parquet général tchécoslovaque en 1968-1969 n'a pas été menée jusqu'au bout et ses résultats n'ont jamais été publiés. Personnellement, je pense qu'il s'est agi d'un suicide. Je le pense, mais je ne l'affirme pas. Je le déduis de certaines discussions que Masaryk avait eues au sein du gouvernement dans la deuxième moitié de 1947, et aussi de la lettre qu'il écrivit à Staline avant sa mort. Enfin, à ce propos, il est intéressant de rappeler les opinions de certains collaborateurs du ministère des affaires étrangères que Masaryk voyait quotidiennement. Par exemple, le témoignage d'Arnost Heidrich sur les derniers jours de Masaryk, reproduit dans un livre de L. K. Feierabend,* Sous le règne du Front national, *publié à Washington en 1968, ou les déclarations du docteur Soukup, l esecrétaire personnel de Masaryk, publiées par le* Rudé Pravo *le 24 avril 1968 : elles allaient dans le sens du suicide.* »

● STALINE ET L'EUROPE APRES LA GUERRE. — M. Kaplan précise qu'à propos des projets de Staline et de l'éventualité d'une guerre en Europe, il voulait simplement apporter « *une contribution à la connaissance de l'époque et non pas énoncer une vérité révélée* ».

A son avis, après la seconde guerre mondiale, Staline était persuadé qu'il pourrait occuper l'Europe entière sans rencontrer de résistance armée. S'il voulait mettre sur pied de guerre en trois ou quatre ans son propre pays et ceux de ses alliés, c'était pour pouvoir occuper l'Europe avant que les Américains deviennent à nouveau forts militairement en Europe. Toujours selon M. Kaplan, Staline méprisait pa trop les forces des pays européens ; il lui suffisait de savoir l'Allemagne détruite.

A propos de la dissolution du Kominform en 1956, sujet de son prochain article dans la revue italienne *Panorama*, l'historien affirme, se fondant sur un document tchécoslovaque, que la direction soviétique ne consulta que les partis communistes franaçis et italien ; elle se borna seulement à l'annoncer aux autres.

M. Kaplan, outre ses tr articles pour la revue italien *Panorama*, a déjà terminé de ouvrages. L'un consacré à la nai sance et au fonctionnement d *Comecon* (le Marché comm des pays de l'Est), le second *l'Exercice du monopole du po voir sans souveraineté*, où, apr en avoir démonté les mécanism il se livre à des réflexions s les possibilités d'opposition à t tel monopole. Quant à ses autr projets, il répond : « *Je suis hi torien et me consacre à l'év lution après la guerre, notamme de la Tchécoslovaquie. Je cherche pas à faire sensation à apporter des révélations fr cassantes. Dans l'immédiat, vais m'occuper de l'évoluti après la seconde guerre mondia des relations entre le parti co muniste et le parti social-dém crate. Je voudrais me concentr ensuite, si une institution recherches historiques manifes de l'intérêt, sur les problèmes la politique européenne da l'après-guerre à l'égard de Tchécoslovaquie ; je voudra m'occuper plus particulièreme des procès politiques des anné 50 dans les pays de l'Europe quie. Je reviendrai alors sur to l'Est, et surtout en Tchécoslov les problèmes effleurés et j'e primerai mes opinions, d'une m nière plus vaste et plus détaill dans une étude ou un liv assorti de l'appareil scientifiq nécessaire et en tenant comp de toutes les exigences du trav d'historien. Jusque-là, je n'ai p l'intention de me répandre s ces questions dans les revues, l'exception peut-être de publ cations scientifiques spécialisées.*

AMBER BOUSOGLOU.

AFRIQUE

L'aventure de la Transsaharienne

II. — Des bords de la Tamise au golfe de Bénin

Les camions de la Société nationale des transports routiers (S.N.T.R.) relient désormais Alger à Lagos en moins de deux semaines. L'achèvement de la Transsaharienne réduira encore ce délai (« le Monde » du 19 mai). Pour les sociétés européennes qui ont commencé à l'utiliser, cette nouvelle liaison présente de nombreux avantages.

De notre envoyé spécial
PAUL BALTA

« *Quand on parle de fret, le client pense immédiatement au rapport temps-prix. Il veut être livré le plus rapidement possible, aux moindres frais. Nous estimons, quant à nous, que le critère de la « fiabilité », qui garantit l'arrivée de la marchandise en bon état, est au moins aussi important. C'est lui qui nous a incités à utiliser la Transsaharienne pour acheminer du gros matériel mécanique au Nigéria* », nous dit un des responsables de la société britannique Seevar, principal client de la S.N.T.R. Selon cet ingénieur, qui a accompagné le premier convoi d'Alger à Kano, *la Transsaharienne a un bel avenir devant elles* ».

Le fret maritime est, en principe, le moins cher. Mais le bateau est lent et son immobilisation dans le port de Lagos est longue. Ce dernier a battu un record mondial avec quatre cents bateaux en rade. Lors de notre passage, il y avait encore quatre-vingts bâtiments ancrés dans la lagune, le plus ancien étant là depuis avril 1976.

Le fret aérien est le plus cher, mais pas nécessairement le plus rapide et le plus sûr. Les démarches pour obtenir l'autorisation de débarquement doivent être entreprises trois semaines à l'avance. En outre, le client n'est pas toujours informé rapidement de l'arrivée de la marchandise, de sorte que cette dernière connaît les mêmes risques que dans un port. Le transporteur britannique estime que la solution de l'avion-cargo est valable lorsqu'on affrète un appareil entier ou qu'on organise une sorte de pont aérien, comme Peugeot : la firme française, qui envisage de monter au Nigéria cette année près de vingt mille voitures — contre dix mille en 1976 — transporte quotidiennement les pièces détachées nécessaires par la voie aérienne.

« *Les camions nous garantissent une sécurité presque absolue et une assez grande rapidité pour un prix moyen,* nous dit l'ingénieur de Seevar. *La cargaison expédiée de Londres ou de Rotterdam arrive à Kano dans un délai de quinze à vingt jours.* » Le prix moyen ? Environ 40 000 francs les vingt tonnes d'Alger à Kano. Au printemps 1976, l'entreprise française Chapuis a transporté des tubes pour Elf-Erap de France à Port-Harcourt : 35 tonnes pour 120 000 francs.

Selon les Britanniques, plusieurs transporteurs européens ont tenté d'organiser des services de fret avant la S.N.T.R., mais « *aucun n'a réussi durablement pour de multiples raisons* ». Chacun a voulu travailler seul ; les douanes et les polices des pays intéressés se sont méfiées des nouveaux venus, qui n'avaient pas pris contact avec les autorités au plus haut niveau ; les papiers n'étaient pas conformes aux réglementations en vigueur ; enfin, il y a eu des accidents, et des camions ont été perdus parce que certains chauffeurs ne connaissaient pas le désert ou le connaissaient mal.

Un noyau de vétérans

Au départ, l'Algérie disposait de chauffeurs qui s'étaient familiarisés avec les pistes avant l'indépendance, et elle a formé des jeunes autour de ce noyau de vétérans. La maîtrise des expéditions lointaines, avec des convois importants, a été acquise il y a quelques années, lorsque l'Algérie a participé sur une grande échelle à l'acheminement des secours aux pays du Sahel frappés par la sécheresse. Ces secours de la communauté internationale étaient livrés dans les ports algériens, d'où ils étaient envoyés, à travers le Sahara, jusqu'aux populations déshéritées. Le plus gros des convois, formé de dix-neuf camions, était parti d'Oran pour le Mali en 1974. C'était sans précédent.

Cette expérience a permis aux autorités des pays riverains du Sahara de prendre conscience d'un certain nombre de problèmes. Ainsi ont-elles constaté que des populations pouvaient mourir de faim faute de matériel adéquat et d'hommes connaissant le terrain pour acheminer l'approvisionnement à partir d'une zone de prospérité située à quelques centaines de kilomètres seulement. C'est dans ce contexte que la S.N.T.R. a étendu son réseau et organisé la liaison avec le Nigéria et le Niger, que ce dernier s'est doté de la S.N.T.N. (Société nationale des transports nigériens), tandis que le Mali créait, en coopération avec l'Algérie, une société mixte de transports. Elle devrait entrer en fonction au cours de ce semestre, et, entre autres, desservir le nord du Mali, à partir de la ville de Gao, qui doit être reliée à la Transsaharienne.

L'utilisation de cette liaison et des services de la S.N.T.R. intéresse, pour des raisons différentes, les pays africains limitrophes et l'Europe. Pour le Niger et le Mali, qui n'ont pas d'accès à la mer, la Transsaharienne facilite l'importation des produits industriels nécessaires à leur développement et à l'exportation de l'uranium nigérien en Europe. Grâce aux revenus que lui assure l'extraction annuelle de plus de 100 000 000 de tonnes de pétrole, le Nigéria, en pleine expansion, est devenu un gros importateur. Or les autorités nigérianes estiment que, même lorsque Lagos et les autres ports du golfe du Bénin fonctionneront normalement, l'approvisionnement du nord du pays, situé à un millier de kilomètres, pourra continuer à se faire avantageusement par la Transsaharienne à partir de la Méditerranée.

Après avoir hésité devant l'inconnue de la traversée du Sahara, les Européens commencent à s'intéresser à cette liaison. La Société Seevar, qui fait figure de pionnier, a préféré faire affaire avec la S.N.T.R., estimant qu'elle était « *la mieux placée* » dans l'environnement africain. Après les firmes privées, les premiers clients, la Seevar traite également pour le compte du gouvernement britannique, avec qui elle vient de conclure des accords, et elle est en passe d'en signer d'autres avec des industriels allemands, belges et néerlandais qui exportent au Nigéria. Bien que ce pays soit devenu un bon client de la France, les rapports entre les exportateurs français et la S.N.T.R. semblent plus complexes, compte tenu de l'histoire et de la géographie : la proximité d'Alger et de Marseille, la façon dont le fret maritime est partagé entre les deux pays, le monopole de fait exercé par la S.N.T.R., ne risquent-ils pas de susciter des réticences chez les transporteurs français ?

Des Libyens et des Marocains ont proposé leurs services aux Européens, mais l'Algérie a pris une importante avance avec la construction de la Transsaharienne et la création d'une société nationale aujourd'hui bien rodée. En outre, la traversée par la Libye a l'inconvénient de se faire surtout par la piste, et celle par le Maroc risque de se heurter aux embuscades de guérilleros au Sahara occidental et en Mauritanie.

De son côté, la S.N.T.R. ne reste pas inactive. Son action est orientée dans trois directions. Vers l'Afrique d'abord : les formalités administratives aux frontières des pays traversés pourraient être simplifiées. Vers l'Europe, ensuite : les exportateurs répugnant à multiplier les transbordements, et le container n'étant utilisable que pour certains produits, il paraîtrait logique que les semi-remorques de la S.N.T.R. conçues pour la piste soient envoyées en Europe, où elles seraient chargées directement. Cela suppose l'autorisation des Etats intéressés, qui ne la donnent qu'au coup par coup. La S.N.T.R. envisagerait de négocier des accords de réciprocité, qui intéressent plus, d'ailleurs, les transporteurs de l'Europe du Sud que ceux de l'Europe du Nord.

La troisième action est orientée vers les compagnies maritimes. Actuellement, les poids lourds reviennent le plus souvent à vide, le Niger, le Mali et le Nigéria n'expédiant guère de produits en Europe à l'exception de l'arachide, de la canne à sucre et des fruits.

Pour le moment, l'exportation de tels produits par la route n'est pas rentable : le fret maritime entre l'Algérie et la France étant très élevé, l'arachide livrée à Marseille atteindrait un prix prohibitif. Un accord dans ce domaine entre les armements français et algérien apporterait une contribution concrète aux échanges entre l'Afrique et l'Europe.

En Afrique, l'ouverture de routes est encore un événement. Si la Transsaharienne n'avait déjà fait ses preuves, le premier « sommet » arabo-africain du Caire aurait-il consacré 1 milliard de dollars à la construction d'un réseau transafricain de 30 000 kilomètres (*le Monde* du 11 mars) ? Ces fonds permettront le financement du tronçon qui reliera la Transsaharienne à Gao (Mali), et la construction de la Transafricaine de Monbasa (Kenya) à Lagos (Nigéria), de la Transsahélienne de Dakar (Sénégal) à N'Djaména (Tchad), de la côtière reliant Lagos à Nouakchott (Mauritanie), et de la trans-est-africaine qui joindra Gaborone (Botswana) au Caire. Toutes ces voies constitueront les grandes avenues dont le continent noir a un besoin urgent.

FIN

Au conseil des ministres

L'INDÉPENDANCE DU T.F.A.I.

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 18 mai au palais de l'Elysée, a adopté un projet de loi relatif à l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas.

Tirant les conséquences du vote du 8 mai dernier en faveur de l'indépendance, il fixe au 27 juin prochain la date d'accession du nouvel Etat à la souveraineté internationale, conformément aux accords intervenus avec les responsables des principales formations politiques du territoire. Il prévoit des dispositions spéciales sur la nationalité.

Le conseil a également adopté un projet de loi qui règle la situation des militaires originaires du T.F.A.I. Ceux qui seront rayés des cadres recevront en fonction de la durée des services rendus à la France, soit une pension de retraite à jouissance immédiate, soit une indemnité.

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

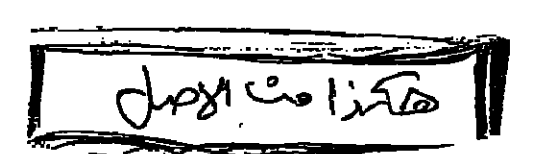
Djibouti (*A.F.P.*). — La première réunion le mercredi 18 mai à Djibouti, du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, élu le 16 mai dernier (*le Monde* du 17 mai), a été consacrée à la répartition des portefeuilles et des responsabilités.

Président du conseil de gouvernement, chargé de la coopération : M. Hassan Gouled Aptidon ; *ministre du Plan et du développement* : M. Abdallah Mohamed Kamil ; *intérieur* : M. Moumin Bahdon Farah ; *travaux publics* : M. Omar Kamil Warsama ; *économie rurale* : M. Idriss Farah Abane ; *éducation nationale* : M. Mohamed Ahmed Issa, dit Cheiko ; *fonction publique* : M. Hassan Mohamed Moyale ; *santé publique* : M. Admed Hassan Liban, dit Gohad ; *travail et formation professionnelle* : M. Ibrahim Harbi Farah ; *finances* : M. Ibrahim Mohamed Sultan.

Mercredi 18 mai, M. Giscard d'Estaing a adressé un télégramme de félicitations à M. Hassan Gouled, où il écrit notamment :

« *Votre nomination m'apparaît comme un gage précieux pour le franchissement dans le calme et la dignité de la dernière étape avant l'accession du territoire à l'indépendance.* »





EUROPE

L'AGITATION ÉTUDIANTE EN POLOGNE

« Zycie Warszawy » compare la situation actuelle à celle de 1968

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La situation reste tendue dans les milieux étudiants de Cracovie et les cercles de l'*opposition de la capitale polonaise*, après les manifestations du 15 mai et l'arrestation de six membres ou collaborateurs du Comité de soutien aux travailleurs (*le Monde* du 19 mai). Dans une déclaration remise le mercredi 18 mai aux journalistes occidentaux à Varsovie, le comité (KOR) a *mis en garde les autorités* contre des *« événements imprévisibles et incontrôlables »* pour le cas où les six opposants, parmi lesquels se trouvent l'historien Adam Michnik et le sociologue Jacek Kuron, ne seraient pas rapidement remis en liberté.

La libération des six détenus, poursuit la déclaration, serait *« une mesure importante, compte tenu de la nécessité de maintenir le calme dans l'opinion publique »*. Le KOR a fait savoir que sept de ses membres se proposaient de se rendre en délégation vendredi auprès du procureur général, M. Czubinski, pour réclamer l'élargissement de leurs camarades. Selon les services du procureur, la détention provisoire *des « six » pourrait durer trois mois.* Il ne semble pas qu'une inculpation leur ait été déjà notifiée.

Va-t-on vers un affrontement direct entre le pouvoir et le Comité de soutien aux travailleurs ? Si la direction du pays et, en particulier, *M. Gierek, le premier secrétaire*, ne sont peut-être pas encore décidés à frapper un grand coup, le jeu du chat et de la souris auquel se livrent depuis plusieurs mois les *autorités et le KOR a épuisé la* patience de nombre de dirigeants du parti. Ce mécontentement, qui s'était déjà donné assez largement libre cours lors de la dernière réunion *du comité central à la mi-avril*, est apparu mercredi dans un article publié dans le journal *Zycie Warszawy*, dont le rédacteur en chef, M. Rolinski, s'est fait remarquer à plusieurs *reprises, depuis le* début de la crise, pour ses opinions intolérantes.

Entre une *opposition aguerrie par* l'action menée depuis le mois de septembre en faveur des ouvriers d'*Ursus* et de Radom et les éléments les plus durs de son parti, qui le poussent à mettre bon ordre à *cette agitation*, M. Gierek n'a pas la tâche facile. Le premier secrétaire *n'est sans doute pas enclin à la même compréhension en face des* écrivains et des étudiants, qu'à l'égard du monde ouvrier dont il est issu et auprès duquel *il croit* disposer toujours d'une certaine confiance. C'est parce qu'il pense les avoir isolés que M. Gierek tente *de réduire la liberté d'action* des principaux animateurs du Comité de soutien aux travailleurs. Il avait déjà laissé entrevoir ce changement dans son attitude lors de son discours *du mois d'avril devant* le comité central. Ira-t-il jusqu'à laisser organiser des procès dont l'écho à l'étranger risquerait d'entamer le prestige de son pays ?

MANUEL LUCBERT.

L'opposition « trahit la patrie »

Dans un commentaire consacré aux manifestations *étudiantes* de Cracovie, M. Rolinski accuse les dirigeants de l'opposition de *« trahir la patrie ». « Nous devons être prêts à la résistance contre les provocations*, écrit-il, *et démasquer les aventuriers politiques dont les liaisons avec les centres étrangers antipolonais revêtent la forme d'une trahison.* » L'article reproche notamment aux protestataires *leurs relations* avec la revue *Kultura*, éditée à Paris par l'émigration polonaise. Certains des *« agitateurs »* d'aujourd'hui, affirme encore le journal, ont agi avec *« le même cynisme »* qu'en mars 1968 en voulant abuser de la bonne foi de la jeunesse étudiante. La comparaison avec les troubles de 1968 est significative du *climat qui règne actuellement en* Pologne. Certains courants dans le parti rêvent d'en découdre une nouvelle fois avec cette incorrigible jeunesse universitaire que l'on soupçonne toujours de se laisser mener par des « commandos » *animés par* des juifs. M. Rolinski prend, du reste, un certain soin à citer dans son article plusieurs de ces « *meneurs » dont les noms* ont une consonance caractéristique.

● *Un appel* en faveur de la libération d'un ingénieur bulgare, *M. Salomon Ben Joseph, condamné* en 1974, à Moscou, pour espionnage industriel, a été lancé récemment par *sa sœur* vivant en Israël. M. Salomon Ben Joseph avait été arrêté au cours d'une mission officielle à *Moscou*, puis jugé à huis clos. — *(A.F.P.)*

Espagne

LES DERNIERS PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES POURRAIENT ÊTRE EXTRADÉS EN BELGIQUE

Un jeune policier a été assassiné, mercredi 18 mai, dans la soirée, à Saint-Sébastien, capitale du Guipuzcoa, alors que le calme semblait revenir au Pays basque espagnol, après plusieurs journées d'incidents graves.

Les organisations nationalistes basques et les syndicats de gauche ont annoncé un nouveau mouvement de grève pour le lundi 23 mai si tous les détenus politiques n'étaient pas libérés. L'attentat de Saint-Sébastien aurait été commis par un groupe dissident de la branche militaire de l'ETA.

Le gouvernement de Madrid est conscient de la gravité de la situation un mois avant les élections générales, et il préparerait un plan de nature à donner satisfaction aux dirigeants modérés de l'opposition démocratique au Pays basque. Une décision serait annoncée à l'issue du conseil des ministres du vendredi 20 mai. Les prisonniers politiques basques, en particulier ceux qui sont impliqués dans l'assassinat, en 1973, de l'amiral Carrero Blanco, seraient extradés en direction de la Belgique. A Bruxelles, les comités basques estiment que cette solution est à l'étude et que la Belgique ne s'opposerait pas à cette arrivée d'exilés basques. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *La présidente du parti communiste espagnol, Mme Dolores Ibarruri*, tiendra le dimanche 22 mai, à Bilbao, sa première réunion publique depuis *son retour* d'exil. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS VANCE-GROMYKO A GENÈVE

Les deux parties semblent désireuses de conclure un nouvel accord SALT

De notre envoyé spécial

Genève. — Les négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT) ont repris, mercredi 18 mai, à Genève, au niveau ministériel, dans un climat très sensiblement *amélioré*. Alors que la visite du secrétaire d'Etat américain à Moscou, fin mars, s'était terminée sur un constat d'échec, l'entretien de deux heures quarante qu'a eu, mercredi après-midi, M. Vance avec M. Gromyko, a été qualifié par le porte-parole américain, M. Hodding Carter, de *« businesslike »*. Ce mot, sans équivalent en *français, signifie à la fois* sérieux, concret et efficace.

Dans ce qu'il a appelé *« une déclaration semi-commune »*, M. Carter a encore dit : *« MM. Vance et Gromyko n'ont parlé que des SALT. Ils ont eu un échange de vues complet et ont couvert en détail divers points importants. Des deux côtés on a l'intention d'examiner les vues de l'autre. Les deux parties vont étudier, jeudi, plus en détail encore, les diverses idées avancées. Pour le moment, on ne peut prévoir combien de temps va durer la négociation. »*

Le *porte-parole s'est refusé* à donner la moindre indication sur le *fond*. A Vladivostok, en novembre 1974, MM. Brejnev et Ford s'étaient entendus pour fixer à deux mille *quatre cents le nombre respectif* de leurs vecteurs nucléaires. Mais cet accord de principe n'a jamais été mis en forme dans un acte *diplomatique* en raison, notamment, de l'apparition d'armes nouvelles (le missile américain Cruise et le superbombardier soviétique Backfire).

Lors de sa visite à Moscou, M. Vance avait proposé soit de réduire le plafond fixé à Vladivostok à mille huit cents vecteurs en y incluant les armes *nouvelles*, soit de *le conserver*, chacun gardant sa liberté en ce qui concerne les armes *nouvelles*. Les Soviétiques repoussèrent ces deux propositions, mais ils ont laissé entendre depuis qu'ils pourraient accepter de réduire légèrement le plafond dans des conditions qui restent à déterminer. On *peut présumer qu'une transaction de* ce genre est discutée à Genève.

Outre la déclaration du porte-parole américain, la bonne humeur de M. Gromyko devant les caméras, la *signature* par les deux ministres d'un accord de coopération spatiale et leur participation à la cérémonie de *signature*, mercredi matin, d'une convention de l'ONU interdisant de modifier l'environnement *« à des fins hostiles »*, tous ces indices semblent indiquer que la volonté existe d'aboutir à *un nouvel accord SALT*.

En mars, le rendez-vous de Genève avait d'abord été pris pour parler du conflit du Proche-Orient. Or, depuis les élections israéliennes, personne *ne sait plus très bien ce que* Soviétiques et Américains pourraient se dire d'utile au stade actuel. C'est M. Gromyko qui, semble-t-il, a proposé, mercredi, de parler immédiatement des SALT, et c'est encore aux SALT que les deux ministres se sont consacrés, jeudi matin. Le responsable soviétique a profité de la signature de *la convention sur* l'environnement pour dire sa conviction que *« des possibilités de désarmement réel »* existent, surtout dans *« le contexte de la détente »*. Enfin, alors que les Américains pensaient que les conversations de Genève pourraient se terminer jeudi soir, M. Gromyko aurait demandé qu'elles puissent se prolonger pendant quatre *jours*, et M. Vance a accepté de ne pas fixer la date de son retour à Washington.

MAURICE DELARUE.

● *M. Brown, secrétaire américain à la défense*, a lancé mercredi 18 mai un avertissement aux pays du pacte de Varsovie, indiquant que, faute d'un accord aux négociations Est-Ouest de Vienne sur une réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.), les pays de l'OTAN augmenteront leurs forces militaires. De son côté l'agence Tass a dénoncé mercredi la décision prise à Bruxelles par les pays de l'OTAN d'augmenter chaque année de 3 % leurs budgets militaires, et a affirmé que l'U.R.S.S. diminue régulièrement le sien. Tass accuse le secrétaire américain à la défense d'avoir *« fait pression sur les alliés des Etats-Unis en utilisant l'argument usé de « la supériorité militaire » de l'U.R.S.S. »*. — (Tass.)

● *Le comité des ministres des affaires étrangères* du pacte de Varsovie, qui se réunira à Moscou dans la deuxième moitié de mai, examinera, selon *l'agence* yougoslave Tanyug, les résultats du voyage européen de M. Carter et de la récente rencontre des Neuf.

Se référant à des « sources de Prague », l'agence précise que les ministres entendront un rapport de M. Gromyko sur la reprise du dialogue soviéto-américain à Genève et discuteront du Proche-Orient et de l'évolution de la situation en Afrique. Enfin, les ministres devraient arrêter une *« position commune et formuler une approche coordonnée »* en ce qui concerne la conférence de Belgrade. — *(A.F.P.)*

● *L'Union soviétique n'a pas présenté de « véritables contre-propositions »* aux Etats-Unis pour sortir de l'impasse des *négociations SALT*, a *indiqué* mercredi 18 mai le sénateur Humphrey, à la fin d'un entretien avec le président Carter. Ce dernier, qui a fait le point sur les négociations avec un groupe de sénateurs démocrates et républicains, a confirmé, selon ses interlocuteurs, que les Etats-Unis n'avaient pas modifié leurs positions depuis le rejet par l'Union soviétique, le 30 mars, des propositions américaines. — *(A.F.P.)*

L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Le texte du projet de loi est approuvé par le conseil des ministres

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 18 mai à l'Elysée, a approuvé *le texte du projet de loi* autorisant l'approbation de l'acte du 20 septembre 1976 relatif à l'élection au *suffrage universel* direct des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes. Ce projet, qui *se réfère expressément à la décision* rendue par le Conseil constitutionnel, précise, d'autre part, que toute *extension des compétences à l'Assemblée* des Communautés européennes, quelle que soit la forme *dans laquelle elle se manifeste*, en droit ou en fait, serait de nul effet à l'égard de la France, si elle n'avait *pas été approuvée* suivant les dispositions des traités de Paris et de Rome, et dans les conditions prévues par la Constitution.

Il a également adopté le projet de loi relatif à l'élection des représentants de la France à l'Assemblée des Communautés européennes. Les dispositions annexées à la décision du conseil des Communautés européennes du 20 septembre 1976 prévoient, en effet, que jusqu'à l'entrée en vigueur d'une procédure électorale uniforme, la procédure est réglée, *dans chaque Etat membre, par les* dispositions nationales.

L'élection aura lieu à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sur des listes nationales, l'ensemble du territoire constituant une circonscription unique. Ce mode de scrutin est le plus apte à assurer une représentation équitable de toutes les grandes tendances de l'opinion française au sein de l'Assemblée européenne. Pour éviter un émiettement excessif de cette représentation, les listes qui n'auront pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne bénéficieront d'aucun siège.

Les dispositions du code électoral relatives aux conditions requises pour être électeur, aux inéligibilités et incompatibilités, à l'exception de celles *qui sont liées* à l'exercice d'une fonction dans une circonscription, ainsi qu'à la propagande et aux opérations de vote, sont rendues applicables à cette élection.

Les électeurs seront convoqués par décret, le délai de convocation étant de quatre semaines au moins ; les *Français établis hors de France* pourront voter dans les ambassades et consulats, dans des conditions analogues à celles qui sont prévues pour l'élection du président de la République. La campagne électorale durera quinze jours ; des commissions de propagande seront créées au niveau départemental pour assurer la distribution aux électeurs des circulaires et des bulletins de vote ; les candidats auront accès aux antennes de la radio et de la télévision. Le recensement des votes se fera au niveau départemental, puis au niveau national, par des commissions instituées à cet effet. La commission nationale proclamera les résultats. Le contentieux de l'élection sera de la compétence du Conseil d'Etat.

Il sera fait appel aux suivants de liste pour combler les vacances qui viendraient à se produire sans qu'il soit nécessaire de recourir à des élections partielles ou à un système de suppléants.

LES RÉACTIONS

M. CHIRAC : un pas dans la bonne direction.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a commenté avec prudence les décisions du conseil des ministres en observant que les élus de son mouvement n'avaient pas encore arrêté leur position dans le débat. Il a ajouté :

« Nous sommes très réservés dans cette affaire, car nous souhaitons que toutes les garanties soient trouvées pour éviter qu'il ne s'agisse d'une aventure de nature à mettre en cause l'indépendance nationale. Or les garanties du projet ne sont pas opposables aux tiers, c'est-à-dire à l'étranger. Ce sont simplement des garanties intérieures françaises.

» C'est un pas dans la bonne direction, mais qui n'est pas susceptible de remettre en cause un processus pernicieux, s'il devait être engagé. En toute hypothèse, nous resterons les champions de l'idée de la renégociation. »

M. STASI (C.D.S.) : un vaste débat national.

M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., a déclaré :

« Le projet de loi sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct va être enfin soumis au Parlement. Les partisans de la démocratisation de l'Europe vont ainsi pouvoir se compter.

» Pour ce qui concerne le mode de scrutin, le C.D.S., depuis longtemps, a pris position pour la représentation proportionnelle au plan national. Ce système permettra en effet de susciter un vaste débat national sur les moyens et les finalités de la construction de l'Europe, et nous sommes persuadés qu'il donnera l'occasion à la grande majorité de l'opinion française de manifester, avec toute la vigueur nécessaire, son élan en faveur de l'union européenne. »

M. MICHEL DEBRÉ : un texte déplorable.

M. Debré a déclaré, de son côté :

« Il est navrant de constater que les mises en garde n'ont pas convaincu le pouvoir exécutif. L'entêtement à lancer la France dans une aventure mal étudiée est d'une très coupable légèreté (…). Une Assemblée élue au suffrage universel, qui peut siéger toute l'année et qui est maîtresse de son ordre du jour, ne limitera jamais ses délibérations et les motions qu'elle votera au domaine des compétences fixées par les traités instituant la Communauté économique européenne (…). Il faut remonter très loin dans notre histoire pour découvrir, en quelques lignes d'un traité international, un tel piège pour l'indépendance française. Ce texte déplorable, s'il est adopté, aggravera nos tensions internes et nous affaiblira sans bénéfice pour l'Europe. »

M. GENNESSEAUX (M.R.G.) : un droit enfin reconnu.

M. Guy Gennesseaux, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, conseiller de Paris, a déclaré le 19 mai :

« Le texte de loi proposé par le conseil des ministres relatif à la prochaine élection du Parlement européen nous paraît clair et doit emporter l'adhésion du M.R.G. Le mode de scrutin envisagé permettra enfin à chaque parti, quel qu'il soit, de se présenter sous ses propres couleurs et d'être représenté au Parlement européen en fonction de son influence. C'est un droit enfin reconnu à tous les grands courants de pensée politique, mais c'est aussi un devoir pour les radicaux de gauche d'assurer leur originalité en s'exprimant totalement à l'occasion de ce scrutin capital pour l'avenir de la France et de l'Europe. »

M. MARCHAIS : un recul de M. Giscard d'Estaing.

Interrogé sur ce sujet mercredi 18 mai, alors qu'il passait dans l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, M. Marchais a déclaré :

« Il nous faut étudier le texte. Il constitue un recul par rapport à ce qu'avait dit M. Giscard d'Estaing en 1974, lors de la rencontre des Neuf ; par rapport aussi aux déclarations d'un certain nombre d'hommes politiques que je n'aurai pas la cruauté de nommer ; par rapport enfin aux propositions de différents hommes d'Etat, comme Helmut Schmidt, qui voulait faire du Parlement européen une Assemblée constituante.

» Cela signifie que la bataille menée par les communistes commence à porter ses fruits, surtout si l'élection se fait à la proportionnelle. »

LES CONDITIONS POSÉES PAR LES DÉPUTÉS COMMUNISTES

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a publié mercredi 18 mai, avant d'avoir eu connaissance des discussions du conseil des ministres, une déclaration dans laquelle il précise ainsi sa position :

1) Le texte de ratification de l'accord sur l'élection au suffrage universel de l'Assemblée *européenne doit être soumis* au Parlement français conjointement avec le projet de loi portant modalité du scrutin. Il doit s'agir d'un scrutin proportionnel sur le plan national, tout autre mode de scrutin, par exemple à caractère régional, morcelant notre pays, serait dangereux pour l'unité nationale et, par voie de conséquence, pour l'indépendance de la France. Il doit être affirmé que ce mode de scrutin sera applicable pour les élections ultérieures, et pas simplement pour l'élection prévue en 1978, en raison des dispositions de l'article 7 de l'« acte » prévoyant l'entrée en vigueur d'une procédure électorale uniforme ;

2) Le Parlement français doit marquer son intransigeante volonté d'indépendance nationale en affirmant solennellement, dans la loi, son attachement absolu aux principes ci-dessous énoncés, sa décision de les faire respecter en toute occasion :

— La *souveraineté nationale* appartient au peuple français, qui l'exerce par ses représentants *élus dans le cadre des institutions* de la République. Aucune décision de l'Assemblée européenne ne peut entraîner le transfert de tout ou partie de la souveraineté nationale à une organisation internationale.

— Les attributions de l'Assemblée européenne restent celles qui sont limitativement fixées par les traités communautaires en vigueur à la date de promulgation de la présente *loi*.

— Les décisions de l'Assemblée européenne qui excéderaient ces attributions fixées par les traités visés au paragraphe ci-dessus, et qui porteraient atteinte à l'indépendance et à la souveraineté de la France, sont nulles de plein droit et inapplicables sur le territoire français. Il doit être clairement notifié aux partenaires de la France qu'il n'est au pouvoir de personne de prétendre aliéner la souveraineté et l'indépendance de notre pays. »

● *Prêt de la banque européenne pour le canal de Provence.* Un prêt d'une contre valeur de 150 millions de francs *français a été accordé par* la banque européenne d'investissement à la société du canal de Provence pour améliorer, dans les Bouches-du-Rhône et le Var, l'irrigation et l'approvisionnement en eau. Ce prêt contribuera au financement d'un ensemble de travaux d'un coût estimé à plus de 400 millions de francs. Le projet permettra l'irrigation de 8 800 hectares. — *(A.F.P.)*

DEVANT L'ASSOCIATION DE LA PRESSE DIPLOMATIQUE

Un nouvel élargissement de la C.E.E. nécessiterait un réaménagement de ses structures

estime M. Couve de Murville

M. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, était l'hôte à déjeuner, mercredi 18 mai, de l'Association de la presse diplomatique. Il *s'est refusé* à commenter le projet de loi sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct que le gouvernement venait d'adopter au conseil des ministres, soulignant que le R.P.R. n'en avait pas encore eu connaissance et n'arrêterait sa position que dans quelques jours. En revanche, *M. Couve de Murville a longuement* évoqué les difficultés de la construction européenne, s'agissant, en particulier, de l'élargissement de la C.E.E.

L'ancien ministre des affaires étrangères a déclaré à ce sujet : *« La Communauté est devenue assez difficile à gérer lorsqu'elle s'est agrandie, avec l'entrée de la Grande-Bretagne notamment. Mais elle a subsisté, faisant ainsi la preuve qu'elle correspondait à une réalité malgré les difficultés de toute sorte, dans le domaine agricole en particulier (…). Aujourd'hui, l'éventualité d'un nouvel élargissement, destiné à répondre au souhait de pays comme la Grèce, la Turquie, l'Espagne ou le Portugal, nous pose un problème très sérieux. Pour des raisons économiques : quelles seront les conséquences de la participation au Marché commun agricole de pays qui ont des productions similaires à celles de la France ou de l'Italie ? Pour des raisons politiques aussi : l'accroissement du nombre des membres de la Communauté ne modifie pas seulement ses dimensions, mais aussi sa nature, d'autant plus que les régimes politiques respectifs de ces pays sont assez différents des nôtres.*

» D'autre part, il n'est pas commode — et sans doute même n'est-il pas souhaitable — de fermer la porte à ces pays amis et voisins. Mais, en toute hypothèse, il ne sera pas possible de maintenir telles quelles les institutions de la Communauté si celle-ci s'élargit encore. »

Interrogé sur l'importance qu'il accorde à l'élection du Parlement européen, M. Couve de Murville a répondu qu'il y avait *« beaucoup de problèmes plus urgents à régler en matière européenne »*, parmi lesquels l'absence de rapprochement de la politique étrangère des Neuf, et surtout *« la véritable remise en cause de la politique agricole commune à laquelle se livre aujourd'hui la Grande-Bretagne »*. L'ancien premier ministre a déclaré à ce sujet : *« Nous avions une politique d'aide aux producteurs. Va-t-on en faire une politique d'aide aux consommateurs, c'est-à-dire aux pays importateurs, au premier rang desquels figure la Grande-Bretagne ? »*. M. Couve de Murville a d'autre part estimé que la déclaration de M. Willy Brandt selon laquelle *« le futur Parlement européen doit devenir une Assemblée constituante »* (*le Monde* du 8 avril) ne reflète pas la position officielle du gouvernement de Bonn, qui est beaucoup plus réservée à cet égard.

POLITIQUE

L'ÉMISSION « CARTES SUR TABLE »

Pour M. Marchais, l'actualisation du programme commun suppose aussi l'extension des nationalisations

M. Georges Marchais est devenu une véritable vedette de télévision. Il est à lui seul un spectacle lorsqu'il y est invité, comme mercredi soir sur Antenne 2. Il contribue tout autant à animer l'écran qu'à faire progresser le débat politique. Alternant mimiques et maintien sévère, usant d'un langage et de tournures très populaires, il ne tarde pas à prendre en main le déroulement des opérations, ordonnant même les mouvements des caméras. Cette vitalité, qui éclipse ses interlocuteurs, provoquait mercredi soir les rires d'Alain Duhamel, tandis que Jean-Pierre Elkabbach lançait des regards tantôt désespérés, tantôt amusés. Manifestement, le secrétaire général du P.C.F. aime la télévision, et il ne le cache pas. N'a-t-il d'ailleurs pas exprimé le souhait que les « sommets » des dirigeants de l'union de la gauche soient retransmis en direct ?

M. Georges Marchais n'était pas précisément venu à Antenne 2 pour répondre à des questions. Il était là pour faire passer un certain nombre de messages qu'il a lancés, sans autrement se soucier de ses interlocuteurs. Le secrétaire général du parti communiste voulait notamment suggérer que s'il s'était trouvé face à M. Raymond Barre jeudi dernier il s'en serait mieux tiré que M. François Mitterrand. Sur ce point, il n'a guère été charitable pour le premier secrétaire du parti socialiste en expliquant que l'analyse des causes profondes de la crise économique actuelle n'avait pas été vraiment menée à bien au cours du face-à-face du 12 mai.

Il est vrai que le parti communiste ne se préoccupe guère de ménager ses alliés. Le long silence de M. Marchais qui a suivi une question sur « la loyauté » de M. Mitterrand a été particulièrement significatif, même si la réponse a été finalement positive.

Les communistes veulent d'abord montrer leur originalité et apparaître comme les meilleurs défenseurs des couches les plus défavorisées. Pour y parvenir, le secrétaire général n'a pas hésité à recourir aux arguments économiques les plus simples, pour ne pas dire les plus simplistes. En affirmant, par exemple, qu'il convient d'aller « prendre l'argent dans les coffres-forts des riches ».

Pour ce qui concerne l'actualisation du programme commun, M. Georges Marchais reste ferme, aussi bien sur l'extension des nationalisations que sur le maintien de la clause qui prévoit qu'une telle mesure puisse être demandée par le personnel d'entreprise. Mais il a, si l'on peut dire, « banalisé » cette dernière procédure. En revanche, il a admis que la gauche puisse faire preuve de souplesse dans l'application de la nationalisation de l'enseignement privé. Le secrétaire général du P.C.F. se dit également étonné de la prise de position du bureau exécutif du parti socialiste, qui a refusé, mercredi, toute restriction ou élargissement du programme commun. « Ça veut dire tout et rien », a estimé M. Marchais, en oubliant qu'au « sommet » de la gauche les négociateurs n'avaient pas consacré moins de deux heures à essayer justement de préciser la notion d'actualisation.

Si le P.C.F. est décidé à mettre en avant son originalité et à mener la négociation avec ses partenaires de la manière la plus publique, il entend aussi faire préciser la place qui lui reviendra dans un éventuel gouvernement de gauche. M. Marchais, en estimant qu'il n'existe pas de « ministère tabou », récuse par avance *toute discrimination dont son* parti pourrait être victime lors des attributions de portefeuilles. Pourtant, il n'exige rien de plus et reste dans une position assez proche de celle qu'il avait adoptée à la veille de l'élection présidentielle de 1974 en expliquant qu'à ses yeux il n'existe pas de ministères essentiels ni de ministères subalternes. — T.P.

M. Marchais pense que le programme commun, « *en renforçant les positions de la classe ouvrière, en affaiblissant les grands monopoles* », montrera ce que la gauche peut faire. Il ouvrira la voie, il créera des conditions favorables pour que le peuple, « *quand il le décidera, puisse aller plus loin* ». Mais il ne faut pas parler de « *transition* » au socialisme, estime M. Marchais, car ce mot suppose « *trop d'automatisme* ». Et il ajoute : « *Ce sont les Français qui décideront par la voie du suffrage universel.* »

Le secrétaire général du P.C. est interrogé sur la disposition du programme commun qui prévoit que la procédure de nationalisation d'une entreprise peut être ouverte à la demande du personnel, le Parlement restant maître de la décision. M. Marchais rappelle que ce droit existe et que les travailleurs de la sidérurgie viennent de l'exercer. Aussi le problème soulevé au sujet de cette petite phrase lui paraît « *secondaire* ». Il ne peut y avoir de nationalisation en dehors d'une décision de l'Assemblée nationale. Il ajoute : « *Les patrons des petites entreprises n'ont aucune raison de craindre cette petite phrase (...). On n'envisage pas de nationaliser le coiffeur du coin (...), le parti communiste est responsable. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas la nationalisation d'une petite entreprise, mais celle des grandes entreprises qui jouent un rôle essentiel dans l'économie française et se trouvent sous la coupe des grands monopoles.* »

M. Marchais explique ensuite que l'extension du champ des nationalisations procède, au même titre que l'augmentation du SMIC, de l'actualisation du programme commun. Au reste, le P.C. ne propose que de passer de la prise de participation majoritaire déjà prévue dans les domaines de la sidérurgie et du pétrole à la « *nationalisation franche* » et ne revendique donc qu'une seule nationalisation nouvelle, celle de Peugeot-Citroën. « *Nos alliés*, déclare-t-il, *devront être conséquents avec eux-mêmes. Pour atteindre le plein emploi, pour satisfaire les besoins des travailleurs, il faut s'en donner les moyens. Ces moyens, ce sont les nationalisations.* »

La fiscalité

Le secrétaire général du P.C. traite ensuite de la fiscalité : « *Notre politique est la suivante,* déclare-t-il, *premièrement, augmentation du pouvoir d'achat de 10 % en 1978, 1979, 1980. Ces augmentations se feront de façon dégressive jusqu'à 8 800 F par mois. Pour les revenus au-dessus de 8 800 F par mois, nous envisageons le maintien du pouvoir d'achat, mais pas de progression. En ce qui concerne l'augmentation des impôts, nous proposons : premièrement, un impôt sur le capital, les grandes entreprises donc ; deuxièmement, un impôt sur les grosses fortunes, c'est-à-dire sur celles qui dépassent 200 millions d'anciens francs ; troisièmemet, un impôt sur les entreprises qui pratiquent une politique des prix inflationniste.* »

M. Marchais estime que les partis signataires du programme commun pourront modifier les dispositions relatives à l'enseignement privé afin qu'elles aient « *moins de rigidité* ».

En ce qui concerne « la loyauté » de M. Mitterrand, M. Marchais déclare : « *Je pense que depuis que nous sommes en rapports, depuis que j'ai remplacé Waldeck Rochet qui est tombé malade, je pense que nous avons coopéré dans de bonnes conditions, que nous avons été loyal l'un envers l'autre.*

» *Cela n'a pas été sans difficultés, sans parfois des discussions serrées.*

» *Si le bilan est positif, ce n'est pas seulement à l'actif de François Mitterrand, Georges Marchais et Robert Fabre. Cela est dû à nos partis et aux travailleurs qui soutiennent l'union de la gauche.* »

Après avoir rappelé comment son parti envisageait « *la démocratie socialiste* » qui « *ne supporte pas la contrainte mais suppose au contraire le débat d'idées* », M. Marchais répond ainsi à la question : « *Pourquoi la France réussirait là où les autres ont échoué ?* » :

« *Avant que Glenn aille sur la Lune, personne n'y était allé. (...)*

» *Ce n'est pas la Lune que nous proposons, c'est une réalité à portée de notre peuple, mais c'est lui qui en décidera.*

» *Que nous ne soyons pas le premier parti aux prochaines élections ? Peut-être. Mais nous ferons tout pour que le parti communiste soit le plus influent. (...)*

» *Si nous sommes en second aux élections, cela n'enlèvera rien à notre volonté profonde d'être les meilleurs pour défendre les intérêts de notre peuple, pour aujourd'hui et demain.* »

Le général Binoche : le refus du P.S. et du M.R.G. d'associer les gaullistes d'opposition à leur discussion est maladroit

De notre correspondant régional

Cannes. — Lors du congrès qu'ils ont tenu les 14 et 15 mai à Nice, à l'invitation du général Binoche, les gaullistes d'opposition, qui se sont regroupés au sein d'un nouveau mouvement, l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.), avaient notamment souhaité constituer la quatrième composante de l'union de la gauche et s'étaient déclarés « *prêts à signer le programme commun* » (*le Monde* du 17 mai). Interrogé à propos du refus opposé, par les socialistes et les radicaux de gauche, à la demande faite par les gaullistes d'opposition de participer à l'actualisation du programme commun, le général François Binoche, président d'honneur de l'U.G.P. a estimé qu'un tel refus lui paraissait être d' « *une maladresse significative* ».

Il nous a déclaré : « *Etant donné les progrès effectués par la gauche dans le domaine des institutions, de la défense et de l'indépendance nationale, les gaullistes d'opposition n'auraient certainement pas posé de problèmes quant à la nouvelle rédaction du texte. Mais socialistes et radicaux de gauche nous contestent notre représentativité. (...) L'essentiel n'était-il pas de savoir s'il fallait ou non faire participer à la rédaction, puis à la signature du nouveau programme commun, une quatrième composante fidèle à l'esprit et à la tradition du général de Gaulle et capable pour cela de donner à la gauche une caution nationale pesant de tout so npoids sur une large fraction de l'opinion française ?* »

Estimant que le P.C. « *offre de plus en plus l'aspect d'un véritable parti de gouvernement* », le général Binoche note que « *les vieux cadres des partis socialistes et radicaux de gauche ne parviennent pas à s'extraire des carcans du passé* ». Il ajoute : « *L'ouverture de la gauche au gaullisme d'opposition aurait dû marquer tout de suite le début de ce qui sera de toute façon nécessaire dans l'avenir, à savoir : la large union du peuple de France derrière le programme commun du gouvernement.* »

GUY PORTE.

LA MAJORITÉ ET LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

Le débat continue sur le rôle de M. Barre

(Suite de la première page.)

Surprise ! C'est M. André Diligent qui reçoit la presse écrite dont les représentants l'entendent tenir les propos suivants : « *Il y a quelques mois, M. Chirac nous avait expliqué qu'il fallait un coordonnateur à la majorité et que celui-ci ne pouvait être que le premier ministre. En ce qui nous concerne, nous pensons que cette thèse est toujours valable et je reste fidèle à ce qu'on nous a alors expliqué. (...) Il est souhaitable que le premier ministre réunisse le plus tôt possible les leaders de la majorité autour de lui afin que les choses soient plus claires, que cessent certains petits jeux et qu'il n'y ait plus de cannibalisme dans la majorité.* » Interprétation logique : les démocrates-sociaux s'apprêtent à répondre par un « non » poli à M. Chirac, et cela malgré la récente évolution de M. Lecanuet en direction de la thèse opposée (*le Monde* du 17 et du 19 mai).

M. Barrot arrive, et le discours change : « *Certes,* dit le secrétaire général, *nous considérons toujours que le premier ministre est le plus qualifié pour diriger la majorité, c'est pourquoi nous l'interrogeons sur ses intentions. Au demeurant, nous considérons la proposition de M. Chirac comme une piste parmi d'autres pistes.* »

En fait, comme en témoignent les déclarations récentes de M. Lecanuet (« *On ne peut pas être un bon chef d'orchestre, si un des solistes importants refuse de jouer.* »), les principaux dirigeants du C.D.S. sont convaincus qu'il n'est pratiquement plus possible d'éviter la négociation « *de parti à parti* ».

Cette position ne fait, toutefois, pas tout à fait l'unanimité dans les rangs du parti, et elle vient compliquer d'autres dissensions internes actuellement perceptibles (*le Monde* du 17 mai). Aussi la réponse au président du R.P.R. a-t-elle été rédigée de manière à ménager les deux « sensibilités ». Elle comporte deux parties : l'une rappelant que les démocrates-sociaux demeurent attachés au principe du leadership du premier ministre, et qu'ils ont demandé à celui-ci de leur faire connaître ses intentions ; l'autre indiquant que la proposition du R.P.R. en vue d'un accord pour le second tour peut être prise en considération, mais qu'il est souhaitable de prévoir aussi un accord sur les choix du premier tour et la détermination des objectifs communs à l'ensemble de la majorité. MM. Lecanuet et Barrot privilégient la deuxième partie ; M. Diligent, la première. L'intervention inattendue de ce dernier devant les journalistes témoigne que les partisans d'une attitude plus dure à l'égard de M. Chirac n'ont pas désarmé. L'absence de M. Lecanuet (les journalistes n'ont pas pu savoir s'il avait ou non été avisé de la convocation d'une conférence de presse) aggravait l'impression de malaise interne.

La réorganisation des R.I.

M. Jean-Pierre Soisson (qui devait être élu, jeudi soir, secrétaire général du nouveau parti auquel l'Assemblée générale de Fréjus doit donner naissance) a pour le moment les mains libres. La manière dont s'est préparée en avril dernier la réorganisation du mouvement républicain indépendant fait de lui le seul interlocuteur de M. Chirac de ce côté-là. Il semble s'orienter vers un accord ou du moins vers une poursuite du dialogue avec l'ancien premier ministre. Il multiplie depuis plusieurs semaines les commentaires sur le « *climat nouveau* » au sein de la majorité, sur la nécessité d'un code de bonne conduite. Parfois même les propos qu'il tient sont presque identiques à ceux du président du R.P.R.

Ainsi mercredi le futur secrétaire général déclarait-il dans une interview au quotidien *Var-Matin-République* : « *Le candidat arrivant en tête au premier tour, ne serait-ce que d'une voix, devra bénéficier (...) du désistement de toutes les formations.* » « *Des règles devront prévoir le désistement automatique, au deuxième tour, en faveur du candidat le mieux placé, ne fût-ce que d'une voix* », répondait M. Chirac au micro de TF 1.

La question est de savoir si l'autorité et l'autonomie d'action dont a joui jusqu'à ce jour M. Soisson seront durables. Le secrétaire d'Etat a en effet eu la chance de pouvoir poser ses conditions avant d'accepter la charge du secrétariat général. D'une part, il n'était pas demandeur. D'autre part, étant encore membre du gouvernement, il a refusé de renoncer à son secrétariat d'Etat avant d'avoir reçu les assurances qu'il demandait. Parmi celles-ci figuraient le retrait des chefs historiques des instances dirigeantes, en particulier celui de M. Poniatowski, et la responsabilité des finances du mouvement, jusqu'alors contrôlées par le cabinet du président de la République.

M. Soisson paraît avoir obtenu satisfaction — il parle, il installe seul une équipe bien à lui, il sera le seul dirigeant élu de la nouvelle formation, — mais pourra-t-il « tenir » ainsi quand il ne disposera plus du recours que constitue son poste gouvernemental ? Si les républicains indépendants viennent aussi nombreux que l'espèrent les organisateurs du congrès (entre dix mille et quinze mille participants), M. Soisson aura indubitablement gagné un peu de poids face à M. Chirac avant ses discussions avec celui-ci.

La lettre de M. Jacques Chirac a également été adressée au Centre national des indépendants et au parti radical. La direction du C.N.I.P. a fait savoir qu'elle n'entendait pas prendre de décision hâtive, mais les amis de MM. Bertrand Motte et Camille Laurens semblent plutôt favorables à la perspective ouverte par l'ancien premier ministre que M. Motte a rencontré mardi.

Du côté des radicaux, l'affaire sera sans doute un peu plus compliquée compte tenu du manque d'aménité des récentes déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et de Mme Giroud à l'égard de l'ancien premier ministre. Une possibilité de dialogue est néanmoins préservée. Il faudra sans doute attendre la première réunion du comité directeur élu lors du congrès de Paris et la mise en place du bureau pour que soit connue la réponse des valoisiens. Cette réunion pourrait avoir lieu avant la fin du mois.

Les dirigeants centristes, giscardiens et radicaux sont convaincus que la négociation préparatoire aux élections de 1978 ne peut se faire sans le président du R.P.R. Leur préoccupation est désormais « l'après 1978 » : d'ores et déjà ils s'interrogent sur les moyens qu'ils auront d'éviter l'hégémonie de M. Jacques Chirac sur ce qui sera alors la majorité ou l'opposition.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

L'ADMINISTRATION DES DOM

Le conseil des ministres, réuni à l'Elysée le 18 mai, a approuvé un projet de décret transformant le secrétariat général pour l'administration des départements d'outre-mer au ministère de l'intérieur en direction des départements d'outre-mer, afin de donner à l'administration des départements d'outre-mer une structure comparable à celle des autres départements français.

L'Assemblée nationale institue une commission d'enquête sur les importations « sauvages »

Mercredi 18 mai, l'Assemblée nationale examine les conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de résolution de M. Boudet (réf. Orne) tendant à créer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les conditions dans lesquelles ont lieu des importations « sauvages » de diverses catégories de marchandises.

M. LIMOUZY (R.P.R.), rapporteur, relève qu'à maintes reprises des parlementaires ont interrogé le gouvernement « *sur la croissance anormale d'importations qui, basées généralement sur des pratiques frauduleuses ou irrégulières, faussent le jeu de la concurrence internationale, déséquilibrent certaines branches d'activité, et compromettent dans des secteurs essentiels la situation de l'emploi national (quatre-vingt-quinze mille emplois supprimés en quelques années) et même européens* ».

« *Il convient,* poursuit M. Limouzy, *de se prémunir contre ces pratiques irrégulières, non pas en adoptant des mesures à caractère protectionniste, mais en faisant respecter les règles communautaires et la protection dont bénéficie l'espace économique de la Communauté européenne à l'égard des pays tiers. Il convient de défendre l'emploi qui serait compromis sans appel si nous faisions du Marché commun un espace libertaire de la combine internationale ou une passoire complaisante.* »

Il conclut : « *Il ne s'agit pas de condamner le gouvernement français, mais de conforter sa position à Bruxelles. Il ne s'agit pas de protectionnisme mais de la loyauté retrouvée du jeu concurrentiel international. Il ne s'agit pas d'opprimer les industries du tiers-monde qui ne retirent aucun enrichissement réel de ces pratiques, mais simplement de ne pas nourrir, au prix du chômage européen, un nouvel esclavagisme outre-mer.* »

Pour ces motifs, la commission propose la création d'une commission d'enquête de vingt et un membres qui sera chargée de procéder aux investigations nécessaires et de proposer les mesures aptes à remédier à cette situation.

Dans la discussion générale, M. Boudet, auteur de la proposition, confirme que plusieurs branches économiques françaises sont menacées par des importations irrégulières en provenance de pays tiers. Il rappelle que le traité de Rome prévoit l'adoption d'un tarif extérieur commum. M. SENES (P.S., Hérault), dénonce les méfaits du libéralisme, insiste sur les problèmes du monde viticole et annonce que son groupe votera la proposition. Enfin, pour M. LUCAS (P.C., Pas-de-Calais), il convient d'enquêter non seulement sur les importations « sauvages » mais également sur les exportations de capitaux français servant à produire les marchandises importées. Il cite notamment l'exemple de l'usine Rhône-Poulenc installée à Bangkok. M. Limouzy insiste sur l'unanimité qui s'est dégagée au sein de la commission.

M. Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, déclare : « *Le gouvernement n'envisage pas un retour au protectionnisme. Toutefois, les échanges internationaux se sont, dans certains secteurs, développés dans des conditions anarchiques qui ne sont pas acceptables. Il importe donc de renforcer la protection des consommateurs et de faire jouer des mécanismes de sauvegarde dans les secteurs les plus menacés. Le gouvernement approuve la constitution d'une commission d'enquête.* »

Pour M. BIGNON (R.P.R., Somme), la priorité, « *c'est le droit au travail qui doit être accordé aux Français* ».

Finalement, l'Assemblée décide d'instituer une commission d'enquête de vingt et un membres.

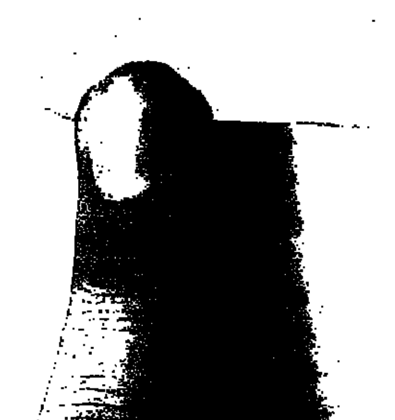
LES DEUX-PIÈCES DE M. LIMOUZY

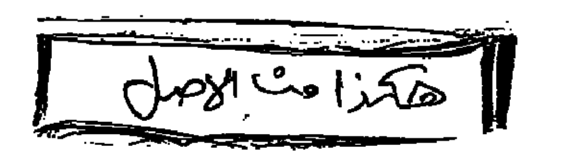
Afin d'illustrer sa démonstration sur l'opportunité d'instituer une commission d'enquête sur les importations « sauvages », *M. Limouzy, député R.P.R. du Tarn, a exhibé à la tribune du Palais-Bourbon ce que le* compte rendu analytique officiel de *l'Assemblée devait nommer pudiquement* « quelques articles de textile léger ». *Il s'agissait en fait de deux maillots de bain deux-pièces, l'un rose, l'autre bleu.*

Les présentant successivement aux députés, tel un camelot sur les grands boulevards, il a expliqué que le rose, copie conforme d'un modèle français, est fabriqué en Corée du Sud et arrive en France au prix de 5 francs. Puis, brandissant le bleu, son homologue français, il a indiqué que le coût de la matière première nécessaire à sa fabrication représentait à lui seul le prix de vente du premier. « Communiquez les pièces au gouvernement ! », *a lancé M. Fanton (R.P.R.).* « Voilà un dossier étoffé », *a constaté M. Claudius-Petit (Réf.). Et l'assistance, clairsemée, de s'ébaudir.*

Tout en saluant le didactisme du rapporteur et son souci de « vulgariser » *un dossier certes technique, on se demandera toutefois si de tels procédés contribuent vraiment à relever le crédit d'une institution encore trop souvent décriée. Diffusée largement et complaisamment à l'extérieur, l'image d'un parlementaire chevronné, ancien secrétaire d'Etat, détaillant un deux-pièces à la tribune de l'Assemblée, laissera peut-être dans l'opinion, une fois les sourires dissipés, une impression de légèreté, de futilité, voire un certain malaise.*

On a bien ri mercredi au Palais-Bourbon. Souhaitons que certains, après coup, aient ri jaune. — *P. Fr.*





SOCIÉTÉ

DEUX VIEILLES DAMES OBSTINÉES

Le siège de la rue Jonquoy

C'est dur d'habiter dans une automobile. Depuis trois semaines, Mme de Monteleone et sa fidèle « soignante », Mme Masserelli dorment dans leur voiture devant le numéro 1 de la rue Jonquoy, dans le quatorzième arrondissement de Paris, sous les fenêtres de l' « adversaire ». Les deux vieilles dames — soixante-dix-huit et soixante et onze ans — veulent, par ce moyen inédit, déloger les locataires du cinquième. « Je suis à la rue, ils n'ont qu'à aller à l'Assistance publique et me restituer un appartement qui m'appartient, *dit Mme de Monteleone* ; depupis vingt ans, je leur demande de vider les lieux. » *Evidemment, là-haut, on fait la sourde oreille.*

« Tout a commencé par une chute. J'ai été hospitalisée en Italie et je n'ai pu revenir à Paris pour occuper l'H.L.M. que j'habitais boulevard Blanqui. L'office de Paris vient de m'expulser, c'est pourquoi je veux à présent récupérer mon appartement. »

La loi ne lui permettant pas de chasser ses locataires sur-le-champ, elle a imaginé cette manifestation insolite. Mme de Monteleone, qui possède le sens de la mise en scène et un courage certain — il n'a pas fait chaud ces temps-ci, — a décidé de protester à longueur de nuits en campant devant chez elle. « Je suis sans abri ; je tiendrai tant que je n'aurai pas obtenu gain de cause. » « Nous tiendrons » *reprend, confiante, sa fidèle amie.*

Avec les jours, on s'organise. Le chien Tobbie dort à la place du chauffeur et porte une muselière, car, après 20 heures, « il ne reconnaît pas ses maîtres ». *A ses côtés, Mme de Monteleone, dont une jambe est couverte d'un hématome. Derrière, un autre chien, un Saint-Bernard de 125 kilos, et l'amie, pêle-mêle. Douze sacs de nourriture pour les deux bêtes, des couvertures, des pulls et des bonnets.*

« Dans la journée, nous allons voir mon avocat, nous promenons les chiens. Pour la toilette, nous allons chercher de l'eau dans la cour de mon immeuble. » *La vieille dame est installée dans sa protestation, certaine de son bon droit, obstinée au risque d'y perdre la santé. Son amie ne refuserait pas un bon lit. Mais a-t-on vu Sancho Pança renoncer aux plus folles entreprises de son héros ?*

Les habitants du quartier paraissent toutefois moins sensibles. Le boucher approuve : « C'est la propriétaire, elle a des droits. » *La patronne du restaurant trouve la situation* « bizarre ». *Quelques-uns s'émeuvent, mais, dans l'ensemble, c'est plutôt l'indifférence. A peine si, dans la nuit, les vitres embuées de la petite auto attirent l'attention des passants.*

« C'est les *Misérables* », *dit Mme de Monteleone, qui possède des biens en Italie. Mais cette misère peut ressembler plutôt à un caprice, à une manie de vieillard. On n'y croit guère dans le quartier. La voiture immatriculée à Rome, comme celle d'un touriste, ce gros chien dévoreur de viande rouge : la mise en scène de la détresse est un peu trop décorée.*

A bout de nerfs

L'indigence, c'est dans le petit appartement convoité qu'elle sévit. M. Vial et sa sœur y habitent seuls. « Nous sommes attachés au quartier, c'est dans cet appartement que mon frère est né, il y a soixante-cinq ans. Le loyer n'est que de 100 francs par mois... mais, depuis que la voiture est là, nous hésitons à sortir. » *A travers les rideaux, ils observent les allées et venues des assiégeantes.* « Je suis à bout de nerfs, j'ai rencontré la « soignante » et elle a chantonné sur mon passage, *dit Mlle Vial* ; nous subissons un préjudice moral. » *Deux personnes démunies, aux aguets, atteintes jusque dans leur sommeil :* « Je me lève parfois la nuit pour voir si elles sont encore là. »

Danas la rue, c'est le grand jeu. Avec des airs très dignes, la dame de soixante-dix-huit ans, ancienne assistante sociale et commissaire des scouts, veille obstinément, souffre stoïquement ; elle sait qu'elle détient là les meilleures armes de son combat : un siège moral. Déjà le consulat général d'Italie a été alerté, les prêtres de la paroisse se sont penchés sur le cas, les communistes du quartier sont passés... « Elle sait du droit : elle est polyglotte », *lance d'un ton doctoral sa confidente.*

A l'étage, les Vial vivent dans le malaise. Ils n'ouvrent plus, comme si déjà le piège s'était refermé. « Je ne veux pas aller dans une maison de retraite, être séparée de mon frère, voilà tout... » *Sur le trottoir, devant son campement, Mme de Monteleone et son aide font les sentinelles. Tant pis si, en face, l'adversaire a aussi les cheveux blancs.*

CHRISTIAN COLOMBANI.

DÉFENSE

Le contre-amiral Henri Darrieus est nommé commandant de la zone maritime de l'océan Indien

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 18 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● MARINE. — Est nommé commandant la zone maritime de l'océan Indien, le contre-amiral Henri Darrieus.

[A bord d'un ancien pétrolier, *la Charente*, transformé en navire de commandement, l'amiral en charge de la zone maritime de l'océan Indien a sous son autorité, à l'heure actuelle, dix-huit navires, dont douze bâtiments de combat. Dans cette flotte, qui représente environ 13 % du nombre des navires en service dans la marine nationale, figure actuellement le porte-avions *Clemenceau*, avec quarante avions et hélicoptères.]

Sont nommés : commandant les sous-marins d'attaque, le contre-amiral Henri Fages ; chargé des fonctions de sous-chef d'état-major « matériels » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Claude Pieri. Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine, le vice-amiral André Maler.

Est promu contre-amiral, dans la deuxième section (réserve), le capitaine de vaisseau Henri Touzot.

● TERRE. — Sont nommés : adjoint au général gouverneur militaire de Nancy, commandant la IV[e] division et la 61[e] division militaire territoriale, le général de division Louis d'Harcourt ; chef du bureau des officiers généraux des armées, le général de brigade Michel Jorant. Est placé en position de service détaché auprès du premier ministre (secrétariat général de la défense nationale), le général de brigade Guy Duhesme.

Sont promus général de brigade, les colonels Charles Alexandre et Henri Dejardin.

Sont promus général de brigade dans la deuxième section (réserve), les colonels Louis Kalc, Charles Colin et Valentin Gallineau. Est admis en deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, l'intendant général de deuxième classe Gustave Loriot.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Pierre Birden ; général de brigade aérienne, le colonel Jean Raynaud.

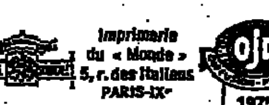
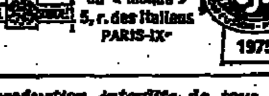
Est admis, sur sa demande, au bénéfice du congé du personnel navigant, le général de corps aérien Daniel Saint-Macary.

Est promu général de brigade aérienne dans la deuxième section (réserve), le colonel Roger Lhomme.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Henri Piatier ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Claude Napoly.

[Agé de soixante ans, l'ingénieur général de l'armement Henri Piatier a été, notamment, en 1954, directeur du cabinet du haut commissaire à l'énergie atomique, chargé de mission auprès de l'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique en 1971 et directeur général adjoint de l'Ecole polytechnique depuis 1972.]

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ENQUÊTE

LA MER D'EMPOIGNE

IV. — L'appropriation

par YVONNE REBEYROL

L'océan a montré qu'il n'est pas une réserve inépuisable de protéines. Les lois biologiques imposent des limites à l'exploitation. Pour les ressources minérales, seuls sont actuellement exploités le pétrole et quelques placers sous-marins. Mais on pense de plus en plus aux nodules polymétalliques de grands fonds marins, tout au moins à ceux dont la teneur globale en nickel, cuivre et cobalt est d'au moins 2,6 % (« le Monde » des 17, 18 et 19 mai).

Pendant des siècles, la propriété de la mer n'a été revendiquée par personne : l'océan appartenait à tout le monde. Chacun était entièrement libre d'y naviguer et d'y pêcher. Seule, une mince bande d'eaux proches du rivage était assimilée aux terres émergées, et chaque Etat côtier y était souverain comme sur son territoire. Au dix-septième siècle, Grotius formula le droit coutumier qui finit par prévaloir : les eaux territoriales étaient limitées à 3 milles nautiques (5,55 kilomètres), soit la portée des canons de l'époque. Cette définition avait son corollaire : nul Etat ne pouvait s'approprier la totalité de l'océan mondial.

En deux siècles, la portée des canons a considérablement augmenté, mais il a fallu attendre le 28 septembre 1945 pour que Truman revendique, pour son pays, le droit exclusif d'explorer et d'exploiter les ressources naturelles sur tout le plateau continental américain.

Une des quatre conventions signées à l'issue de la première conférence des Nations unies sur le droit de la mer (Genève 1958) concrétisa cette évolution du droit traditionnel, *entérinant ainsi* le droit coutumier en train de se créer (1). Désormais, l'Etat côtier avait des droits souverains et exclusifs sur les ressources minérales (essentiellement les hydrocarbures) que pouvait recéler son plateau continental. La limite de ce plateau vers le large était assez floue puisqu'elle était fixée à « la *profondeur* de 200 mètres ou, au-delà de cette limite, jusqu'au point où la profondeur des eaux surjacentes permet l'exploitation des ressources naturelles desdites régions ». A l'époque, cette définition semblait être une simple clause de style : on ne savait guère forer que par vingt ou vingt-cinq mètres d'eau.

La convention de Genève de 1958 avait prévu le mode de partage du plateau continental entre des Etats côtiers adjacents ou se faisant face : la ligne d'équidistance, aménagée au besoin par des corrections mineures dues à des particularités géographiques (caps, golfes ou îles par exemple) ou à des circonstances spéciales (droits historiques, entre autres). Ainsi furent partagés à l'amiable, entre leurs riverains, les fonds de la mer du Nord et du golfe Persique.

En revanche, la France et la Grande-Bretagne ont dû recourir à un arbitrage international (dont la décision n'est pas encore rendue) pour délimiter le plateau continental de la Manche situé à l'ouest du méridien 0° 30' ouest.

Quant à la Grèce et à la Turquie, le partage de la mer Egée leur a fourni un nouveau sujet de querelle : la quasi-totalité des îles de cette mer étant grecques, la Grèce revendique tous les fonds de la mer Egée. Pour elle, la ligne d'équidistance passe entre les îles grecques et la côte turque toute proche de ces îles, alors que, pour les Turcs, le partage doit se faire selon des principes d'équité...

Parallèlement à cette appropriation du plateau s'amorçait celle des eaux proches des terres émergées. Cette évolution a commencé *en 1952 lorsque les signataires* de la déclaration de Santiago (Chili, Pérou et Equateur) ont proclamé leur souveraineté sur le plateau continental et les eaux surjacentes jusqu'à une distance de 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) de façon à s'y réserver l'exclusivité des richesses vivantes.

Des limites anarchiques

Pour les eaux territoriales et la pêche : les quatre conventions de 1958 prévoyaient la ligne des 12 milles nautiques (22,2 km) comem limite maximale au-delà de laquelle ne pouvaient s'étendre les eaux territoriales, augmentées de la zone contiguë dans laquelle l'Etat côtier exerce des compétences fiscales, douanières, sanitaires *et d'immigration*. Elles ne reconnaissaient aux Etats côtiers que la propriété des espèces vivant SUR le plateau continental, et non pas de celles qui vivent en pleine eau au-dessus de celui-ci (2). Tout au plus donnaient-elles le droit de réglementer la pêche au-delà des 12 milles, de façon à préserver les stocks de matière vivante.

Pourtant, dès 1958, l'Islande a étendu à 12 milles la zone réservée à ses pêcheurs, mais il a fallu trois ans d'incidents puis de négociations pour que la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale signent avec l'Islande une convention limitant leurs droits de pêche dans cette zone de 12 milles.

Peu à peu, cependant, de nombreux pays ont étendu unilatéralement leurs eaux territoriales. Il s'en est suivi une variété anarchique des limites : de 4 à *200 milles selon les pays*, bien que la plus couramment adoptée ait été celle des 12 milles (par la France, entre autres, le 24 décembre 1971).

Cette tendance à l'appropriation se manifesta dès la session de Caracas (1974) et fut une nouvelle occasion d'affrontement entre les pays industrialisés et les Etats en voie de développement.

Les premiers étaient opposés à toute extension des appropriations *nationales : leurs chefs de file*, Etats-Unis et U.R.S.S. d'accord pour une fois, tenaient à maintenir le statut d'eaux internationales sur la plus grande partie possible des océans. Les flottes de guerre américaine et soviétique jouent, en effet, un rôle capital dans la stratégie globale des deux Super-Grands et la seule extension à 12 milles de toutes les eaux territoriales pourrait restreindre la liberté de circulation *dans quelque cent vingt détroits*.

Les pays en voie de développement ont cherché, dès le début des discussions, à limiter au maximum le champ d'action des Etats industrialisés. Non seulement les eaux territoriales devaient être étendues à 12 milles, mais encore les Etats-archipels — et non les archipels dépendant de pays continentaux — s'approprieraient comme « archipélagiques » tout l'océan compris entre des lignes imaginaires (les lignes de base) dessinant une espèce de polygone dont les sommets seraient les îles les plus extrêmes. Au-delà de ces eaux « archipélagiques » s'étendrait la zone des 12 milles d'eaux territoriales ! (3).

Il fut très vite évident que, l'extension des eaux territoriales à 12 milles passant dans les faits, ces eaux territoriales seraient prolongées sur 188 milles (soit 200 milles à partir des côtes) par une zone économique exclusive dont toutes les ressources, minérales et vivantes, seraient réservées aux Etats côtiers.

L'attribution à chaque pays côtier de l'exclusivité des ressources minérales ne posait pas de problème puisque le principe était entré dans les faits et même dans les textes depuis plus de quinze ans. En revanche, l'exploitation exclusive des ressources vivantes bouleversait les données de la pêche mondiale. Les premières flottes de pêche du monde — en particulier soviétique et japonaise — se verraient-elles exclues de leurs grandes zones de pêche. Les Japonais pêchaient à proximité des côtes soviétiques, 1,6 million de tonnes d'animaux marins (soit 15 % de leurs prises annuelles) et presque autant (1,3 million de tonnes) dans les eaux américaines du Pacifique ou de l'Atlantique. Quant aux Soviétiques, plus de la moitié de leurs 10 millions de tonnes de captures annuelles provenaient des zones de pêche proches de pays étrangers.

Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont été, au début, pour des raisons surtout stratégiques, tout à fait opposés à la création des zones économiques exclusives. Les Soviétiques avaient tout intérêt à continuer d'envoyer leurs chalutiers *dans des parages lointains*, d'autant plus que de nombreux bateaux de pêche russes sont *truffés d'appareils d'écoute... Les* Etats-Unis, en revanche, avaient à faire face à un sérieux problème interne : le gouvernement fédéral était opposé aux zones économiques exclusives mais les pêcheurs américains qui ne pratiquent guère la pêche lointaine, réclamaient la création d'une zone de pêche exclusive de 200 milles le long des côtes des Etats-Unis.

Un peu partout, l'instauration des zones de pêche exclusive divisait le monde de la pêche : les « hauturiers » redoutaient la création de ces zones, les « côtiers ».

Sans qu'aucun accord formel ait été conclu, les appropriations nationales, par décisions unilatérales, se sont multipliées depuis 1974. De nombreux pays même ceux qui y étaient le plus opposés, se sont adjugé des zones économiques exclusives (la France, le 16 juillet 1976, mais sans y inclure la Méditerranée) ou des zones de pêche exclusive, (l'U.R.S.S. et l'Europe des Neuf, sauf en Méditerranée, le 1er janvier dernier, les Etats-Unis le 1er mars ; le Japon en fera probablement autant dans le courant de l'été prochain). On assiste ainsi à une évolution irrésistible et très probablement irréversible du droit maritime traditionnel.

Chaque Etat côtier sera-t-il en mesure de faire respecter les réglementations de la pêche dans l'ensemble de sa zone économiques (4) ? Comment la France, avec ses possessions océaniennes et américaines, pourra-t-elle surveiller 11 millions de kilomètres carrés et même les seuls 340 000 kilomètres carrés prolongeant son territoire métropolitain ? Comment le Canada arrivera-t-il à contrôler 5 millions de kilomètres carrés ?

Des zones de plus en plus exclusives

Au fil du temps la notion de zone économique exclusive s'est chargée de nouvelles exigences. A l'exclusivité de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales et vivantes, est venu s'ajouter le droit, pour chaque Etat côtier, d'imposer ses propres normes anti-pollution et de traduire, éventuellement, les contrevenants devant ses propres tribunaux. Selon le droit maritime traditionnel, les commandants fautifs relèvent des tribunaux de l'Etat de leur pavillon lorsque le délit a eu lieu hors des eaux territoriales.

Ces prétentions anti-pollution ne sont pas nouvelles puisque, dès 1970, le Canada a créé, dans la limite des 100 milles nautiques (185,2 kilomètres), une zone où il entend imposer ses propres normes anti-pollution.

Mais les Etats ayant d'importantes flottes restent opposés à l'instauration de normes fixées par chaque pays côtier.

La recherche scientifique pose un problème supplémentaire. Les Etats côtiers en voie de développement veulent, de plus en plus, soumettre à leur autorisation préalable et à leur contrôle, *toute campagne de recherche* scientifique ayant lieu à moins de 200 milles de leur littoral. Pour eux, la recherche peut toujours dissimuler l'exploration de leurs ressources vivantes et minérales, ou masquer des études à but militaire. En revanche, la communauté scientifique et les Etats industrialisés, qui sont les seuls à faire de la recherche océanographique, font valoir que les eaux marines et les organismes vivant dans les océans ignorent les frontières politiques, que l'océan est un tout qu'il faut étudier globalement pour le plus grand profit de l'humanité.

Les pays participant à la conférence des Nations unies sur le droit de la mer ne tireront pas tous profit de la création des zones économiques : vingt-neuf Etats n'ont pas de littoral, donc pas de zone économique, et vingt-trois n'en auront qu'une limitée par suite de la faible longueur de leur fenêtre littorale ou de la configuration des côtes (5).

Regroupement des pays défavorisés

Lors de la session de Genève en 1975, les pays sans littoral ou « géographiquement défavorisés » se sont donc groupés. L'année dernière, à New-York, ils ont réclamé une part des richesses de la zone économique de leurs voisins maritimes. Cela a failli provoquer l'éclatement du bloc des « 77 », de nombreux pays en voie de développement, richement dotés par la géographie et les partages politiques (datant souvent de la période coloniale), étant absolument opposés à un *partage quelconque, même* au profit d'un membre des « 77 » moins bien pourvu. A la conférence sur le droit de la mer, chaque Etat, quels que soient son développement, ses ressources, sa population, dispose d'une voix et, faute de consensus, la conférence pourrait recourir au vote. Or, les décisions prises par vote, doivent l'être à la majorité des deux tiers ; et cinquante-deux voix forment un tiers bloquant puisque *cent quarante-neuf pays* sont représentés à la conférence.

L'appropriation de plus du tiers de l'océan mondial par les Etats côtiers semble être un fait acquis et l'on ne s'en tiendra pas là. Quarante-quatre pays — Argentine, U.R.S.S., Australie, Canada, France, Grande-Bretagne, Irlande, etc. — sont bordés de plateaux continentaux débordant largement les 200 milles. Et, manifestement, la totalité des plateaux continentaux sera réservée aux Etats côtiers jusqu'au « rebord externe de la marge continentale ». Où sera fixé ce rebord ? Au pied de la pente ou quelque part sur le glacis ? La question est déjà posée.

(1) Les Nations-Unies ont organisé, à Genève, en 1960, une deuxième conférence sur le droit de la mer. Mais aucune convention n'a été adoptée lors de cette réunion.

(2) Cette subtilité est à l'origine de la « guerre de la langouste » qui a opposé la France au Brésil en 1966. Si les langoustes marchaient sur le fond, elles seraient la propriété du Brésil ; si elles nageaient, elles pouvaient être pêchées par n'importe qui.

(3) Les eaux « archipélagiques » auraient un statut intermédiaire entre celui des eaux territoriales où sont garantis la libre navigation des navires de commerce et le « passage inoffensif » des bateaux de guerre, et les eaux intérieures où le transit est soumis aux mêmes réglementations que sur le territoire national. Les eaux intérieures comprennent un certain nombre de baies, de rades et d'estuaires situés en-deçà des lignes de base à partir desquelles partent les eaux territoriales.

(4) Le cas des « rochers qui ne se prêtent pas à l'habitation humaine ou à une vie économique propre » soulève un problème très spécial : la zone économique d'un îlot minuscule pourrait couvrir une surface de 431 000 kilomètres carrés, soit presque les huit dixièmes de la superficie de la France.

(5) Le Zaïre est, sans conteste, le pays le plus désavantagé. Ce pays de 2 435 000 kilomètres carrés aura une zone économique de 1 026 kilomètres carrés (soit 0,04 % de la superficie émergée).

Prochain article :

LA PEAU DE CHAGRIN

RELIGION

Dans une lettre aux chefs des différentes confessions

Deux cents personnalités lancent un appel pour le respect de la liberté religieuse

Dans une lettre adressée à Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale française, à Mgr Meletios, président du comité inter-épiscopal orthodoxe, au pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, au grand rabbin Kaplan et au docteur Abd El Halim Mahmoud, grand sheikh d'Al-Azhar, deux cents personnalités de différentes confessions religieuses (1) lancent un appel, « en tant que croyants vivant dans un monde où reste possible la liberté d'expression », en faveur de « ceux de nos frères qui, en de nombreux pays, ne peuvent ni pratiquer ni dire leur foi librement ».

Après avoir rappelé le risque, passé ou présent, pour des croyants de *« faire de leur foi une idéologie contraignante »*, les signataires de la lettre rappellent les dispositions concernant la liberté religieuse prises par les trente-cinq pays cosignataires de l'acte final de la conférence d'Helsinki, en août 1975.

Malgré cette reconnaissance publique de la liberté religieuse, des persécutions existent dans de nombreux pays. *« Nous plaçant hors de toute passion partisane*, ajoutent-ils, *nous observons des signes étrangement complémentaires : le renouveau spirituel dans les pays de l'Est, prouvant que l'homme ne vit pas seulement de pain et ne peut se résoudre au néant ; le renouveau du sens de la justice évangélique dans les pays d'Amérique latine, en Afrique du Sud et en maintes régions du monde, attestant que la fidélité au Dieu vivant est inséparable du service du frère (...). »*

Puis ils posent les questions suivantes aux autorités des différentes confessions religieuses :

« Comment éveiller la conscience de tous les croyants, en les sensibilisant à ce problème de la persécution, de telle sorte que puisse aboutir une démarche unanime auprès des organismes officiels internationaux ? Et cela, en évitant le piège de la « récupération » partisane qu'elle risque de provoquer et qui fausserait le but ultime de cette démarche : dire la vérité.

» Dans cette perspective, et étant donnée votre haute fonction, nous nous permettons de vous demander s'il ne serait pas souhaitable et opportun d'encourager, dans un premier temps, la création d'un conseil composé de personnalités compétentes et désignées parmi les croyans chrétiens, musulmans et juifs, et les personnalités qui, sans partager nos fois respectives, sont attachées au respect de la personne et à la liberté de l'esprit. Ce conseil serait spécifiquement chargé d'examiner cette grave et urgente question. »

« Il ne faut pas isoler la question religieuse des libertés essentielles »

Dans une réponse rendue publique le 12 mai, les chefs des trois Eglises chrétiennes, Mgr Etchegaray, le pasteur Maury et le métropolite Meletios, déclarent notamment :

« Nous ne pensons pas que la liberté religieuse doive être isolée des autres. Elle est solidaire de toutes les libertés essentielles de l'homme. Nous en avons la pleine conviction tout en reconnaissant que les Eglises chrétiennes n'ont pas toujours su le comprendre.

» Mais il est vrai qu'aujourd'hui des croyants sont privés de leurs droits civiques, mis en prison, exilés, parfois exécutés ou enfermés dans des hôpitaux psychiatriques parce qu'ils sont croyants ou parce que, face aux injustices de ce monde, leur foi les conduit à des prises de position regardées comme subversives par tel ou tel régime politique. Ceci en de très nombreux pays, à l'Ouest comme à l'Est, au nord comme au sud de notre Terre.

» Nous sommes prêts à agir avec toujours plus de détermination pour promouvoir le respect des droits de l'homme, aux côtés de tous les hommes de bonne volonté. De nombreuses organisations sont déjà à l'œuvre, dans les Eglises ou hors d'elles. Nous demandons aux chrétiens d'y trouver l'une des formes de leur obéissance au Seigneur, qui appelle tous les hommes à se reconnaître et à se traiter comme des frères. Nous souhaitons aussi que ces organismes coordonnent toujours davantage leur action. »

De son côté, enfin, le grand rabbin Jacob Kaplan a répondu dans le même sens à l'appel, en soulignant : *« La liberté religieuse est une liberté fondamentale, et il faut tous agir ensemble pour qu'elle soit respectée partout. Mais elle n'est pas la seule liberté foulée aux pieds dans notre monde d'injustice et de violence. Nous avons donc, en même temps, à en mener une autre pour l'application dans tous les pays de la déclaration universelle des droits de l'homme. »*

(1) Nous publions ci-dessous la liste des premiers signataires : John Alexander-Sinclair (catholique), Père Cyrille Argenti (orthodoxe), Robert Badinter (juif), Etienne Borne (catholique), Père Bernard Bro (catholique), Père A.-M. Carré (catholique), Olivier Clément (orthodoxe), Père Yves Congar (catholique), Jean-Marie Domenach, rabbin Josy Eisenberg, Pierre Emmanuel (catholique), Michel Evdokimoff (orthodoxe), Paul Germain (catholique), pasteur Guirand (protestant) ; Tania Heidsieck (catholique), Georges Hourdin (catholique), Eugène Ionesco (catholique), Père Michel Lelong (catholique), Louis Leprince-Ringuet (catholique), Emmanuel Levinas (juif), Ali Merad (musulman), Pierre Marthelot (catholique), Sa Béatitude Maximos V Hakim (catholique), Olivier Messiaen (catholique), Hadi Messouak (musulman), Paul Milliez, Georges Montaron (cathlique), Edmond Pettiti (catholique), France Quéré (protestante), Père Rebillard (catholique), pasteur Georges Richard-Molard (protestant), abbé Pierre Toulat (catholique), Eva de Vitray-Meyerovitch (musulmane).

ÉDUCATION

C.E.S. PAILLERON : LE RAPPORT DU SÉNAT N'EXISTE PAS ENCORE LÉGALEMENT

Le président du Sénat souligne dans un communiqué concernant les informations parues dans la presse (« le Monde » du 17 mai) au sujet du rapport différé sur les constructions scolaires et l'affaire du C.E.S. Pailleron que, « jusqu'à ce que l'ordre de l'imprimer ait été donné au nom du Sénat, aucun document ne peut être considéré comme un rapport émanant d'une commission, d'une mission ou de tout autre organisme officiel du Sénat. (...) Dès lors, dit-il, nul n'est en droit d'en présenter aucun extrait ou citation comme exprimant la pensée du Sénat ou des sénateurs.

Cinq organisations ouvrent une campagne pour l'emploi dans l'enseignement

Les concours de l'agrégation et du CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ont commencé le 2 mai ; ils se termineront vers la mi-juin. Quatre syndicats affiliés à la FEN — ceux des enseignements de second degré (SNES), de l'enseignement supérieur (SNE Sup), de l'éducation physique (SNEP), des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.) — et l'UNEF profitent de l'occasion pour lancer une campagne contre une situation qu'elles estiment *« dramatique »*. En effet, le nombre de postes ouverts aux deux concours diminue chaque année depuis 1974. En 1977, il sera de seize cents pour l'agrégation et quatre mille pour le CAPES, au lieu de deux mille deux cents et sept mille cent cinquante respectivement en 1974. La chute en trois ans est donc de trois mille sept cent cinquante postes au total. L'éducation ne recrutera cette année, par exemple, que dix « capésiens » et cinquante agrégés d'italien.

A ces chiffres, les cinq syndicats ajoutent ceux concernant l'éducation physique. Cinq cents postes ont été mis au concours l'an dernier, pour deux mille trois cents candidats, dont la formation, à cause de sa spécificité, rend difficile la reconversion des *« recalés »*.

Or, soulignent les organisations, les besoins en professeurs restent importants. Le SNES rappelle les conclusions de l'opération *« besoins-vérité »* conduite par la FEN en 1975 : il faudrait recruter quatre-vingt-quatre mille professeurs si l'on veut fixer l'effectif des classes du secondaire à trente élèves et cent trente-cinq mille pour vingt-cinq élèves. En éducation physique, le SNEP réclame depuis longtemps neuf mille six cents postes pour que tous les élèves des collèges et des lycées puissent avoir trois heures de cours par semaine. Pour cinq heures hebdomadaires d'éducation physique, vingt-six mille postes seraient nécessaires.

Les cinq organisations ont écrit à M. Raymond Barre pour lui demander « *au moment où il vient d'annoncer que le gouvernement entendait prendre des mesures importantes pour assurer l'emploi des jeunes* » d'augmenter massivement le nombre de postes ouverts aux concours et d'attribuer crédits et moyens pour la formation des maîtres.

Dans le même temps, les cinq organisations syndicales font circuler une pétition aux portes des salles de concours. Elles ont également annoncé leur intention de faire du 24 mai une *« grande journée de revendication »* pour l'amélioration de l'emploi dans l'enseignement.

Le Monde DES LIVRES

Knut Hamsun ou l'éternel malentendu

● ***Trois romans, récemment réédités, de l'écrivain norvégien, prix Nobel 1920, consacrent sa stature de grand romancier contemporain.***

LES exégètes et admirateurs d'Hamsun ont jusqu'ici mis l'accent sur l'exaltation de la nature, le lyrisme cosmique qui l'habitent. Ils ont moins relevé que l'amour malheureux, l'amour impossible, est un des principaux leitmotive de son œuvre. Peut-être est-ce cette désillusion qui pousse les héros masculins à s'identifier, jusqu'à s'y perdre, avec la Terre ?

Un même personnage apparaît dans les trois romans qui viennent d'être réédités : *Pan*, *le Dernier Chapitre* et *Victoria* comme dans celui qui les avait précédés : *Mystères* (1) : celui de la femme coquette, frivole et cruelle face à l'homme qu'elle a séduit, fait souffrir, rejeté, repris.

Cette attitude peut être le fait des conditions sociales, comme dans *Victoria*, où la fille du châtelain et le fils du meunier s'aiment. Mais le châtelain est ruiné et il a besoin de la fortune du fils du consul pour se refaire. Et Victoria se sacrifie. Mais, quand elle sera libre — fiancé et père morts, — ce sera lui, devenu un poète à succès, qui ne le sera plus. Et quand il le redeviendra, elle meurt.

« On ne peut pas avoir celle que l'on aime. Mais si, par hasard ou par justice, on l'obtient, elle meurt aussitôt après. »

Dans *Pan*, qui est un peu antérieur (1898), c'est le héros masculin, Thomas Glahn, qui meurt, le cœur broyé, martyrisé par une inconstante, une écolière encore, qui le piétine de ses souliers mouillés. Mariée, elle le relancera, *mais ne fera que* précipiter sa perte. Une brave fille qui s'était donnée à lui, sans complexes, sans calcul, mourra, par contre, par sa faute.

Rien ne marche jamais dans les *histoires* d'amour de Knut Hamsun. Toujours quelqu'un est absent au rendez-vous. Et, quand par hasard, la rencontre se fait, elle ne dure pas. La foudre intervient, ou un arbre.

Dans *le Dernier Chapitre*, c'est un incendie qui clôt définitivement *les* espoirs du « suicidé », ce mari trompé, bafoué, qui était venu se réfugier dans un sanatorium et que sa *femme* finit par rejoindre. Mais l'établissement brûle, et elle périt, enfermée.

Le couple central du livre ne sera pas plus heureux. Elle est une pimbêche aguichante. Lui un *pseudo-comte tuberculeux* qui a volé de l'argent dans une banque. Quand il est arrêté — après lui avoir remis la forte somme, — elle se tourne vers un jeune beau gars des environs, un fermier dont elle a un enfant. Mais l'enfant est-il du fermier ou du comte ? Quand le comte revient, elle lui revient aussi. Mais le fermier, jaloux, tue le comte, et reprend la pimbêche.

Les femmes, chez Hamsun, ne sont pas foncièrement mauvaises, ni malhonnêtes. Elles sont indécises, incertaines, insatisfaites. Elles *cherchent quelque* chose qu'elles ne trouvent pas. Quand elles croient l'avoir obtenu, elles regrettent ce qu'elles ont laissé échapper. Elles ne torturent pas pour le plaisir, sinon peut-être celui de se faire mal aussi à elles-mêmes.

Les hommes, eux, se consolent avec la nature, les arbres, la mer. Les noces que les femmes leur refusent, ils les accomplissent avec la Terre. Les femmes n'ont que *les hommes pour se consoler* des hommes.

Hamsun ou l'éternel malentendu.

Cette œuvre grandit avec le temps. Et à mesure qu'on nous la révèle.

Mystères avait la minutieuse complexité d'un mécanisme machiavélique, à la Hitchcock ou à la Clouzot.

Victoria est un merveilleux poème d'amour de ton pastel, malgré ses irisations noires (il a été écrit pendant le voyage de noces de l'auteur).

Pan est un hymne à la nature, un alléluia, en dépit de ses implications morbides. Et l'on a *raison de le considérer comme un* chef-d'œuvre. Il en a la plénitude et la transparence.

Quant au *Dernier Chapitre*, écrit curieusement en même temps que Thomas Mann concevait *la Montagne magique* et dont l'action se situe également dans un sanatorium, il constitue en quelque sorte le testament prémonitoire d'Hamsun, son message de désespéré à la Strindberg. *« C'est le roman de la vie, dont la mort est le dernier chapitre. La mort ne s'ébat qu'au milieu des vivants. »* L'éducation n'est rien. L'amour n'est rien. Rien n'est rien que la mort.

Mais cette mort, et la hantise qu'elle provoque, ce nihilisme et les sarcasmes qu'il entraîne, ses personnages les vivent avec une intensité, une lucidité, une vivacité, une vitalité et une jouissance qui expliquent sans doute que, désespéré de naissance, Knut Hamsun ait finalement vécu jusqu'à quatre-vingt-treize ans.

PAUL MORELLE.

★ PAN, d'après les papiers du lieutenant Thomas GLAHN. Traduit du norvégien par Georges Sautreau. (Pierre-Jean Oswald, 260 p., 36 F.)

★ LE DERNIER CHAPITRE. Traduit du norvégien par Inngun Guilhon, avec la collaboration d'Alain-Pierre Guilhon. (Calmann-Lévy, 336 p., 43 F.)

★ VICTORIA. Traduit du norvégien par Inngun Guilhon. (Calmann-Lévy, « Traduit de », 192 p., 35 F.)

(1) Voir « le Monde des livres » du 5 décembre 1975.



★ Dessin d'OBLIC.

Dessin d'OBLIC.

L'extraordinaire bric-à-brac de Michel Leiris

● ***Une nouvelle collection de Gallimard, « Imaginaires » (1), rappelle qu'Aurora reste un des grands textes du surréalisme.***

AURORA est, parmi les grands textes surréalistes, l'un des plus méconnus, sans doute en raison de sa publication tardive, en 1946, alors que, écrit en 1927 et 1928, il était le contemporain du *Paysan de Paris* et de *Nadja*, avec lesquels, d'ailleurs, il offre *plus d'une affinité*.

Unique « roman » d'un écrivain qui se déclare *« incapable d'inventer des personnages »*, ce texte se révèle tout d'abord comme un extraordinaire bric-à-brac, mêlant récits de rêves ou de voyages imaginaires, longues descriptions d'objets hétéroclites ou d'affiches publicitaires, poèmes, chansons, contes, invocations, énumérations, traité d'alchimie, imitations burlesques de Sade ou de Lamartine, comparaisons à la Lautréamont, au fil d'un récit qui tient tantôt du roman noir, tantôt du roman populiste, tantôt encore du roman « colonial », du roman d'aventures, ou des Mémoires apocryphes, etc.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 11.)

(1) Autres titres déjà parus : *les Palmiers sauvages*, de Faulkner ; *l'homme qui était mort*, de D.H. Lawrence ; *le Cabinet noir*, de Max Jacob ; *Un rude hiver*, de R. Queneau ; *la Nuit de Londres*, d'Henri Thomas.

CÉLINE ET L'HYGIÈNE

par Bertrand Poirot-Delpech

« *MA musiquette, dans vingt ans ?...* » C'était il y a vingt ans, justement. Nimier était monté à Meudon parler de la prochaine parution de *D'un château l'autre*. Céline nous raccompagnait jusqu'à la côte des Cardes. Les pouces aux entournures d'un drôle de gilet fourré, il plissait des yeux vers l'île Séguin en contrebas, ou plutôt vers on ne savait quel lointain intérieur, quel avenir calamiteux. *« Ma musiquette, dans vingt ans ?... Y feront tout pour qu'on s'en tape ! »*

Céline avait beau pester — une manie chez lui, le fond de sa « musiquette », — six ans d'exil et à peine autant d'oubli, était-ce si cher payé pour quelqu'un qui s'était proclamé en 1942 « le plus nazi des collaborateurs » ? Dès l'édition en « poche » du *Voyage au bout de la nuit* (1956), Nimier, *et Bory pour la gauche*, avaient commencé à *le dédouaner* au nom du génie. Dans les mois qui ont précédé sa mort, en 1961, la presse, loin de le bouder comme à son retour du Danemark (1951), se disputait ses *Imprécations* (voir les *Cahiers* n° 1 et 2). Quant à la postérité, elle n'aura été ni muselée ni chienne comme il l'annonçait. Le nombre des rééditions et des essais augmente chaque année. Une bonne douzaine d'ouvrages ont été publiés en 1976. Quatre paraissent en ce mois de mai, dont un seul refuse d'absoudre le passé politique.

Les lecteurs pour qui ce passé demeure imprescriptible et rédhibitoire s'indignent de tant de gloire posthume. Mais le silence servirait sans doute moins bien leur cause que la lumière apportée, de documents en documents, sur les aberrations idéologiques de l'auteur de *Bagatelles pour un massacre*.

TOUTE biographie, en particulier, est bienvenue. A force de *« raconter des légendes comme on pisse »* et de préférer *« une souffrance imaginée à la réalité morne »*, Céline a en effet réussi, tout en ne parlant que de soi, à ne jamais renseigner de façon fiable sur la réalité d'où ont procédé, sources de tout le reste, son sens de la catastrophe et son dégoût de la vie — *« C'est naître qu'il aurait pas fallu »* (*Mort à crédit*).

Dans un premier tome s'étendant de la naissance (1894) aux débuts romanesques (1932), François Gibault complète utilement le *Céline raconte sa jeunesse* de Claude Bonnefoy. Ce n'est pas un historien littéraire de formation, mais ses *réflexes d'avocat y suppléent*, et sa proximité de la famille — il est le conseil de Lucette Destouches — lui donne accès à des sources inédites, sans lui faire perdre le recul critique.

La « misère digne » dont *il* ne cessera de se plaindre, le petit Louis-Ferdinand ne l'a pas inventée. Il y a bien eu la naissance en banlieue — *« Ce paillasson des villes où chacun s'essuie les pieds, crache un bon coup »*, — la mère tuberculeuse, les séjours en nourrice, le passage Choiseul, où *« le soleil arrive si moche qu'on l'éclipse avec une bougie »*, les *nouilles à l'eau de peur d'imprégner* les dentelles, à quoi l'écrivain assimilera ses brouillons : *« Un tas d'horreurs en souffrance que je voudrais rafistoler avant d'en finir ! »* Il y a eu le père antisémite, les chiens qu'on faisait coucher pour demander pardon, la cousine roumaine atteinte de la peste puis tombée d'un train près d'Odessa, et aux malheurs de qui, exceptionnellement, Céline n'a pas fait un sort, lui qui s'entendait à tirer du dantesque et du goyesque d'une simple traversée Boulogne-Folkestone...

L*A guerre de 1914, bien sûr, l'a marqué à jamais. C'est* à cause d'elle qu'en 1939 le pacifisme *« lui remontera comme un vomissement »*. Si *« on est puceau de l'horreur comme on l'est de la volupté »*, on peut dire qu'il en connaît un bout.

Mais, contrairement à ce que croyaient Henri Mondor ou Marcel Aymé, et à ce qu'il a fini par s'imaginer lui-même, il n'a pas été blessé au crâne ni trépané : tout en reproduisant en couverture la photographie d'oreilles bandées qui a étayé cette légende, François Gibault n'a retrouvé trace que de la balle dans l'humérus droit et du fameux « vertige de Ménière » qui donnait à Céline l'impression de « dégueuler dedans ».

L'abomination de la guerre ne faisait que confirmer, en grandiose, la « vacherie » humaine aperçue dès l'enfance et qu'allaient attester toutes les expériences ultérieures.

(Lire la suite page 11.)

LES VÉRITÉS DE BARBARA

● ***Le mouvement des prostituées de Lyon, leur soumission et leur révolte.***

DEPUIS *des siècles*, la prostitution est un agent double. Celui d'une fatalité que d'aucuns jugent inhérente à la condition féminine, et celui d'une indifférence goguenarde. Aujourd'hui, les femmes, dans leur ensemble, sont devenues plus ambitieuses. Dès lors, le discours des hommes sur la prostitution cède le pas devant le témoignage des intéressées. Dans le sillage du mouvement des prostituées de 1975, Barbara, qui en fut l'un des porte-drapeau, raconte maintenant l'occupation de l'église Saint-Nizier, à Lyon, et les divers *moments de la lutte* menée pour obtenir plus d'indulgence de la part des pouvoirs publics *et plus de respect* de la part du public.

A travers son autobiographie, Barbara nous apparaît comme une pauvre phalène de l'année 1975, qui aurait miraculeusement survécu, bien qu'un peu déchiquetée, pour nous dire des choses essentielles. Par exemple, sur ce moment où la lutte pour les droits se transforme en révolte ; sur l'envie d'être « vraiment une femme », qui, au cours d'une aventureuse « réinsertion », condamne celle-ci à vivre d' « expédients, de dépannages, de mendicités, de générosités, de gestes de charité, toujours au crochet des gens », tandis que l'angoisse de rester, malgré tout, une prostituée la tenaille.

Les souvenirs n'ont perdu ni leurs griffes ni leurs dents et continuent d'écarteler Barbara. Sa voix, poignante comme un alto, nous fait tout vivre, et tout y est : l'enfance à l'Assistance *publique, le beau-père incestueux* et le coup de couteau qui punit le violeur, mais enferme la violée à la Petite-Roquette pour quatre ans. Puis, c'est la sortie, le sursaut, le baccalauréat, le poste d'institutrice et la découverte des hommes. Un jour, Barbara se retrouve mère célibataire avec deux enfants, sans argent.

Un monsieur se présente. Il lui propose 500 F pour passer la nuit avec elle. Plus que la sexualité, *il vient chercher le pouvoir* sexuel. Réduite à une « apparence de femme », devenue simple objet à consommer, Barbara lui vend son sexe et surtout sa dégradation. C'est la rupture majeure. Mais elle est dans le prolongement logique de tout ce qui l'a précédée.

La jeune femme sent qu'elle est « passée de l'autre côté », celui « du vice, de la crasse, de la paresse, de l'amour, de l'argent ». Les hommes se partagent alors Barbara. *« Tout ce qui leur fait mal et qu'ils n'osent confier à personne, parce qu'ils auraient honte de montrer leurs faiblesses, ils le racontent à cette femme qui n'est pas vraiment une femme, mais qui lui ressemble et qui est tellement en bas de l'échelle qu'on ne se déshonore pas devant elle : elle sera toujours au-dessous de celui qui la paye. »*

Tandis que les lois codifiant la prostitution ont toujours eu pour but de protéger le client et d'enrichir l'État, la malédiction poursuit la prostituée. Pas seulement elle. « Toutes les femmes devraient mourir de honte à la pensée d'être nées femmes », disait saint Clément d'Alexandrie. Le malaise s'est inscrit dans leur corps et dans leur tête, reprenant vigueur chaque fois que se présentait une échappatoire à l'alternative de la mère et de la putain.

Du côté des hommes, les mots d'ordre étaient que l'on ne peut tout trouver chez la même femme, et que cette femme ne peut exister qu'à travers la médiation d'un homme. Or, Barbara sait qu'elle est mère *et* putain, *et* qu'elle n'a pas de « providentiel » souteneur. Cela pulvérise les idées reçues. Cela la fait hurler de rage. C'est son cri qui nous réveille, nous rappelle que la prostitution, loin d'être un phénomène isolé, reste au cœur de la condition féminine.

Avec sa voix rauque, Barbara n'est pas le personnage « négatif » de la putain. Elle est nous en négatif. Le personnage que nous pouvons être à tout moment et qui nous fait mal. A travers ce livre fort qui est le constat de ses dérapages, Barbara nous livre une vérité : que le rôle de la prostituée et celui de la femme sont emboîtés. Que l'on ne *peut vouloir échapper* à l'un sans bousculer l'autre. Dans un même mouvement.

MICHELE SOLAT.

★ LA PARTAGÉE, de Barbara et Christine de Coninck. Éditions de Minuit. Collection « Autrement dites ». 190 pages, 25 F.

★ *Dessin de PLANTU.*

Nouveautés

MAURICE CLAVEL *lit Platon avec la véhémence qu'on lui connaît et proclame que* Nous l'avons tous tué, ce « juif de Socrate » *(le Seuil)*.

JULIA KRISTEVA *interroge dans* Polylogue *les multiples langages de la peinture, la littérature moderne et les sciences humaines (le Seuil)*.

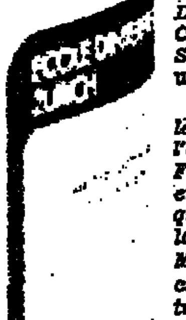
CHRISTINE DE RIVOYRE, *la romancière de* Boy *et du* Petit Matin, *donne, avec* le Voyage à l'envers, *l'histoire grave, sur fond frivole, d'un personnage qui « remonte son âge » (Grasset)*.

PIERRE NAVILLE, *l'un des initiateurs du mouvement surréaliste en 1924, entreprend, avec le tome I du* Temps du surréel : *« L'espérance mathématique (Galilée) », une relation poétique de ce que fut cette explosion*.

MARCEL JOUHANDEAU SUR LE GRIL. *Il a répondu aux questions de Régine Deforges, Jean Falgot, Chantal Noelzel, Béatrice Shalit, dans* la Vie comme une fête *(Pauvert)*.

LEONID PLIOUCHTCH, *le « mal-pensant » de l'U.R.S.S., réfugié en France, témoigne pour lui et pour ses amis dissidents, qui sont encore des « malades d'opinion », par des Mémoires intitulés* Dans le carnaval de l'histoire *(« Actuels », le Seuil)*.





la vie littéraire

Nadeau nouveau

Une nouvelle maison vient d'apparaître dans le paysage mouvant de l'édition française. Mais si le label est nouveau, le sigle est plus ancien. Il s'agit des « Lettres nouvelles-Maurice Nadeau », que la dénonciation par Denoël du contrat qui les liait contraint ou autorise à l'indépendance.

Ce nouveau « sigle » au catalogue prestigieux sera diffusé par Interforum.

Deux volumes viennent de paraître : une réédition de *Lunar Caustic*, de Malcom Lowry, augmentée du *Caustique lunaire*, dans la traduction de Clarisse Francillon, et le plus récent ouvrage de Leonardo Sciascia : *les Poignardeuses*, traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano, suivi de *la Disparition de Majorana, traduit par Mario Fusco.*

Première innovation, d'importance, et heureuse : les noms des traducteurs sont inscrits en gros sur les couvertures.

La nouvelle maison publiera, en septembre, le premier roman d'un jeune auteur : Barthelemy *(Janine Bloit)*, et pour les mois suivants, les ouvrages de Yann Gaillard *(Gloire des morts illustres)*, de Gustav Janouch *(Conversations avec Kafka)*, de Walter Benjamin, d'Henry James (nouvelles inédites) et les souvenirs de celui qui fut durant onze ans le secrétaire particulier de Trotsky en exil : Jan Van Heijenoort.

Bienvenue au Nadeau nouveau.

Rendez-vous au Crès

Le Crès est, non loin de Montpellier, un village devenu cité-dortoir. Il sera le 22 mai, pour la deuxième fois, un lieu de rencontre, avec le Festival occitan, organisé par le groupe d'action culturelle de la localité. Mais, cette année, on ne s'en tiendra pas aux rituelles ventes de livres avec séances de signatures, accords de guitares, récitals de chansons. Le Festival occitan sera un rendez-vous pour tous ceux qui souhaitent parler de la création et de l'édition régionale. Comme les auteurs et les éditeurs installés dans la région Languedoc-Roussillon ne manquent pas, l'échange devrait être intéressant. On attend ainsi au Crès des gens « connus », mais aussi des « marginaux » : le prix Goncourt Jean Carrière, Jean Joubert, Emmanuel Maffre-Baugé, Gaston Boissette, Pierre Bosc, pour les auteurs ; et du côté des éditeurs, on compte aussi bien sur Fata Morgana, déjà auréolé d'un prestige national, que sur de plus modestes (encore) comme l'Atelier du Gué, Entailles, les Presses du Languedoc, Ponte Mirone, etc.

Le syndicat de l'édition face à la grogne

Les conférences de presse du Syndicat national de l'édition étaient rares. Elles le seront peut-être moins désormais. C'est ce qui apparaît en tout cas après les multiples colloques de Nice au cours desquels les éditeurs ne furent pas épargnés. Président du syndicat pour une année encore, M. Yvon Chotard, élu en 1975, avait prévu avant le Festival une rencontre avec les journalistes, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du 17 mai. En l'ouvrant, il n'a pas dissimulé que ce qui s'était passé à Nice n'avait fait que le conforter dans son initiative : « *Puisque l'on nous critique, autant répondre.* »

Pour l'heure, la réponse reste calme et sage. Le Syndicat national de l'édition se borne à confirmer ses positions et à rappeler ses actions. Il se déclare pour le « prix unique », dans le débat sur le « discount » ; il souhaite « un code de la concurrence » entre libraires et grandes surfaces ; il reconnaît qu'il ne peut imposer à ses adhérents le contrat-type nouveau, élaboré avec la Société des gens de lettres, mais ajoute que ce contrat n'est pas à ses yeux « le terme d'une évolution ». Autrement dit, il peut encore être amélioré. Le Syndicat des écrivains de langue française aurait-il alors voix au chapitre ? Le président du syndicat sourit : « *Ce n'est pas nous qui avons rompu avec le S.E.L.F...* » Et puis les éditeurs sont philosophes ou résignés : la contestation, c'est la loi du monde moderne...

Le « Roméo » d'Alexandre Dumas

Alexandre Dumas père fut aussi l'auteur d'un *Roméo et Juliette*. On peut en lire les deux mille trois cent trente-six vers inédits dans un livre de Maria Ullrichova, docteur en philologie de l'université de Prague, qui est le résultat de dix années de recherches. L'ouvrage s'intitule *En suivant les traces d'Alexandre Dumas père en Bohême*. Publié par les Editions Académia, de Prague, il est en vente à la librairie Clavreuil, 37, rue Saint-André-des-Arts, à Paris. On y trouve aussi, parmi bien d'autres inédits, cette phrase d'une lettre d'affaires, toujours au sujet du drame inédit : « *Je puis finir* Roméo *en trois semaines, mais je voudrais être sûr que la pièce fût jouée et ne pas perdre mon temps.* » Et pourtant...

« Sans valeur », disait-il

Les éditions S. Fischer, en Allemagne fédérale, publient les premiers cahiers du *Journal* de Thomas Mann, dont elles annoncent une édition complète. L'auteur des *Buddenbrook* avait réuni ces cahiers, commencés en 1933, en un paquet sur lequel il avait écrit : « *Sans valeur littéraire.* » Il avait par ailleurs précisé qu'ils ne devraient être publiés que vingt ans après sa mort. Le paquet fut donc ouvert en août 1975 : il contenait trente-quatre épais cahiers d'écolier, remplis sur près de 6 000 pages d'une écriture serrée. Ils couvrent la période de 1933 à 1955.

« Photorouergue »

Une belle couverture glacée, une mise en pages soignée, une invitation à feuilleter, mais tout autant à regarder et à lire : ainsi se présente *la Pierre et le Seigle*, premier volume d'une nouvelle collection du Seuil, *Les Français par eux-mêmes*, dirigée par Denis Roche et Jean-Robert Masson.

Tout s'est fait à partir d'une idée simple : demander aux habitants d'une ville, d'une région, leurs albums de photos de famille, et montrer ainsi leur histoire et leur vie. *La Pierre et le Seigle* raconte ainsi Villefranche-de-Rouergue, qui n'est pas seulement la patrie de M. Robert Fabre, et au-delà le Rouergue et l'Aveyron. Emmanuel Le Roy Ladurie, préfacier enthousiaste, se déclare d'emblée « rouergophile ». Bernard Dufour, auteur, chercheur, a trouvé les photographies et les a fait vivre. Il a aussi trouvé pour leurs auteurs, ces amateurs obscurs, une très belle appellation : les photographes de l'identité populaire. Et surtout qu'on ne s'y trompe pas, rien à voir avec une collection de cartes postales rétro. On voit d'ailleurs très bien par cet album ce qui distingue le professionnel de l'amateur, le sensationnel du quotidien.

Précisions... encyclopédiques

Dans l'étude de Josane Duranteau, consacrée aux encyclopédies (Le Monde des livres du 6 mai), les conditions de vente et de diffusion de l'Encyclopædia Universalis ont été mal précisées. L'Encyclopædia Britannica France est, au même titre que le Club français du livre, chargée de diffuser les ouvrages. Le Club français du livre a l'exclusivité de la vente par correspondance ; l'Encyclopædia Britannica celle des ventes par courtiers. Les volumes sont visibles et disponibles, 10, rue Vercingétorix, Paris-14e.

vient de paraître

Romans français

JEAN-MICHEL GARDAIR : *Chérubin.* — Le quatrième roman de l'auteur du *Corp de Louise*, où se conjuguent le vertige des mots et l'ivresse des sens. (Sagittaire, 110 p., 24 F.)

JEAN-LOUIS COTTE : *la Vallée des justes.* — De cet auteur, qui en est à son treizième roman, une épopée historique qui se déroule au Transvaal, à la fin du siècle dernier, peu avant le début de la guerre des Boers. (Albin Michel, 365 p., 39 F.)

MICHEL GRISOLIA : *l'Inspecteur de la mer.* — Le premier roman d'un critique cinématographique dont l'action se déroule dans un Nice transformé en Babylone, avec meurtres, baignades, dolce vita. (J.-C. Lattès, 300 p., 40 F.)

Littérature étrangère

VLADIMIR TENDRIAKOV : *Le printemps s'amuse et autres nouvelles.* — Le second recueil de nouvelles traduites en français de cet auteur soviétique qui a commencé par travailler dans les komsomols avant d'opter pour la la littérature. Trad. du russe par Bernadette du Crest. (Gallimard, « Littératures soviétiques », 350 p., 52 F.)

JULIUS HORWITZ : *l'Ennemi naturel.* — Le récit de la journée d'un homme, un ex-journaliste qui va tuer toute sa famille avant de se donner la mort. Par l'auteur du *Journal d'une fille de Harlem.* Trad. de l'américain par Anne de Vogüé. (Le Seuil, 190 p., 35 F.)

Ecrits intimes

JEAN PAULHAN : *Carnet du jeune homme.* — Pages d'un carnet intime où Paulhan a consigné ses réflexions journalières, de juin à septembre 1904. Avec un portrait de Pierre Klossowski. (Le Nouveau Commerce, 50 p., 28 F.)

Inédits

ANDRE SUARES : *Vita Nova.* — *Suivie de fragments des chroniques* de Caërdal. Texte établi et introduit par Yves-Alain Favre. Il s'agit d'un inédit de Suarès, lequel avait les plus grandes difficultés à se faire éditer, qui date vraisemblablement d'août 1941. (Rougerie, Mortemart, 87330. Mézières-sur-Issoire, 150 p.)

Correspondance

Documents STEPHANE MALLARME. — Tome VI. Présentés par Carl-Paul Barbier. Correspondance avec Henri Cazalis, 1862-1897, recueillie, classée et annotée avec la collaboration de Lawrence A. Joseph. (Librairie Nizet, 565 p., 96,30 F.)

Critique littéraire

JEAN - YVES DEBREUILLE : *Eluard ou le Pouvoir du mot.* — L'auteur, assistant à l'université Lyon-II, propose plusieurs clés pour entrer dans l'univers poétique d'Eluard. (Nizet, 188 p., 38,52 F.)

Témoignage

JEAN-LOUIS LE ROY : *Histoire d'un marin breton alcoolique engagé volontaire dans la L.V.F.* — Un récit vécu, un document d'histoire contemporaine (la guerre sur le front de l'Est) ainsi qu'un témoignage sur la condition pénitentiaire et l'alcoolisme. Préface de Paul Morelle. (Tema, 250 p., 35 F.)

Souvenirs

YVES COURRIERE : *L'homme qui court.* — A quarante-deux ans, Yves Courrière dit à ses lecteurs qu'après avoir été un grand reporter heureux il n'est pas fâché d'être devenu un romancier non moins heureux. (Fayard, 264 p., 39 F.)

Histoire

PAVEL TIGRID : *Amère révolution.* — Une nouvelle étude des espérances démocratiques de l'Europe de l'Est. *Préface de Vladimir Boukovski.* (Albin Michel, 285 p., 45 F.)

SERGIO ROMANO : *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours.* — Un diplomate et écrivain italien explique son pays et donne quelques clés. (Seuil, coll. « Points-Histoire », 366 p., 18,50 F.)

Sous la direction de GEORGES DUBY et ARMAND WALLON : *la Fin de la France paysanne.* — Le quatrième et dernier tome de la monumentale « Histoire de la France rurale ». De 1914 à nos jours. (Seuil, 667 p., 120 F.)

Essais

MICHEL BOSQUET : *Ecologie et liberté.* — Un court essai de l'auteur du *Traître* (sous le nom d'André Gorz) qui met en garde contre le danger de technofascisme qui guette le socialisme s'il se sert des mêmes outils que le capitalisme. (Galilée, 114 p., 21 F.)

en poche

« Le Pain des rêves »

LE monde tel qu'il apparaît se découvre peu à peu à *un enfant, non pas dans une maison douillette et parmi* les notables, mais dans une famille pauvre parmi les pauvres, en province, avant 1914. Ils habitent une ancienne écurie à peine aménagée, ils subsistent avec les trois sous gagnés par le grand-père, qui a repris du travail après la disparition de son fils. Ni populisme ni misérabilisme, ni rancune, ni révolte, mais vraiment un autre regard sur la vie, l'apport personnel de Guilloux. Cette réédition du *Pain des rêves* de 1941 est l'occasion d'aborder dans une autre de ses réussites une œuvre trop souvent réduite au seul *Sang noir*. C'est à elle qu'il est revenu d'enrichir notre mémoire romanesque d'un univers qui n'apparaît jamais mieux dans sa différence que lorsqu'il est, comme ici, perçu par un enfant : frustrations et angoisses, mais aussi incomparables émerveillements, comme celui de l'enfant quand par hasard il découvre la musique : « *... Du fond de mon cœur montaient à mes lèvres ces paroles inattendues : quelqu'un t'aime.* » Dans le pathétique à peine indiqué comme dans l'humour, on est à *tout moment sensible à la justesse du ton, mais la technique* narrative aussi est remarquable : qu'on voie par exemple comment elle inscrit le temps dans le récit sans recourir à la moindre chronologie.

En attendant qu'on réédite d'autres de ses anciens livres — pourquoi nous prive-t-on de *la Maison du peuple* ou de *Compagnons ?* — on aimerait que ce *Pain des rêves* amène à Guilloux tous les lecteurs qu'il mérite.

HENRI GODARD.

★ LE PAIN DES REVES, de Louis Guilloux. Folio, 496 p., 10,30 F.

● *Parmi les autres rééditions : le Métier de vivre*, de Césare Pavèse (deux volumes, Folio, traduit de l'italien par Michel Arnaud), *Portrait d'un inconnu*, de Nathalie Sarraute (Folio), et *l'Indésirable*, roman de Régis Debray (le Livre de poche).

en bref

● AU PROGRAMME DES CONFERENCES-DEBATS organisées au Centre Georges-Pompidou par Bernard-Henry Lévy et Jean-Marie Benoist, un second cycle intitulé « Le désir et la loi » rassemblera le lundi à 20 h. 30 : Julia Kristeva (« Qu'est-ce qu'un intellectuel dissident ? », 23 mai) ; Maurice Clavel et Jean-Toussaint Desanti (13 juin) ; André Glucksmann et Jean Daniel (20 juin) ; Bernard-Henry Lévy (« Qu'est-ce que la barbarie ? », 27 juin).

● LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE MASSY, 6, avenue de France, 91 300 Massy, présente du 16 mai au 11 juin un ensemble de manifestations sur le thème du « Front populaire » avec projection du film : « Un goût de bonheur » (le 2 juin, à 14 h. 30, à l'usine N.R.C. (Zone industrielle de Massy, débat autour de l'émission de Claude Santelli « 1936 ou la mémoire d'un peuple » (le 3 juin à 18 h. 30 et 20 h. 45).

● LA FETE DU LIVRE, organisée par la Fédération française des syndicats de libraires, aura lieu cette année sur les terrasses du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, les 17, 18 et 19 juin. L'accès en sera gratuit.

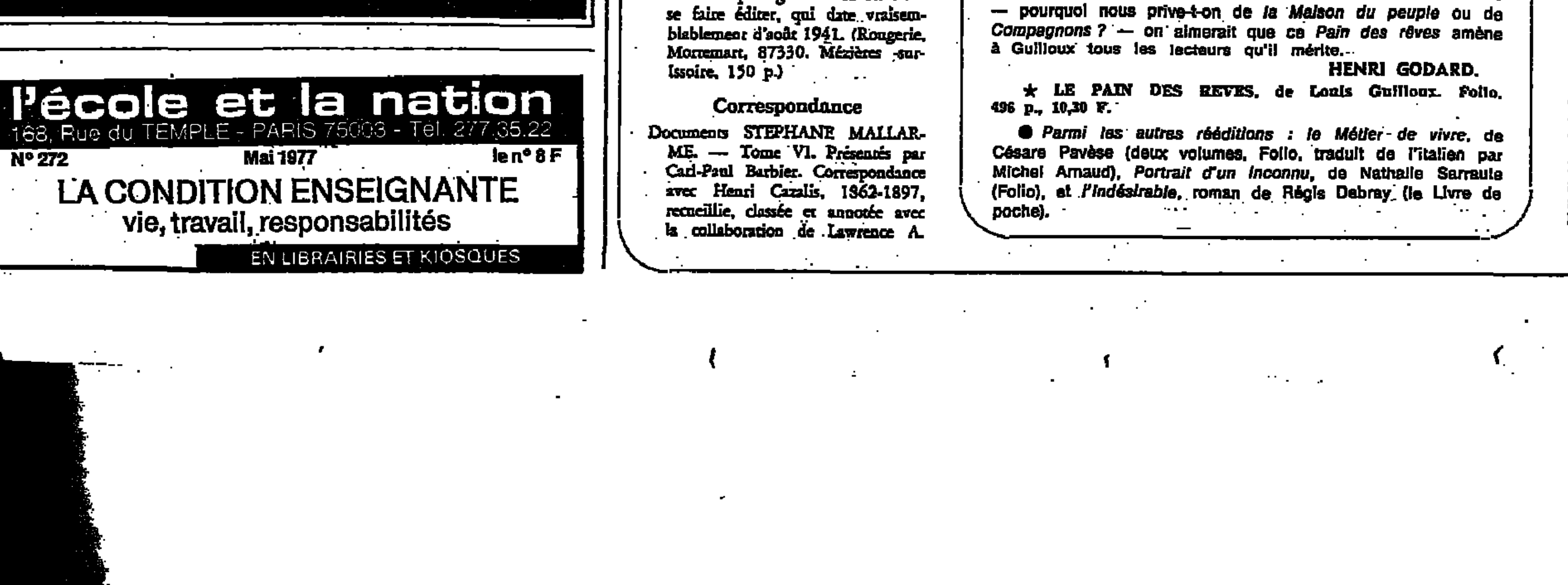
● « POUR LA POESIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE » est le sujet d'un débat public organisé par Francis Cohen, Madeleine Braun, Pierre Seghers et la Nouvelle Critique le 25 mai, à 21 h., salle des conférences, 44, rue de Rennes, 75006 Paris.

● TROIS FEMMES ECRIVAINS ITALIENNES — Armande Giuducci (« la Pomme et le Serpent », Gallimard), Dacia Maraini et Maria-Antonietta Macciocchi — prendront part à une « table ronde » sur « La femme et la créativité », aux côtés de Julia Kristeva et de Luce Irigaray, le jeudi 26 mai 1977, à 20 h. 30, à l'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, Paris).

● LE POETE CLAUDE SERNET, mort en mars 1968, fait l'objet d'une thèse que Michel Gourdet va soutenir le 23 mai devant l'université de Nice. M. Sanouillet, directeur de la thèse, présidera le jury, composé de MM. Decaudin et J. Onimus.

● DANS LA COLLECTION « MERDRE », Eric Losfeld réédite deux œuvres d'Alfred Jarry : « Messaline », roman de l'ancienne Rome, suivi de « Madrigal » et « le Surmâle », roman moderne. Tous deux publiés avec une préface et des notes de Thieri Foulc.

● MAURICE DENUZIERE vient de recevoir pour son roman « Louisiane » (J.-C. Lattès) le prix Alexandre-Dumas 1977. La récompense créée par l'Association des amis d'Alexandre Dumas, est attribuée par un jury composé de Juliette Achard, Madeleine Amiot-Péan, Juliette Benzoni, Jeanne Bourin, Christiane Cardinal, Marguerite Castillon du Perron, Georges Bordonove, Alain Decaux, Francis Didelot, Georges Guette, Jean Lainé, Jean Rousselot.



Céline et l'hygiène

(Suite de la page 9.)

Que ce soit pendant ses études de médecine — « *tout gras et glaires, mon affaire !* », — au dispensaire de Clichy — « *ce camp de travail !* » — ou lors de ses missions en Afrique et dans les usines américaines, Céline ne découvre pas le Mal ; il le vérifie.

Les quelque quatre cent cinquante photographies ou documents rassemblés et légendés par J.-P. Dauphin et J. Boudillet dans l'*Album de la Pléiade* constituent une illustration idéale à la biographie de François Gibault et laissent la même sensation de familiarité fatale avec le malheur. Pour mesurer les ravages de cette malédiction, il suffit de comparer le visage confiant de Céline à deux ans (page 16), la dernière fois, sans doute, qu'il sourit aux anges, et le masque traqué, matraqué, des derniers mois (pages 254-255). Rarement les marques de l'âge font autant ressembler la vie à un match de boxe perdu d'avance, à la montée d'un calvaire !

CETTE *résignation presque voluptueuse* aux maux qui accablent l'humanité ne va pas, chez Céline, sans un authentique espoir de les prévenir. Sur la vocation *d'hygiéniste et les théories prophylactiques qui se sont* ensuivies, le troisième *Cahier Céline*, où J.-P. Dauphin et H. Godard ont réuni les « écrits médicaux », apporte un éclai*rage précieux.*

C'est évidemment par attirance psychologique plus que par curiosité scientifique que l'étudiant Destouches a choisi *pour sujet de thèse le* savant austro-hongrois Semmelweis (1818-1865), persécuté en raison de ses travaux sur la fièvre puerpérale et mort fou après s'être infecté volontairement lors d'une dissection. Il apparaît d'ailleurs que le futur écrivain s'est « projeté » dans le personnage du bienfaiteur martyr, qu'il a enjolivé dans le tragique. On voit poindre avec intérêt sinon sa prose, encore sage et ponctuée à l'ancienne, du moins les thèmes de désolation qui hanteront les romans et ce qu'il appellera lui-même son goût du « Grand-Guignol ».

Les autres textes médicaux ne présentent pas cette valeur littéraire : ce ne sont que des rapports rédigés comme expert de la Fondation Rockefeller ou de la Société des Nations sur la prophylaxie sociale au Cameroun ou aux usines Ford de Detroit. Mais certaines suggestions techniques, en particulier celles d'un mémoire inédit de 1932 sur la création d'un cours supérieur d'hygiène, donnent peut-être la clef, par leurs délires subits, des incohérences qui ont conduit à l'admiration du III° Reich et à l'antisémitisme.

BIZARRE *mélange de visées compétentes et d'absurdités !* Etrange parcours, toujours le même, de l'optimisme raisonné au fatalisme fou.

Au nombre des intuitions prophétiques : la crainte de la surconsommation pharmaceutique, l'espoir mis dans les femmes et l'imputation des maux sociaux aux conditions *économiques. Céline manie les notions de classe, de capi-*

par Bertrand Poirot-Delpech

talisme et de prolétariat en apparente solidarité avec les pauvres, auxquels il s'est toujours dévoué... Mais, soudain, le voilà qui déraille, qui prône sans rire la mécanisation à outrance, le restaurant d'entreprise obligatoire, une organisation militaire de la médecine, la nomination de « dictateurs » au chômage ! Tout en haïssant le capital et ses profiteurs, il trouve « l'intérêt patronal plus sérieux que l'intérêt populaire ».

Ces inconséquences s'expliquent par un attachement viscéral à l'ordre établi et par un réalisme cynique de l'efficacité : « *Prendre les hommes et l'argent là où ils sont.* » Mais ces rechutes dans le pessimisme reflètent plus profondément le flottement idéologique propre à sa classe. Ecrasée de toutes parts, la petite bourgeoisie commerçante du début du siècle ne voit d'explication à son déclin que dans l'omnipotence d'un hasard hostile.

La vie, pense-t-elle, n'est qu'une illusion ; le bonheur, une niaiserie ; la justice, un rêve démenti par la nature. La vérité, c'est la maladie, le pus, la vérole, la mort... « *avec ses clochettes autour d'elle* » ! Seule consolation macabre de Céline : la constance de cette finalité, inscrite dans le concept mythique et toujours dangereux de « nature humaine ». D'un tel néant de doctrine, on peut autant redouter que de l'excès d'idéologie : l'assimilation de l'Autre à un microbe, la tolérance au génocide, la danse de Saint-Guy sur fond de charnier.

UN *certain public craint que de telles explications ne* portent à excuser ce que ni l'art ni le temps ne rendent pardonnable à ses yeux. Il devrait se réjouir de *l'initiative prise par les éditions Plasma d'exhumer Céline en chemise brune*, le pamphlet-pastiche où H.-E. Kaminski, juif allemand réfugié en France, tirait dès 1938 les consé*quences logiques de Bagatelles pour un massacre. Dans la* mesure où les textes antisémites de Céline sont en grande partie introuvables, il est utile d'en rappeler la sinistre *démence et d'affirmer que les écrivains, loin de mériter l'indul*gence due aux irresponsables, savent mieux que personne le prix des mots.

Mais l'éditeur gagnerait à observer la sérénité méritoire que gardait Kaminski, au lieu de donner à sa réédition, et à la couverture imitée de celle des *Cahiers Céline*, le sens *d'une réplique indignée à l'essor des publications céliniennes.*

S'il est vrai que le ventre d'où est sortie la bête immonde est encore fécond, comme le laisse craindre le regain actuel *de pessimisme historique à tout faire, ne vaut-il pas mieux* aller y voir de près que de se boucher les yeux ?

★ **CELINE**, de François Gibault. Mercure de France, 334 p., 52 F.

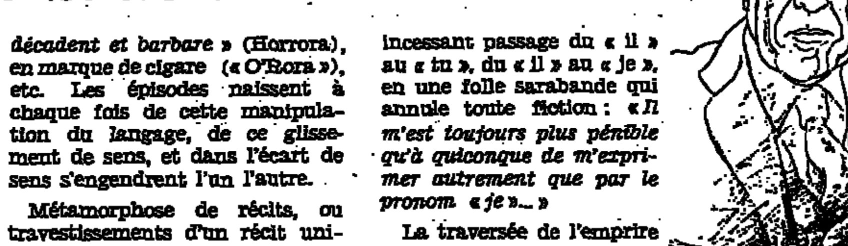
★ **ALBUM CELINE**, Bibl. de la Pléiade. Gallimard, 294 p., offert temporairement par les libraires pour l'achat de trois volumes de la Pléiade.

★ **CAHIERS CELINE N° 3**, Semmelweis et autres écrits médicaux. Gallimard, 269 p., 45 F.

★ **CELINE EN CHEMISE BRUNE**, de H.-E. Kaminski. Plasma, 122 p., 25 F.

romans

L'extraordinaire bric-à-brac de Michel Leiris



(Suite de la page 9.)

La traversée d'antichambres où meubles et tapis n'en finissent plus de moisir — marches grinçantes, cuirasses rouillées, draperies flottantes — se transforme bientôt en une descente à travers les propres viscères du narrateur, dans un *corps retourné comme un gant*. Mais ce retournement, c'est avant tout le langage qui l'opère, car le récit est à l'image du temple construit par l'un des personnages, Damoclès Siriel, anagramme du nom de l'auteur ; l'édifice contient « *en dimensions réduites, une reproduction exacte de l'ensemble du temple, avec une matrice recélant elle-même une reproduction plus petite, et cela à l'infini* ».

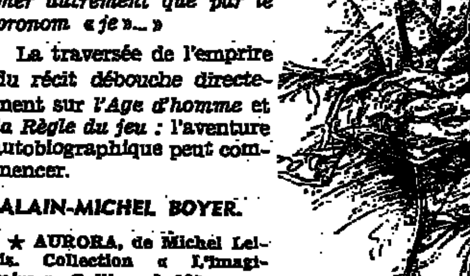
Imbrications, enchâssements, associations de mots pris dans des sens différents, Raymond Roussel n'est pas loin. Le texte se constitue en fonction des avatars subis par Aurora, cette jeune femme à la fois *Aurélia* et *Pandora*, qui s'avance dans un labyrinthe de phrases, et qui se métamorphose successivement *en spectre, en météore*, en un rébus représentant une cuve remplie d'eau, la lettre grecque rô et le dieu-singe égyptien Râh (et pouvant se lire eau-rô-Râh), en devise de Paracelse (« Or aura »), en vocable « *extrait d'un latin décadent et barbare* » (Horrora), en marque de cigare (« O'Rora »), etc. Les épisodes naissent à chaque fois de cette manipulation du langage, de ce glissement de sens, et dans l'écart de sens s'engendrent l'un l'autre.

Métamorphose de récits, ou travestissements d'un récit unique, ce roman saturé de romans est aussi un texte sur l'impossibilité d'écrire des romans. « *Je [pressens] parfois tout ce que le mot « il » peut contenir pour moi de châtiments vagues et de menaces monstrueuses.* » D'où ce foisonnement de personnages, cette « *dissolution de millions d'êtres, avec leur maximum de possibilités* », et cet incessant passage du « il » au « tu », du « il » au « je », en une folle sarabande qui annule toute fiction : « *Il m'est toujours plus pénible qu'à quiconque de m'exprimer autrement que par le pronom « je »...* »

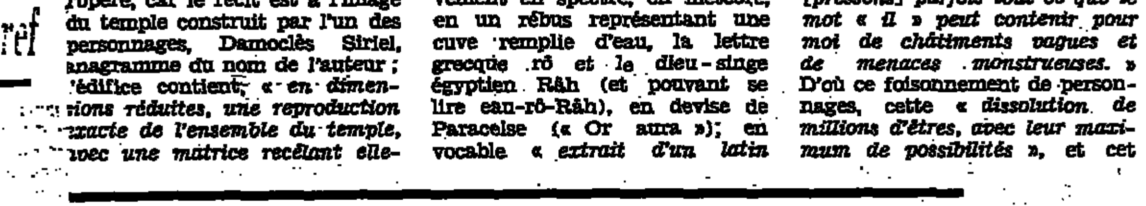
La traversée de l'emprire du récit débouche directement sur *l'Age d'homme* et *la Règle du jeu* : l'aventure autobiographique peut commencer.

ALAIN-MICHEL BOYER.

★ **AURORA**, de Michel Leiris. Collection « L'imaginaire ». Gallimard, 196 pages, 12 F.



★ Michel Leiris vu par H.-P. Cagnat.



Le romancier mangé par l'homme

● **La Lumière du lac,** ***second volet du roman historique de Bernard Clavel,*** **les Colonnes du ciel,** ***apporte une déception.***

DANS un récent débat télévisé, qui opposait trois critiques à autant de best-sellers, Bernard Clavel a déclaré — sans amertume d'ailleurs, — que la plupart des critiques parisiens ont commencé à le bouder du jour où il a obtenu le prix Goncourt. N'étant pas dans ce cas, et l'ayant même suivi, depuis ses débuts, avec grande sympathie, je n'en suis que plus libre pour dire que le second volet des *Colonnes du ciel* est pour moi, comme le premier, une déception.

A quoi tient-elle puisque tout ce qui fait d'ordinaire chaud au cœur chez ce romancier-là gonfle des pages où le romanesque s'agrippe à l'humble quotidien, naît de sentiments tout simples, naturels, éternels et, finalement, donne l'envie au lecteur de devenir un peu meilleur ? Faut-il incriminer le rythme de l'action ? Elle se traîne comme si la vitalité habituelle à cet écrivain costaud lui faisait tout à coup défaut. La phrase qui manque de nerf ? *L'excès de drame, enfin*, que Bernard Clavel transpose de manière pesante ? Probablement à tout cela à la fois.

Dans cette longue marche vers le pays de Vaud où Bisontin-la-Vertu, comme vers une contrée bénie, entraîne ses compagnons de fortune fuyant leur Comté dévastée, nous rencontrons les horreurs de la guerre — celle que Richelieu mène sans merci contre une région coincée entre l'Empire et la France et dont le statut d'indépendance dérange ses projets pour le royaume en construction.

Les horreurs de toute guerre. Dans le second volume, nous ne sommes plus directement imbriqués dans les meurtres, le pillage, l'incendie et l'immense gâchis d'hommes et de biens qu'implique tout conflit. Nous en vivons les *retombées, et c'est pire, s'agis*sant d'enfants laissés pour morts (ils sont en effet tout comme) après l'assassinat de leur famille, seuls rescapés parfois de tout un village, estropiés, abîmés pour toujours. De la Comté à la Suisse, en contrebande, le docteur Blondel, un « fou merveilleux », a décidé d'en ramener coûte que coûte le plus grand nombre, pour les sauver.

Par le truchement de Blondel, dans *la Lumière du lac*, il rend à nouveau hommage à l'homme qui, de nos jours, s'acharne à rappeler vers la vie des milliers de petits martyrs venus de tous les coins de l'horizon ; et le pays d'accueil, lui aussi, est glorifié dans cette évocation de Morges, au dix-septième siècle, cette bourgade tranquille au bord du Léman.

Admiration infinie, pitié et révolte infinies, tel est l'écho que veut nous renvoyer l'œuvre inscrite dans une autre époque, mais l'écho se répercute mal dans l'épaisseur molle du récit. Entre son émotion et la métamorphose de cette émotion en fiction, on dirait que l'auteur n'a pas pris assez de distance. Le pouvait-il ? Le pourra-t-il jamais ? Une réponse négative est tout à son honneur d'homme très humain, mais le romancier y perd.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **LA LUMIERE DU LAC**, de Bernard Clavel. Robert Laffont, 64 p., 49 F.

Les jeux de l'amour et de la cruauté

● *Dans* **les Mers profondes,** ***Irène Monesi dépeint les amours féroces d'un trio.***

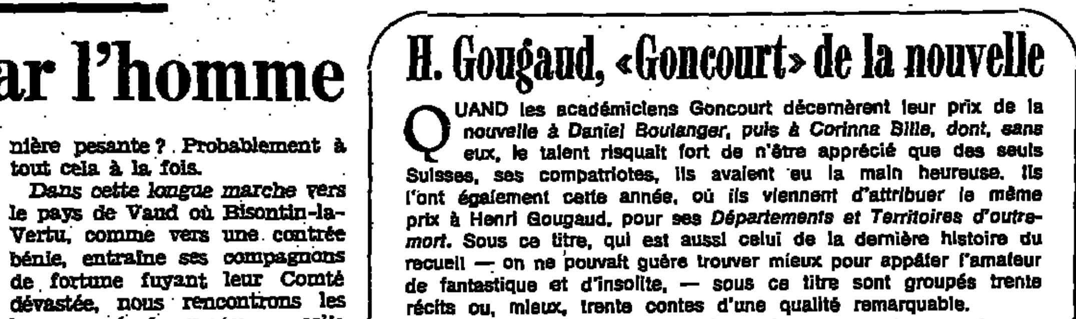
IRÈNE MONÉSI (prix Femina 1966) demeure fidèle au roman d'analyse, en un temps où beaucoup d'écrivains se détournent de la psychologie classique. Avec *les Mers profondes*, elle étudie, cruellement, précisément, froidement, les jeux amoureux d'un trio : un homme et deux femmes s'attirent et se *repoussent*, toujours à deux contre un, leurs alliances se faisant et se défaisant selon des lois implacables et secrètes. Les deux femmes, Jeanne et Rouge, se sont éprises l'une de l'autre, séduites *par* leur différence (Jeanne est française, Rouge canadienne). Mais Rouge est mariée, et son mari américain, Murray, est aussi amoureux de Jeanne. Va-t-il quitter Rouge pour épouser leur amie commune ? A mesure qu'évoluent les sentiments, on s'installe pour des avenirs incompatibles : on décore un appartement à Paris, on meuble une maison de campagne, soit pour un couple, soit pour un trio. Le livre est plein de maçons et de peintres ; et les cœurs aussi sont en perpétuel chantier. Bientôt, le mari et la femme retrouvant leurs habitudes anciennes, Jeanne devient l'intruse, qu'on humilie, et qui se venge en imposant le spectacle de sa souffrance, en femme deux fois trahie. Mais les situations se répètent : Rouge, quand elle a rencontré Murray, n'a-t-elle pas chassé Patricia, sa première épouse ? N'a-t-elle pas été un temps, pour ce couple, ce qu'est Jeanne aujourd'hui, pour Rouge et Murray, la diversion, la tentation venue du dehors ?

Murray serait volontiers partisan d'un mariage « open », où les passantes qui plaisent à Rouge lui plairaient aussi. Mais Rouge aime à chasser seule. Elle continuera à « chercher des femmes », — laissant Jeanne et Murray en arrière, au rebut.

La peinture de ces amours et de ces peines fait moins penser à Jean Racine qu'à Henry Bernstein. La description minutieuse de ces retournements de la passion fait figure de *démonstration* où le sang ne court pas. Mais tout cela est écrit avec une impeccable rigueur.

JOSANE DURANTEAU.

★ **LES MERS PROFONDES**, d'Irène Monesi. Mercure de France, 254 p., 45 F.



H. Gougaud, «Goncourt» de la nouvelle

QUAND les académiciens Goncourt décernèrent leur prix de la *nouvelle à Daniel Boulanger, puis à Corinna Bille, dont, sans* eux, le talent risquait fort de n'être apprécié que des seuls Suisses, ses compatriotes, ils avaient eu la main heureuse. Ils l'ont *également* cette année, où *ils viennent d'attribuer le même* prix à Henri Gougaud, pour ses *Départements et Territoires d'outre-mort*. Sous ce titre, qui est aussi celui de la dernière histoire du recueil — on ne pouvait guère trouver mieux pour appâter l'amateur de fantastique et d'insolite, — sous ce titre sont groupés trente récits ou, mieux, trente contes d'une qualité remarquable.

Henri Gougaud, il y a longtemps que nous le connaissons. Depuis que Gréco, Ferrat et Reggiani ont commencé à chanter ses chansons : c'était alors un « parolier », c'est aujourd'hui un auteur. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir son livre, d'où sourd un charme qui vous contraint à le lire sans désemparer.

Un charme difficile à cerner, à définir, mais qui tient sûrement au fait que l'auteur croit tout le premier ou feint de croire — ce qui revient au même — aux singulières histoires qu'il raconte : *une terrible canne-épée* qui *trucide*, dirait-on, qui bon lui semble ; une voyante extralucide aussi fantomatique que sa roulotte bariolée ; un cœur maléfique de marbre noir ; un M. Lazarus « marié » *à la plus sédulsante des défuntes* ; Marie Feuille-Morte, la « porteuse d'hiver » ;

Si les auteurs, comme les feuilles mortes de Prévert, se *ramessent aujourd'hui à la pelle*, les poètes, les vrais, se font rares. Moins cependant que les conteurs, dont la race tend à disparaître. Henri Gougaud, lui, réussit ce miracle d'être tout cela à *la fois. La chose valait bien qu'on la marque d'une pierre blanche.*

ROLAND STRAGLIATTI.

★ **DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MORT**, *d'Henri Gougaud. Julliard, 190 pages, 35 F.*

correspondance

A PROPOS DE MARCEL DÉAT

A la suite de l'article de Dominique Desanti sur l'ouvrage de Pascal Ory, les Collaborateurs (« Le Monde des livres » *du 15 avril 1977), nous avons reçu cette lettre de M. Guy Decouty :*

Dominique Desanti, après avoir relevé les noms des normaliens Marcel Déat, Félicien Challaye et *René Chateau, conclut « les disciples du philosophe Alain se distinguent* ». Déat disciple d'Alain ? Je l'ignorais. Même si cette affirmation est exacte, ce raccourci me semble profondément injuste. A ces trois noms j'opposerai (entre autres) Jean Prévost et Simone Weil, également normaliens et disciples *d'Alain, morts dans les circonstances* que l'on sait. J'y ajouterai également Michel Alexandre, sans doute le plus proche d'Alain, arrêté par la Gestapo dès juin 1941, réfugié à Limoges en janvier 1942, où il se camoufle jusqu'en 1944 dans une mansarde de la rue Saint-Surin. Il m'y éveilla l'esprit et m'apprit à penser par moi-même, à résister à tous les bourrages de crâne. Non ! Ce clerc n'a pas trahi ;

Enfin, recenser aujourd'hui les « collaborateurs » me semble très désolant. Garde-fous ? Mais l'histoire ne se répète pas.

[Que des disciples d'Alain soient morts au combat n'empêche pas que d'autres aient évoqué le pacifisme intégral de leur maître pour justifier leur travail avec l'occupant. D'ailleurs, combien d'intellectuels ont brandi Nietzsche pour expliquer *leur pro-nazisme ? Et Hitler* n'avait-pas annexé Wagner ? Marcel Déat a été un disciple direct de Bouglé, mais Alain lui a fourni bien des citations justificatrices... tout comme Proudhon d'ailleurs. En outre, quel rapport entre la piété touchante de M. Decouty pour la mémoire de Michel Alexandre, en effet, disciple d'Alain, et la collaboration d'autres disciples du même effet disciple d'Alain, et la collapenseur?] — D. D.

poésie

Qui parle ?

● ***Trois jeunes auteurs en lutte contre les lois de l'expression.***

COMMENT ne pas tomber dans le ron-ron des règles narratives ? Comment accepter un *moi* délétère ? Comment traduire, en un langage nouveau, à la fois son trop-plein et son vide ? Depuis le nouveau roman, ce genre d'interrogation ne cesse de hanter les jeunes écrivains, au risque quelquefois de les paralyser. Yves Buin, qui a plusieurs livres d'expérimentation derrière lui, nous fait part de ses hantises dans *Epistrophy* (1). Se mettre en mots est pour lui une sorte de perdition : « On dit je ou tu ou il ou elle *ou nous ou* encore vous. On pourrait même dire : ils, elles. N'importe comment on est partout et à *tous.* » *Cette constatation* enregistrée, il nous livre de longues proses pleines de véhémences, où défilent nos travers, nos hontes, nos peurs. Des bribes prises dans l'univers télévisé et la société de consommation, avec des poussées de fièvre planétaire, donnent à ce magma une force certaine. De l'amnésie causée par trop de connaissance à la capture du moi par le vertige du refus, toute la gamme de nos velléités est ici exprimée avec un grand nombre de belles fulgurances.

Le court récit d'Eugène Savitzkaya, *Mentir* (2), reculant lui *aussi devant tout choix, et pré*férant la dissolution à la solution, prend un ton plus élégiaque, sur un *thème analogue. Il nous offre* le portrait d'une mère, et nous prévient qu'elle pourrait, bien entendu, être quelqu'un d'autre. Il nous appartient, au cours de cette prose qui n'exclut ni l'attendrissement ni la facétie, de compléter cette esquisse, ou de l'écarter, ce que l'auteur accepterait avec bonne humeur, sa seule ambition avouée étant de nous énerver, donc de nous rendre complice. Pour goûter au mensonge, il faut être au moins deux. Eugène Savitzkaya, poète de l'approximatif, se veut en même temps abstrait et sauvé de l'abstraction. Il réussit à créer une sympathie indiscutable.

Les problèmes de l'écriture, du temps, de l'espace et de l'identité se retrouvent dans *Hors* (3), de Serge Sautreau, qui, des trois écrivains, semble le plus profondément blessé par l'incertitude marquant toute tentative d'accéder au vrai par le verbe. Qui parle, qui est parlé ? Subissons-nous ce que nous prétendons maîtriser, quand il nous arrive de succomber aux mots ? A ce compte, l'image est une exquise *et forte échappatoire.* Serge Sautreau écrit : « *Y a-t-il des yeux pour le Zénith ? Y a-t-il des yeux pour le zéro ?... Rimbaud avait plusieurs corps, et Nerval des esprits.* »

ALAIN BOSQUET.

(1) *Epistrophy*, d'Yves Buin. Collection « Froide », Christian Bourgois, 156 p., 30 F.

(2) *Mentir*, d'Eugène Savitzkaya. Les éditions de Minuit, 104 p.

(3) *Hors*, de Serge Sautreau. Collection « Froide », Christian Bourgois, 132 p., 30 F.

Jean Sulivan, écrivain chrétien d'aujourd'hui

● *On doit à Jean Sulivan des romans, des nouvelles, des essais, des écrits intimes, près d'une vingtaine d'ouvrages où retentit une parole spirituelle. On lui doit aussi une collection « Voies ouvertes », qu'il dirige chez Gallimard depuis 1970, où ont été publiés, entre autres, Jean Cardonnel, Jacques de Bourbon-Busset, Jacques Ellul, des œuvres posthumes de Marcel Jousse, Henri Guillemin vient de lui consacrer une chaleureuse radioscopie, « Sulivan ou la parole libératrice ». A travers ce livre, à travers l'itinéraire de Bernard Ronze, un des derniers nés de la collection, et l'entretien de Sulivan avec Jean-Louis de Rambures se précise le portrait d'un écrivain chrétien et solitaire.*

Entretien : *« une nouvelle image de la foi se dessine »*

● *Vous êtes à la fois écrivain et prêtre. N'avez-vous jamais le scrupule de voler à votre sacerdoce le temps que vous consacrez à l'écriture ?*

Pourquoi prêtre ? Je n'ai pas de paroisse, pas de responsabilité. Je ne tiens pas du tout à mettre cela en avant. Ce n'est pas que je me cache ou que je veuille trahir ou renier quoi que ce soit. Mais les gens se forment une certaine image sociologique du prêtre : notable, administrateur, employé de station-service (les sacrements) que je refuse.

On me demande parfois : *« Comment êtes-vous devenu écrivain ? »* Je réponds : *« Quand j'en ai eu assez d'être prêtre. »* C'est une boutade, mais il est vrai qu'il y a eu un moment où j'ai pris conscience d'un mensonge dans le ministère d'une grande ville (si cela s'était passé dix ans plus tard, peut-être aurais-je fait comme beaucoup d'autres), bref, d'une impossibilité de parler vrai. Avec l'accord de la hiérarchie, j'ai donc obtenu, tout en restant inscrit sur les tablettes de l'Eglise, ma liberté, je suis devenu un directeur en mission. Ma mission, disons que c'est d'exister d'une certaine manière dans le monde d'aujourd'hui pour témoigner de quelque chose. De quoi ? Je n'ai pas besoin de le savoir.

De même quand j'écris, je me refuse à savoir où je vais. Je fais confiance à l'ignorance. J'ai le sentiment profond que tout se passe au-dedans, que les choses doivent mûrir et qu'il faut se garder d'intervenir sur leur dénouement.

Je peux rester très longtemps sans écrire. Je marche ou je voyage, je regarde, j'écoute. Je reçois des lettres, des gens viennent me voir. Je note. Des semaines, des mois s'écoulent. Et puis, un matin, je me réveille avec une petite musique dans la tête, quelque chose de l'ordre du simple rythme. Enfin, peu à peu, les paroles viennent. C'est comme si j'étais poussé par le vent (on sent la mort à ce moment).

● *Où prenez-vous le matériau de vos livres ?*

Il y a toujours un point de départ dans la réalité. La vie est trop riche pour qu'il faille inventer des personnages. Parfois, je me sers d'une anecdote insignifiante. Un jour, me promenant à Bagatelle, j'aperçois deux vieillards qui parlent d'or et de banque. J'en ai fait *Bagatelle-Spring*, l'une des nouvelles de *Je veux battre le tambour.*

Ma chance, c'est d'être un auteur à qui l'on écrit beaucoup. Répondre à tous ces correspondants (vous avez des étudiants, des jeunes cadres de quarante à quarante-cinq ans, pas nécessairement des paumés, tout simplement des gens un peu fatigués de la vie qu'ils mènent), cela fait partie de mon boulot. Et, bien entendu, les rapports qui s'établissent ainsi sont une source d'inspiration. Il m'arrive de demander aux gens avec qui je suis en relation à la suite d'un livre de me raconter leur histoire, sans leur cacher que j'aimerais l'utiliser pour le livre suivant. La nouvelle *Coulé en rade* (il s'agit de l'histoire d'une petite communiste marxiste tentée par l'Evangile, qui prend contact avec des chrétiens, va à la messe et finit par décider que ce n'est pas possible) est née du récit d'une provinciale de seize ans.

Ce qui est merveilleux pour moi qui ai vécu dans l'univers de mensonges qu'est la confession, c'est la possibilité, dans ces rapports, de poser les questions les plus crues, l'absence de faux-fuyant. Le danger, c'est que l'on cristallise en même temps toutes sortes de choses ambiguës. Vous avez beau dire des choses dures. Un prêtre qui est également écrivain, cela alimente certaines nostalgies. Vous avez les idéalistes, les femmes incomprises. C'est l'histoire de Montherlant et des jeunes filles.

L'important, quoi qu'il en soit, c'est que, à travers les anecdotes que j'utilise, on perçoive autre chose. Seules m'intéressent les histoires qui font accéder à un certain niveau de fraternité humaine.

● *Vous voulez dire que vous essayez de faire passer un message ?*

Ah ! non, pas de message, c'est un mot que je n'aime pas. J'ai beau avoir un pédagogue qui m'habite, l'idée que je pourrais écrire pour faire du bien à qui que ce soit me fait horreur.

A travers ce que je fais (et, là, mon travail d'écrivain rejoint celui de directeur de collection chez Gallimard), c'est, je crois, une image nouvelle de la foi dans le monde d'aujourd'hui qui se dessine. Pas d'impératif catégorique : *« Vous avez la foi, vous devez agir de telle ou telle manière »*, mais une nouvelle fraternité.

Le drame de l'Eglise, c'est justement d'avoir cru qu'il suffisait de mettre au point une certaine philosophie de la vie, et que, avec des techniques plus ou moins parfaites, on pouvait la communiquer. La voie de l'écrivain que je suis, c'est d'aller jusqu'au bout de ma vérité, de me laisser habiter par la foi (il paraît que je sue le christianisme par tous les pores).

Alors, il y a des gens qui me disent : *« Vous avez écrit ce que je sens, on dirait que vous avez vécu ce que j'ai vécu. »* Eh bien, c'est tout simplement parce qu'à partir d'un certain niveau d'écriture on accède à un matériau psychologique, qui est le même pour tous les hommes.

● *Vous êtes-vous parfois demandé si ce que vous écriviez était tout à fait « orthodoxe » du point de vue de l'Eglise ?*

Jamais ! Je ne puis écrire que dans la liberté. Travailler en prison, derrière des barreaux, cela ne me gênerait pas du tout. Mais je serais absolument incapable de dire des choses qui ne correspondraient pas à ma vérité intérieure.

Au départ, lorsque j'ai fait mes deux premiers livres parus chez Plon, cela m'a posé quelques problèmes. Oh ! Je n'ai pas souvenir d'avoir gauchi ma pensée, mais disons (c'était encore sous Pie XII) que j'ai évité d'avoir des histoires. Je ne tiens pas du tout d'ailleurs à faire réimprimer ces ouvrages.

Mais aujourd'hui je sais que je n'ai plus rien à perdre ni à gagner. Je n'émarge plus au budget d'aucun diocèse. Je dis ce que j'ai à dire — sans chercher, notez bien, à choquer ou à me laisser aller à mes humeurs. Et eh bien ! tant pis. Même si l'on si cela ne plaît pas à certains, me disait : « On ne veut plus de vous dans l'Eglise, vous n'êtes pas orthodoxe, vous scandalisez les bien-pensants », cela me serait absolument indifférent.

Mais je tiens à préciser (c'est une chose qui, pour certains, peut paraître difficile à comprendre et va contre les idées reçues) que jamais qui que ce soit dans la hiérarchie ne m'a reproché quoi que ce soit de ce que j'ai publié.

Je n'ai, dans ma carrière d'écrivain, connu qu'une sanction : l'abandon de certains de mes lecteurs traditionnels.

● *Vous considérez-vous comme un écrivain catholique ?*

Qu'appelez-vous un écrivain catholique ? Quelqu'un qui a une clientèle catholique derrière lui ? Je pense qu'un écrivain chrétien d'aujourd'hui ne peut que heurter les catholiques traditionnels (même les convertis du type Clavel, c'est très vieux). Il n'a derrière lui aucun pouvoir pour le soutenir. Il est condamné à être un solitaire et à chercher ses lecteurs.

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.



★ Dessin d'OBLIC.

LE JUSTICIER ET LE PROPHÈTE

J'APPELLE Guillemin justicier parce qu'il n'a cessé — parfois jusqu'au sectarisme, mais avec une passion et une conscience admirables — de poursuivre le pharisaïsme partout où il en flairait la trace, et parfois chez les écrivains les plus respectés. Par contre, quand il rencontre la sincérité ou mieux la transparence (Rousseau, Lamartine, Zola, Jaurès...) ses enthousiasmes donnent chaud au cœur. C'est ainsi qu'il a rencontré Jean Sulivan, un des rares dont la plume se trouve si près du cœur qu'elle est incapable de mensonge.

Et j'appelle Sulivan prophète parce que ce chrétien gênant, voire cynique, est possédé par une vérité, ou plutôt une réalité qu'il balbutie à travers ses romans et ses essais sans réussir à la stabiliser et à la mettre en forme : une vérité centrale, axiale, qui lui arrive sûrement de très loin, d'une région où le « mental », comme il dit, c'est-à-dire le conceptuel — et donc le verbal, — n'ont pas cours.

Il y a des livres qu'on absorbe en les lisant comme le sable la pluie : comment dire la joie, l'approbation constante que je n'ai cessé d'éprouver en lisant celui-ci ? Plaisir d'abord de voir enfin Sulivan mis à sa vraie place : cet auteur, au public très fidèle et même passionné mais discret, a le destin des inclassables qu'aucune mode ne prend en charge. Beaucoup trop intelligent pour n'être qu'intelligent, pour adopter un discours connu, s'installer dans une idéologie, fût-elle subversive, manipuler ces « résidus » que sont les idées abstraites, beaucoup trop attentif et sincère pour ne pas s'interroger sans cesse (directement ou par personnages interposés) sur ce qu'il affirme croire (croire n'est-ce pas trop souvent *« désirer qu'une chose soit vraie »* : mensonge, faiblesse ?). Sulivan n'écoute que des évidences élémentaires qu'il entend bruire au fond de son cœur : chez lui comme chez Rousseau, c'est le *« cœur qui connaît »*.

« On ne nourrit pas l'homme avec des idées... Tout se joue ailleurs, écrit Guillemin, *la foi n'est pas une opinion »*, ni même une « conviction », avec le relent intellectuel que le mot implique. Non ! Il faut chercher ailleurs, au-delà, en-deçà des mots, au cœur du réel. Dieu, par exemple, encore un mot — un mot affreusement perverti par les exploiteurs du divin. Ce qu'on appelle Dieu n'est-ce pas cette « ignorance lumineuse » au centre de nos vies, qu'on dénomme parfois espérance ? La « foi d'incertitude » que découvre Sulivan — parce qu'il est sincère et qu'il se méfie des illusions d'où qu'elles viennent, — sa foi se ramène à cette simple affirmation que la vie n'est pas absurde. Mais la seconde, immédiatement après, c'est qu'il faut « changer la vie » si l'on veut en découvrir effectivement le sens. Changer la vie c'est s'arracher aux morales, aux idéologies, aux rationalisations, toutes aliénantes et sécurisantes, pour s'attacher à ce qu'il y a d'authentique en nous, d'inattaquable et de pur : la *nostalgie* d'une unité, d'une communion de tous les hommes, qui se traduit dans le concret par la pitié, l'amour, la révolte contre les distances, les injustices et l'immense sottise de la rapacité universelle.

Idéalisme ? Ceux qui prononceront encore ce mot prouveront qu'ils n'ont rien compris, ni à Guillemin ni à son « petit frère » Sulivan. Leur dialogue est une bouffée d'air dans un monde d'asphyxiés. Deux hommes qui se sont reconnus de même race, fidèles à eux-mêmes, aussi gênants et gêneurs l'un que l'autre, *aussi épris de pureté et de sincérité, aussi méprisants* que Bernanos pour les imbéciles et les malins et, par leur horreur des intellectuels de tout poil, aussi véritablement intelligents qu'on peut l'être en ce monde.

JEAN ONIMUS.

★ SULIVAN OU LA PAROLE LIBERATRICE, d'Henri Guillemin. 216 pages, Gallimard 38 F.

UNE COLLECTION, UN LIVRE

● ***Un « énarque » philosophe, Bernard Ronze, dénonce l' « homme de quantité », ce modèle de nos sociétés.***

CE livre était, avant que de naître, prédestiné à venir au jour dans cette collection dirigée par Jean Sulivan. Non que les auteurs de *Voies ouvertes* aient un programme, un dénominateur commun qui les définissent. Mais si les concepts font silence, les thèmes surgissent, en consonance : singularité du sujet, immédiateté du vécu, de l'événement : thèmes existentiels que les philosophes reconnaissent, et que les écrivains célèbrent ici dans la joie, sur les décombres des théories, des conventions, des étiquettes qu'ils unissent dans un même « rejet ».

L'aubaine, aujourd'hui, est de voir prendre cet itinéraire à un ancien élève de l'ENA, à un inspecteur des finances qui, fondant son activité professionnelle sur la quantité, dément dans l'idéologie qu'il professe, « l'esprit de quantité ». Bernard Ronze, « homme double », selon l'expression d'Aragon, témoin du tragique, mais traitant du tragique avec méthode, va cerner l'esprit de quantité, désigner son adversaire qui est pour lui la mort, et montrer la route du salut par reconquête du « Sens », objet de la vraie connaissance qui est expérience mortelle. Ce livre est un livre de « salut ».

L'homme de quantité est le « modèle » de notre société : société sur quoi règne le formalisme, où l'homme, la vie et la mort deviennent chose, où la chose devient signe, où le signe cesse de signifier, où l'œil abdique devant la main, où la philosophie (l'auteur entend exclusivement l'idéalisme) disparaît avec l'opposition tragique de la transcendance infinie à la finitude du sujet.

Ici apparaît la relation inattendue que l'auteur établit entre le socialisme, comme « antilimite » de l'homme, et « l'esprit de quantité ». On eût attendu plutôt « capitalisme » à ce tournant, ou tout au moins une dénonciation de l'argent à la Péguy, ce qui est une manière non théorique de dire les choses. Mais non, c'est le progrès, c'est le socialisme qui sont ainsi désignés comme adversaire du sujet, de la mort, de la transcendance.

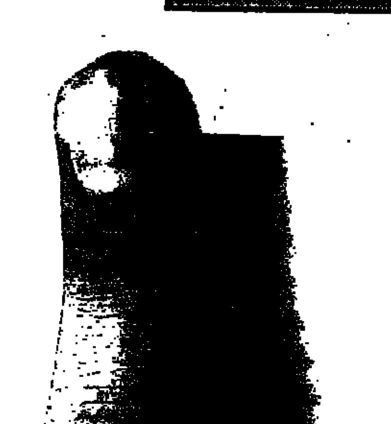
Ainsi le lecteur se voit dans un combat religieux où le politique trouve un lien discret mais certain. Or la reconnaissance du sujet, de la transcendance et de la mort peut découvrir et a déjà découvert d'autres champs de bataille que celui très précisément circonscrit par les références de Bernard Rònze.

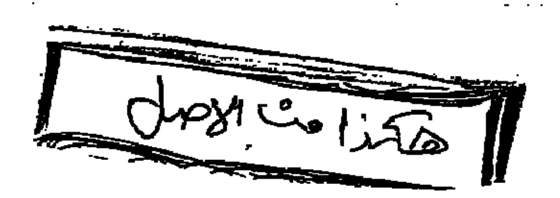
L'intérêt de cet ouvrage est dans l'écriture par laquelle l'auteur a su dénoncer le technicisme et l'intrumentalisme, amener le lecteur à ce qu'il pense être l'authenticité perdue. Mais ce lecteur — qui peut être critique sans cesser d'admirer — se demandera si la reconquête de l'authenticité admet les repères et passe par l'itinéraire indiqué plus qu'explicité par l'écrivain.

La « prédilection de la mort » implique peut-être le système conscient et non conscient des références explicites ou implicites de l'auteur; références dont on ne court pas le risque en écoutant un certain Spinoza : *« L'homme libre ne pense à rien moins qu'à la mort et sa sagesse est une méditation non de la mort mais de la vie. »*

M. BARTHELEMY-MADAULE.

★ L'HOMME DE QUANTITE, de Bernard Ronze. Gallimard. Collection « Voies ouvertes ». 272 p., 49 F.





JUSTICE

LE CONGRÈS DES JEUNES AVOCATS A BASTIA

Tout le monde est content

De notre envoyé spécial

Bastia. — Les jeunes avocats, réunis en congrès à Bastia, sont ntents du ministre de la justice. D'abord parce que le président de leur fédération, M. Bernard Cahen, a dit sa satisfaction voir « pour la première fois depuis cinq ans » un garde des eaux se rendre à leur congrès annuel, qui s'est ouvert meredi 18 mai. Contents ensuite, car M. Peyrefitte les a rassurés, ur a *fait quelques* promesses et, surtout, leur a annoncé que nseignement reçu par les futurs avocats ne serait pas, quant la durée, de moindre qualité que celui qui est dispensé aux ves *magistrats*.

Contents aussi ces avocats que ministre leur ait consacré un ssi long discours. Pouvaient-ils voir qu'ils en écoutaient deux ccessivement : celui qui avait initialement préparé lorsil avait été question que le nistre vînt à la clôture du ngrès, mais aussi un deuxième and la date du déplacement ait été fixée finalement pour la nce d'ouverture.

Contents encore, ces jeunes ocats de montrer par leurs apudissements que c'était bien à t que leur confrère, le bâtonr André Damien, avait écrit ns *le Monde* du 18 mai : « *Le reau est mort.* » Comme il y *fait référence par tous les* teurs, naturellement, pour reer une telle idée, les applausements furent vifs et répétés. Les adhérents des deux synats de magistrats pourront eux ssi se montrer satisfaits. Peyrefitte a, en effet, nettent regretté l'inscription à l'or e du jour complémentaire de ssemblée nationale, pour le rdi 24 mai (jour de la grève nérale), de la discussion d'une oposition de loi de M. Claude rbet, député d'Eure-et-Loir) .I.), tendant à interdire le synalisme judiciaire.

Après le discours de bienvenue M. François Chailley-Pompéi, ésident de l'U.J.A. de Bastia, Bernard Cahen, président de fédération, indique : « *L'avocat it être indépendant de tous les uvoirs. Or, les choses sont telles e l'évolution semble s'orienter rs l'élimination de tous ceux i ne sont pas les rouages de tat.* »

Puis, s'insurgeant contre « *la scrimination fiscale, la prénption de fraude, qui pèsent le barreau* », M. Cahen indie que 80 % des avocats gagnent moyenne 41 000 F par an, et seuls 8,8 % ont un revenu nuel supérieur à 200 000 F.

Il dénonce ensuite « *l'emprise issante du ministère de l'ineur* » sur la place Vendôme, s'attire des applaudissements ongés en réclamant le rattament de la police judiciaire a justice.

Entouré du conseiller du premier ministre pour les affaires judiciaires, de son directeur de cabinet, du directeur des affaires civiles et du sceau, du directeur des affaires criminelles et des grâces, M. Peyrefitte prend la parole. Traitant de l'accès à la justice, il indique que la rémunération des commissions d'office (prestation gratuite de l'avocat au pénal) a été concrétisée par l'inscription d'un crédit évaluatif de 31 millions de francs pour le VIIe Plan au titre de l'accès des citoyens à la justice.

Des raisons d'espérer

Le ministre insiste, d'autre part, sur la nécessité d'une « *clarification en matière de rémunération* » des avocats (honoraires). Quant à la fiscalité, imposition directe, taxe professionnelle, etc. M. Peyrefitte déclare : « *Je suis en mesure de vous apporter déjà des raisons d'espérer.* »

Au terme de la séance inaugurale, M. Peyrefitte fut interrogé sur la proposition de loi de M. Claude Gerbet, dont la finalité est d'interdire le syndicalisme judiciaire. Or celui-ci, reconnu comme légal à plusieurs reprises par des arrêts du Conseil d'État, est également avalisé par une circulaire qu'avait signée M. Olivier Guichard juste avant son départ de la place Vendôme. Mais le député d'Eure-et-Loir, grâce au soutien de M. Foyer, président de la commission des lois, a pu obtenir l'inscription de sa proposition pour le 24 mai à l'Assemblée nationale.

M. Peyrefitte déclare à ce propos : « *J'en ai été profondément ému, car je considère que ce texte est inopportun. Inopportun est employé dans le sens d'une litote. Je crois que l'adoption de ce texte et même sa discussion provoqueraient au sein de la magistrature des réactions tout à fait défavorables, et je comprendrais les réactions que ce texte provoquerait. J'ai tout de suite manifesté mon opposition à ce texte.* »

PHILIPPE BOUCHER.

Une ancienne prostituée devant les prud'hommes

Le licenciement de Barbara

Il n'y avait pratiquement que des femmes, mercredi après-midi 18 mai dans la salle d'audience du tribunal d'instance du onzième arrondissement siégeant en matière prud'homale pour assister au premier procès de l'histoire du féminisme en France. Un public tout entier acquis à la cause de Mlle Mireille Dekoninck, âgée de trente ans, plus connue sous le nom de Barbara, porte-parole du mouvement des prostituées lyonnaises. Cette ancienne péripatéticienne demandait, en réparation du préjudice causé par son licenciement de la société « des femmes-librairie », émanation de la société « éditions des femmes », la somme de 108 800 francs, soit l'équivalent de trois ans de salaire. Un banal conflit du travail derrière lequel se profile un important différend politique.

Au début de l'année 1976, Mlle Mireille Dekoninck, *mère célibataire de* deux enfants, travaille comme garde-malade dans un établissement religieux *pour handicapés, où elle* connaît quelques difficultés en raison de son passé. Elle quitte son *emploi pour fonder à Lyon une* librairie des femmes. Un contrat d'embauche est établi, le 6 février, *par la société* « des femmes-librairie ». « *Une grande chance* », avouera-t-elle, pour celle qui s'est *battue pour la réinsertion des prostituées.* L'euphorie ne durera pas longtemps. Dès le mois d'avril, les *premières tensions surviennent.* Barbara s'insurge contre le dirigisme de ses amies parisiennes. Son avocat, *Me Colette Auger, affirme même* qu'on la « *chipotait sur le choix de la décoration* ».

Mais les principales difficultés surgissent à propos du salaire versé irrégulièrement et des bulletins de paie sur lesquels ne figurent ni les cotisations à l'URSSAF ni celles de la Sécurité sociale. Malgré ses demandes, les régularisations ne seront pas effectuées. Mais le conflit est déjà plus profond. Le 4 juillet a lieu à Paris une entrevue afin de s'expliquer. On reproche à Mireille Dekoninck d'être « *violente, agressive et de ne pas aimer le groupe des éditions des femmes* ». « *Un véritable tribunal de six personnes,* selon Me Auger, *qui lui dit qu'elle a des phantasmes de prostitution et lui propose une analyse.* »

En réalité, elle est soupçonnée de vouloir faire bande à part. Me Auger situe à ce moment le véritable licenciement. Me Georges Kiejman, qui représente la partie adverse, réplique qu'il n'en a jamais été question. Le *27 juillet, Barbara tente de se suicider en avalant des barbituriques.*

La crise est ouverte. Un *groupe de femmes prend parti pour Barbara* et dénonce « *un centralisme parisien inacceptable, le terrorisme idéologique* », ainsi que « *la monopolisation du mouvement des femmes* ». Antoinette Fouque, tête de file du *courant féministe, est mise en accusation.*

Le 12 octobre, la librairie des *femmes située 68, rue des Saints-*Pères à Paris est occupée. C'est la rupture ! Mlle Mireille Dekoninck *recevra sa lettre de licenciement le* 29 octobre. « *Un licenciement sans motif réel ni sérieux,* plaidera Me Colette Auger. *Une rupture de contrat de travail brutale et injurieuse de la part d'une librairie qui n'est pas un patron comme les autres, mais pire que les autres.* »

Pour la société « des éditions des *femmes* », « *ce procès n'est là que pour dissimuler le procès politique. Le contrat qui nous a liées à Mireille était d'abord un contrat de confiance politique que, dès le départ, prise dans ses contradictions, elle n'a pu tenir et qu'elle a ensuite rompu activement* ». Me Kiejman reprochera à Barbara de s'être laissé emporter par son vedettariat.

« *C'est les mecs qui doivent se marrer* », déclarait une féministe au terme des débats présidés par Mme Anne-Marie Vincent. Jugement le 22 juin.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire page 9 l'article du « Monde des livres » : les Vérités de Barbara.)

Jacques Mesrine condamné à vingt ans de réclusion

La dernière chance

Les jurés de la cour d'assises de Paris ont rendu un verdict à demi clément, mercredi 19 mai, après trois heures et demie de délibérations : Jacques Mesrine a été condamné à vingt années de réclusion criminelle, Michel Ardouin à dix ans, et Michel Grangier à sept ans de la même peine, et Pierre Vereyden à cinq ans d'emprisonnement avec sursis. L'avocat général, M. Lucien Langlois, avait requis contre Jacques Mesrine la réclusion criminelle à perpétuité, contre Michel Ardouin et Michel Grangier vingt années de réclusion criminelle, et contre Pierre Vereyden cinq ans d'emprisonnement assortis ou non du sursis. (Nos dernières éditions.)

Vingt années de réclusion criminelle pour Jacques Mesrine : à voir la mine épuisée de certains des jurés, à la sortie de la chambre du conseil, où ils avaient passé trois heures et demie à délibérer autour du président, M. Charles Petit, la bataille a été *rude. Dans un réquisitoire extrêmement* sévère, l'avocat général, membre du Syndicat de la magistrature, avait requis la réclusion à perpétuité contre ce « *gangster tout court* ».

Dans une plaidoierie extrêmement *émouvante,* Me *Jean-Louis* Pelletier lui avait répondu que « *la rigueur de son raisonnement n'était que le reflet d'une procédure* ». Il avait ajouté : « *Les cours d'assises sont de plus en plus sévères. On y frappe de plus en plus fort. Ça ne change rien et ça n'arrête rien.* » Il avait continué, à l'adresse des jurés : « *Lorsque je vois Mesrine, je pense à un immense gâchis.* »

Me Pelletier a parlé aux jurés de leur souveraineté absolue, des jours et des jours qui attendent le condamné en prison — « *mais pour dix ans, pour quinze ans, je vous en prie, pas plus* », — de l'amitié qu'il éprouve pour cet homme, qui, dans sa cellule de sécurité renforcée, a fabriqué pour lui une maquette de bateau : de la vie qu'il allait connaître, *comme* d'autres, *dans une cage* de 4 mètres sur 5 mètres — « *mais pour dix ans, pour quinze ans, je vous en prie, pas plus* ». — Il a parlé aussi à Mesrine de son père, si honnête, et de sa fille de quinze ans, si jolie. Ce qui a obligé l'ennemi public numéro un à sortir son mouchoir.

« *Pour le libérer de son personnage,* a dit encore l'avocat, *il n'y a qu'une solution : traiter Mesrine comme n'importe qui, et non pas l'abattre comme un chien. Celui qui se défend mérite d'abord qu'on le comprenne. Il mérite peut-être encore qu'on le punisse. Mais pas qu'on l'anéantisse.* »

Les jurés ont bien écouté Me Pelletier, et ils ont fait ce qu'ils ont pu. Ils ont gardé à ce « *gagneur* » qu'est Mesrine la dernière et difficile chance d'une victoire sur lui-même. Ils ont eu tout de même à son égard un geste de confiance.

Michel Ardouin a reçu ses dix années de réclusion criminelle avec *bonheur.* Me *Badinter, qui* le défendait, estimait que « *les jurés avaient été courageux, compte tenu des circonstances* », de réduire de moitié la réquisition de l'avocat général.

Condamné à sept années de réclusion criminelle — contre lui aussi, M Langlois avait demandé vingt ans, — Michel Grangier rayonnait. Me Henry Leclerc, qui le défendait, rayonnait aussi, et il y avait de quoi.

On a vu se relever, enfin, dans le box des accusés, un quatrième homme, que tout le monde avait oublié dans ces deux semaines et demie de purgatoire à la cour d'assises. Arrêté le premier, Pierre Vereyden avait « donné » les autres et supporté sans plaisir son rôle de « balançoire ». Il a eu droit à cinq années d'emprisonnement, avec sursis, comme *l'avait conseillé M. Langlois,* et il est repartir très content, et « *loin, très, très loin* », a précisé son avocat, Me Jacques Chanson.

« *Ce n'est jamais sans angoisse qu'on s'adresse à vous,* avait dit Me Jean-Louis Pelletier aux jurés. *Le seul réconfort que vous puissiez me donner, c'est d'être aussi angoissés que moi. Je veux faire tomber le mur qui nous sépare...* »

FRANÇOISE BERGER.

FAITS ET JUGEMENTS

Drogue : jugement modéré à Lons-le-Saunier.

« *Les prévenus sont tous toxicomanes, ce qui ramène à de plus justes proportions le commerce qu'on leur impute.* » C'est ainsi que M. Louis Viaud-Murat, président du tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier, a présenté le jugement relativement modéré rendu le 18 mai *(nos dernières éditions)* contre les quarante-neuf personnes qui avaient comparu du 2 au 7 mai pour trafic *et usage de drogue.*

Deux inculpés, MM. Denis Romand et Jean-Claude Blanc, considérés comme étant les principaux pourvoyeurs, ont été condamnés, respectivement, à des *peines de huit et cinq* ans d'emprisonnement. Contre ces deux personnes, le procureur avait requis une peine de seize et quatorze ans de prison.

Pour quarante autres personnes, le tribunal a prononcé des peines s'échelonnant entre un mois et quatre ans d'emprisonnement assorties d'un sursis partiel dans une trentaine de cas et d'un sursis total pour les autres. Enfin, six prévenus ont été « dispensés » de peine et un septième relaxé. — *(Corresp.)*

● *Un détenu s'est suicidé* à la maison d'arrêt de Limoges (Haute-Vienne), le 18 mai. Il s'est pendu dans sa cellule à l'aide de ses vêtements. Cet homme, âgé de vingt-quatre ans, dont le nom n'est pas connu, se trouvait en *détention provisoire.* Il devait prochainement comparaître pour vol devant le tribunal de Limoges. — *(Corresp.)*

Un père incestueux aux assises.

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Jean Ullmann, a, le 18 mai 1977, reconnu M. Yves Vialens, coupable d'« *attentat sur mineur de moins de dix-huit ans, par ascendant* », et l'a condamné à deux ans de prison dont quatorze mois avec sursis.

Ancien résistant, excellent menuisier, bon camarade, Yves *Vialens était cependant* accusé d'avoir abusé de la fille de sa concubine — qui, au regard de la loi, est sa fille, puisqu'il l'avait reconnue — lorsqu'elle n'avait que quinze ans et de l'avoir contrainte, durant cinq ans, à entretenir avec lui des relations desquelles sont nés trois enfants. Les experts ont montré qu'il n'y avait pas d'im*possibilité à ce que M. Vialens* soit le père des enfants. Les jurés n'ont pas cru aux dénégations formelles de l'accusé, qui alléguait que sa fille, débile selon lui, aurait menti pour se venger de l'éducation sévère qu'elle avait reçue : les magistrats ont estimé que la plainte était fondée.

Dix syndicalistes accusés de séquestration de leur employeur.

Dix syndicalistes de la C.F.D.T. et de F.O. ont comparu, mercredi 18 mai, devant le tribunal de Castres, pour *séquestration* de leur employeur. Au cours d'un long conflit qui avait suivi le dépôt de bilan de la société, en mai 1974, et après que la direction eut adressé une lettre de licenciement à soixante-trois des deux cents employés, les ouvriers avaient retenu leur employeur, M. Jean-Jacques Bourquet, quarante-cinq ans, dans les bureaux de son usine de textiles à Labastide-Rouairoux (Tarn). Insistant sur le fait que M. Bourguet n'avait pas été « séquestré », les avocats de la défense ont demandé la relaxe.

Le jugement sera rendu le 8 juin 1977.

Examen psychiatrique et psychologique pour le docteur Nelly Azerad.

La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Henri Blaser, a examiné, mercredi 18 mai, l'appel interjeté par le parquet de l'ordonnance de mise en liberté du docteur Nelly Azerad rendue le 6 mai par M. Guy Floch, juge d'instruction chargé du dossier de l'affaire de Broglie *(le Monde* du 7 mai). Ce médecin est incarcéré depuis le 8 avril pour destruction de preuves, en l'espèce ses agendas de rendez-vous, susceptibles de fournir des renseignements à propos de l'enquête sur le meurtre du député de l'Eure.

Conformément aux réquisitions *de M. Jean Desmonts,* avocat général, la cour a décidé de maintenir l'inculpée en prison jusqu'au dépôt du rapport de trois experts : le docteur Claudine Boitelle, neuropsychiatre, le docteur Alain Diederichs, psychiatre, et Mme Denise de Castille, psychologue, qui ont été chargés d'examiner Mme Azerad *afin de savoir quelle foi on peut* attacher à ses déclarations. Ce rapport doit être déposé, au plus tard, le 7 juin.

● *Pour entente illicite sur les casiers à bouteilles en plastique,* la 11e chambre correctionnelle de Paris a condamné, mercredi 18 mai, M. Bernard Deconinck, P.-D.G. de la Société Allibert et M. Marcel Duros, P.-D.G. de la Société Plastimonde, chacun à *trois mois d'emprisonnement* avec sursis et 150 000 francs d'amende. M. Albert Boudier, *ancien P.-D.G. de la Société* pour le développement du casier standard, M. Pierre Caron, secrétaire *général de cette entreprise,* sont condamnés chacun à 50 000 francs d'amende *(le Monde* du 2 mars).

Pas de fraude au casino de Divonne-les-Bains.

MM. Denis Baille, ancien directeur du casino de Divonne-les-Bains (Ain), et Georges Porte, directeur des jeux, ont été relaxés, mercredi 18 mai, par le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse. Les deux *hommes,* qui avaient comparu le 27 avril dernier, étaient poursuivis pour « *dissimulation de recettes provenant du jeu de la roulette* » après une enquête de la police des jeux, en janvier dernier *(le Monde* du 8 mars).

Il leur était reproché d'avoir, le 20 janvier, payé à un riche *joueur algérien 1 207 000 F* pour un gain fictif. Dans ses attendus le tribunal estime que « *l'intention frauduleuse ne résultait pas des faits et que les deux prévenus avaient pensé agir au mieux dans l'intérêt de leur entreprise mais aussi du fisc, principal bénéficiaire des jeux* ». — (Corresp.)

● *L'hebdomadaire* Paris Match *a été condamné,* le 18 mai, par la première chambre civile du tribunal de Paris, à verser 5 000 F de dommages et intérêts à Mme Dewi Soekarno, veuve de l'ancien président de la République indonésienne, pour un article paru le 21 janvier dernier et relatant une altercation entre *Mme Soekarno et Mme* Béatrice Chatelier à la sortie d'un cabaret à Paris. Le tribunal a estimé qu'il y avait diffamation et atteinte à la vie privée, l'hebdomadaire ayant notamment souligné que l'altercation avait eu lieu « *pour les beaux yeux d'un play boy parisien* ».

● *Le couturier Pierre Cardin* a été condamné, mercredi 18 mai, par la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris à 25 000 *francs d'amende* pour hausse de prix illicite. Il était poursuivi de même que le couturier Ted Lapidus — dont le cas sera jugé ultérieurement — pour avoir majoré le prix de certains articles de 65 à 104 % *(le Monde* du 29 avril).

CARNET

Décès

— Nous apprenons le décès de
André BOUDET,
journaliste parlementaire,
survenu le 12 mai.

[Né à Paris le 17 novembre 1907, André Boudet, rédacteur parlementaire à l'agence Associated Press et à « la Dépêche du Midi », a appartenu à plusieurs cabinets ministériels sous la IVe République notamment à ceux dirigés par M. Bourgès-Maunoury. Secrétaire général honoraire de l'association professionnelle de la presse ministérielle, il laissera le souvenir d'un confrère toujours avenant et dévoué.

André Boudet était titulaire de la médaille de la Résistance et de la rosette de la Légion d'honneur.]

— La direction et le personnel de la société J.-E. Canetti et Cie
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Joseph-E. CANETTI,
fondateur, président d'honneur
et administrateur de la société,
survenu le 17 mai 1977.

Les obsèques auront lieu le vendredi 20 mai 1977, à 11 heures, au nouveau cimetière de Neuilly,
à Nanterre.
Ni fleurs ni couronnes.
16, rue d'Orléans,
92200 Neuilly-Sur-Seine.

— Mme Charles David Niego
a la douleur de faire part du décès de son regretté mari,
M. Charles David NIEGO.
Obsèques dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
André RABACHE,
journaliste à « France-Soir »,
décédé subitement le lundi 16 mai, à Londres, à l'âge de soixante-six ans.

[Correspondant du « Matin », à Rome, avant la dernière guerre mondiale, André Rabache avait gagné Londres peu de temps après l'armistice de 1940. Il devait y fonder, avec M. Charles Gombault — qui allait, à la libération, diriger la rédaction de « France-Soir » — le journal « France ».

André Rabache débarquait en Normandie, comme correspondant de guerre, le 6 juin 1944. Il se voyait bientôt confier la direction du bureau de l'Agence France-Press à New-York. Puis il rentrait à « France-Soir » au service étranger, qu'il devait diriger pendant quelque temps.]

— Les Charbonnages de France,
Les Houillères de bassin du Centre et du Midi,
ont le profond regret d'annoncer le décès de
M. Victor VIDAL,
ancien président
du conseil d'administration
des Houillères du bassin de Blanzy.
Les obsèques auront lieu samedi 21 mai, à 11 heures, à Combloux (Haute-Savoie).

Anniversaires

— Il y a trois ans, le 20 mai, disparaissait le
Révérend-Père Jean DANIELOU.
Que tous ceux qui l'ont aimé, ou ont une dette de reconnaissance envers lui, veuillent bien avoir une pensée ou une prière.
G.A.C.D., 35, avenue Bugeaud,
75116 Paris.

Visites et conférences

VENDREDI 20 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 158, boulevard Haussmann, Mme Saint-Girons : « De Rembrandt à Van Gogh ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Pennec : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Legregeois : « Musée de la mode et du costume à Galliera ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Magnani : « Musée Carnavalet ».

15 h., 60, boulevard Saint-Michel, Mme Pajot : « Hôtels Vendôme et Saint-Simon » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 45, 138, boulevard Haussmann : « Collection Hammer » (Art et histoire).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles et caves du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h., angle rue Pavée, rue des Francs-Bourgeois : « Promenade au Marais » (Mme Ferrand).

15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « Exposition broderie ».

15 h., 93, rue de Crimée : « Le village russe aux Buttes-Chaumont » (Paris et son histoire).

16 h., Petit Palais : « Toshodai-ji » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Népal » (F.M.V.J. Voyages).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Réalités et dangers du spiritisme » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

MÉDECINE

La Confédération des syndicats médicaux demande de nouvelles négociations sur les honoraires

Le docteur Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), a dressé le mercredi 18 mai, le bilan de la rencontre qui a eu lieu le mardi 17 mai entre les trois caisses d'assurance-maladie et les responsables de la C.S.M.F. En soulignant la nécessité de « lier les revenus médicaux à la valeur de l'acte médical et non à leur nombre », le président de ce syndicat a rappelé son opposition aux modalités de l'accord tarifaire signé au début du mois de mai par la Fédération des médecins de France. Mais, face à l'opposition des caisses d'assurance-maladie de renégocier ces accords tarifaires, le docteur Monier a tenté d'obtenir l'engagement formel et écrit que de nouvelles négociations seraient ouvertes avant le 1er janvier 1978. Les réponses des représentants des caisses de Sécurité sociale n'ont pas permis à cet égard d'engagement sur un calendrier précis. Or il n'est pas question pour le président de la C.S.M.F. que « la situation actuelle s'éternise au-delà de la période d'encadrement du plan Barre ».

Dans l'hypothèse d'une signature de l'avenant tarifaire, le docteur Monier a demandé en outre aux représentants des caisses que les adhérents de son organisation reprennent dans les commissions médico-sociales départementales les places qui correspondent à leur représentativité et que les mesures prises à l'encontre de certains médecins ayant dépassé les tarifs conventionnels soient rapportées.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 juin décidera si l'avenant tarifaire doit être signé par la C.S.M.F. compte tenu des précisions nouvelles apportées d'ici là par les différents interlocuteurs sociaux et gouvernementaux.

● *Le ministère de la santé et et de la sécurité sociale* vient de décider après consultation des commissions techniques compétentes et de l'Académie de médecine, de supprimer le contrôle radiologique systématique au sixième mois de grossesse.

● *Le docteur Bernard Pons* et les membres du groupe R.P.R. ont déposé une proposition de loi « *tendant à assurer la réorganisation des urgences médicales* » (*le Monde* du 10 mai). D'autre part, un rapport à l'Académie de médecine de MM. Marcel Roux et Félix Poilleux conclut à la nécessité de doter chaque C.H.U. d'un secteur d'urgence autonome, articulé sur un hôpital général et comportant en permanence deux équipes chirurgicales de garde ; l'ensemble étant relié à un numéro d'appel unique.

FAITS DIVERS

COLLISION DANS LE MÉTRO

Vingt-quatre blessés

Une collision s'est produite dans le métro à la station Saint-Marcel sur la ligne n° 5 (Eglise-de-Pantin-Italie). Le mercredi 18 mai vers 17 heures. Vingt-quatre passagers ont été blessés.

Une rame se trouvait à l'arrêt à la station Saint-Marcel lorsqu'elle a été percutée par un train venant de l'arrière. Les rames n'ont pas déraillé, mais les dégâts sont assez importants. Le trafic devait reprendre en fin de soirée. Le conducteur de la rame devait subir l'épreuve de l'alcootest.

La précédente collision qui avait eu lieu dans le métro remonte au 3 février 1977. Elle s'était également produite sur la ligne 5, qui n'a pas encore été modernisée par la R.A.T.P.

Pour sa part, le syndicat C.G.T. met en cause la responsabilité de la direction de la R.A.T.P. « qui, déclare-t-il, porte atteinte à la qualification du personnel et qui, par la modernisation accélère le rythme des rames dans le but d'augmenter la productivité au mépris de la sécurité du personnel et des usagers ».

En Italie

SIX MORTS AU COURS D'UNE FUSILLADE ENTRE BANDITS ET POLICIERS

Une fusillade entre bandits et policiers a fait six morts le mercredi matin 18 mai en Italie. Cinq malfaiteurs, interpellés, tard dans la nuit, par les carabiniers alors qu'ils sortaient d'un restaurant de Porto-San-Giorgio ont ouvert le feu sur les policiers, qui ont riposté.

Après une longue poursuite et une nouvelle fusillade, deux officiers de police et quatre des gangsters ont été tués ; le dernier a pu être arrêté. La police italienne estime que les malfaiteurs préparaient un enlèvement. — (A.P., U.P.I.)

SPORTS

FOOTBALL

LES DIFFICULTÉS DES CLUBS PROFESSIONNELS

Le parti communiste se déclare hostile aux sociétés d'économie mixte

Après avoir consulté les délégués des quinze municipalit[és] communistes particulièrement concernées par le sport de h[aut] niveau et rencontré les représentants de la Fédération françai[se] de football (F.F.F.) et de l'Union nationale des footballeurs pr[o]fessionnels (U.N.F.P.), M. Guy Hernier, membre du bureau po[li]tique du parti communiste, a précisé, le 18 mai, la position de s[on] parti face à la crise financière du football professionnel.

Le temps n'est plus où les communistes ne voyaient dans le sport professionnel, et surtout dans ses excès, qu'une caricature du système capitaliste. Tout en consacrant en priorité leurs efforts pour une réelle pratique de l'éducation physique et sportive à l'école et pour l'essor du sport de masse, ils reconnaissent désormais au sport professionnel un rôle d'incitation et son caractère de « *spectacle auquel des millions de Français sont attachés* ».

Selon les communistes, seules la victoire et l'application du programme commun de gouvernement peuvent créer les conditions d'une grande politique sportive et pourraient amener le sport professionnel à « *connaître des évolutions qu'il est pour l'instant impossible de préciser* ».

Dans l'immédiat, ils estiment néanmoins que « *les municipalités n'ont ni la vocation ni les moyens de se substituer à certaines directions de clubs défaillantes* ». Surtout dans la période de crise économique et sociale actuelle. Par principe, les communistes se déclarent donc « *hostiles aux sociétés d'économie mixte qui tendraient à augmenter les charges des communes et donneraient une caution municipale à la gestion des clubs, avec tous les risques que cela comporte* ».

Devant l'ampleur de la crise, les communistes estiment « *indispensable que la F.F.F. définisse un authentique plan d'assainissement et de démocratisation du football français* ». Dans ce b[ut] ils formulent quelques sugge[s]tions :

— Tout en dénonçant certai[ns] salaires excessifs et certain[es] pratiques nocives, les droits d[es] joueurs doivent être réaffirm[és] et respectés. Des solutions d[e]vent être trouvées pour améli[o]rer leur formation et surto[ut] leur reconversion ;

— Une table ronde devr[ait] réunir les représentants de [la] F.F.F. du groupement des clu[bs] professionnels, de l'U.N.F.P. [et] des municipalités pour « *déte[r]miner des règles communes [et] les responsabilités de chacun* » ;

— Des contrats « *fixant [les] conditions et les limites d'u[ne] aide municipale* » pourrai[ent] alors être établis entre les vil[les] et les clubs. Les communis[tes] considèrent, en effet, qu'un so[u]tien peut être accordé au footb[all] professionnel au même titre q[u'à] d'autres activités sociales. L[es] villes pourraient, en échange, [ob]tenir un abaissement du prix [des] places afin de « *redonner [au] football un public populaire* ».

Compte tenu des situatio[ns] très différentes d'une ville [à] l'autre, le parti communiste refuse toutefois à « *dicter [des] règles contraignantes* ». Il [es]time seulement que « *rien [ne] saurait justifier le sauvetage [à] n'importe quel prix d'un cl[ub] professionnel* ».

GÉRARD ALBOUY.

Démission des dirigeants du Stade rennai[s]

De notre correspondant

Rennes. — Dans la soirée de mercredi 18 mai, les dirigeants du Stade rennais et le président Bernard Lemoux ont rendu officielle leur démission. Dans un communiqué, ils affirment qu'il y a trois ans, lors de leur prise de fonction, existait un déficit de 1,170 million de francs. Il était, selon eux, de 1,351 million au 13 mai 1977. Ils regrettent [d']n'avoir pas toujours reçu l[e] concours nécessaire de la mu[ni]cipalité et des collectivités loca[les] intéressées.

Aussitôt a été mis en place [un] nouveau comité directeur émana[nt] d'un comité de sauvegarde [créé] il y a quelques mois à Renn[es]. Il sera présidé par M. Hou[...] directeur commercial à Vitré (I[lle]-et-Vilaine). Le comité directe[ur] envisage notamment la créati[on] de clubs de « *socios* » afin de fai[re] face aux difficultés financières [du] Stade rennais.

● TOULOUSE : travail à m[i-]temps.

Le comité de gestion de l'U.[S.] Toulouse, club de deuxième divi[]sion, a décidé d'adopter un stat[ut] semi-professionnel, avec de[s] joueurs travaillant à mi-temp[s] afin d'alléger les charges du clu[b].

● AVIGNON : cinq millions d[e] déficit.

Afin d'éponger un déficit qu[i,] selon son président, se monte [à] 5 millions de francs, l'Olympiqu[e] avignonnais, club de deuxièm[e] division, a décidé de se sépare[r] de son entraîneur, Albert Batteu[x]. Deux joueurs ne verront pas leu[r] contrat renouvelé, et six autre[s] ont été placés sur la liste de[s] transferts.

BASKET-BALL. — *L'équipe [de] France a gagné son derni[er] match du groupe éliminatoi[re] du tournoi d'Helsinki en bat[]tant la Turquie par 99 à 89. L[a] phase finale de ce tournoi qu[a]lificatif pour le championn[at] d'Europe, à laquelle la Franc[e] est admise, sera disputée du 2[...] 22 mai.*

AUJOURD'HUI

loterie nationale — **Liste officielle** DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
1	21	tous groupes	100
	661	tous groupes	500
	8 121	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	94 411	tous groupes	5 000
	7 871	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	62 551	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
2	2	tous groupes	50
	1 372	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	3 192	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	4 572	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	94 412	tous groupes	5 050
3	223	tous groupes	400
	6 523	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	94 413	tous groupes	5 000
4	5 464	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	7 724	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	8 414	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	94 414	tous groupes	5 000
5	45	tous groupes	100
	85	tous groupes	100
	265	tous groupes	200
	1 865	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	4 495	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	94 415	tous groupes	5 000
6	536	tous groupes	200
	2 456	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 736	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 876	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	94 416	tous groupes	5 000
	19 076	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
7	197	tous groupes	200
	0 757	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
			F
7	9 437	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	94 417	tous groupes	5 000
	72 997	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
8	8	tous groupes	50
	408	tous groupes	250
	3 108	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	3 458	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	6 058	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	6 548	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	6 968	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	94 418	tous groupes	5 050
9	49	tous groupes	100
	729	tous groupes	500
	1 439	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	0 139	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	93 339	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
	94 419	groupe 1	1 500 000
		autres groupes	15 000
0	00	tous groupes	100
	570	tous groupes	200
	3 340	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 880	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 760	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 890	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	94 410	tous groupes	5 000
	47 440	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000

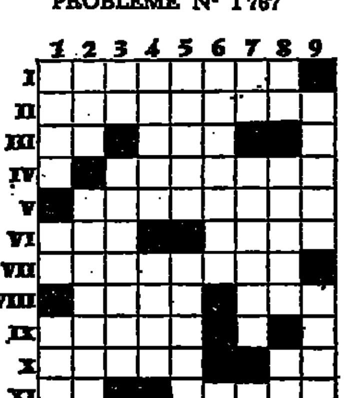
TRANCHE DES METIERS D'ART
TIRAGE DU 18 MAI 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 25 MAI 1977
A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
77 — 24è

LOTO — TIRAGE No 20 : 2 — 4 — 7 — 19 — 20 — 44
NUMERO COMPLEMENTAIRE 39

PROCHAIN TIRAGE LE 25 MAI 1977 VALIDATION JUSQU'AU 24 MAI 1977 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 767



HORIZONTALEMENT

I. On les vit souvent aux pieds d'Hélène, à la cour du roi Ménélas. — II. Suffisent à amener de graves perturbations dans certains organismes. — III. La moitié de la Saxe ; En marge. — IV. Se porte mieux l'hiver. — V. Œuvre théâtrale ou grandiose féerie. — VI. Soufflait comme un bœuf ; Lança. — VII. Mesure conservatoire. — VIII. Parmi les parfums ; Réduisit de volume. — IX. Avance en mer. — X. D'un auxiliaire ; Ne se presse jamais. — XI. Cité ; Machine à écrire.

VERTICALEMENT

1. N'a finalement inspiré que deux solutions au créateur ; Transforme un savant en pédant ; Ses parties sont rarement égales. — 2. Se devine en un double miroir ; Provoque des éblouissements. — 3. Orientation ; Hommes d'ordre. — 4. Pour l'apprécier, il faut avoir le temps ; Jadis invoqué. — 5. Roman ; A chasser quand elles sont tristes. — 6. A ne pas dépasser ! — 7. Fin de participe ; Court dans le désert. — 8. Abréviation ; Vigilants quand ils sont petits ; Symbole. — 9. Ont une déperdition salutaire ; Opération bancaire.

Solution du problème n° 1 766

Horizontalement

I. Laennec. — II. Eveillant. — III. Ti ; Anée. — IV. Troie. — V. Roublarde. — VI. Entière. — VII. Ise ; Set. — VIII. Il ; Vu. — IX. Assemblée. — X. Il ; Aliéné. — XI. Seau ; Têts.

Verticalement

1. Lettres ; Ais. — 2. Aviron ; Isle. — 3. EE ; Outils. — 4. Ni ; Ibis ; Eau. — 5. NL ; Elée ; Ml. — 6. Ela ; AR ; Obit. — 7. Cancres ; Lee. — 8. Ne ; Event. — 9. Stèle ; Tuées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 mai à 0 heure et le vendredi 20 mai à 24 heures :

Les basses pressions de Méditerranée occidentale se développeront vers le nord-ouest à travers la France et l'Espagne. Vendredi 20 mai, sur l'ensemble du pays, le temps sera souvent très nuageux et pluvieux, au cours de la journée, sur la plupart des régions. De l'Aquitaine et du Massif Central à la Méditerranée, les pluies seront parfois abondantes, en particulier sur le littoral ainsi que sur les versants sud des massifs où de violents orages éclateront. Ailleurs, on notera des pluies et des averses éparses, qui seront toutefois plus fréquentes près de la Manche et de la mer du Nord, où des vents assez forts et irréguliers de secteur nord-ouest tourneront au sud-est en faiblissant un peu.

Jeudi 19 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 017,8 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mai, le second, le minimum de la nuit du 18 au 19).

Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 15 et 14 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 16 et 9 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 17 et 12 ; Marseille-Marignane, 22 et 15 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 11 ; Pau, 13 et 11 ; Perpignan, 12 et 12 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 21 et 12 ; Tours, 20 et 12 ; Toulouse, 14 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 17 et 7 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 20 et 10 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 15 et 8 ; Genève, 17 et 8 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 19 et 6 ; Madrid, 14 et 8 ; Moscou, 27 et 15 ; New-York, 29 et 20 ; Palma-de-Majorque, 17 et 12 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 15 et 4.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	720 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

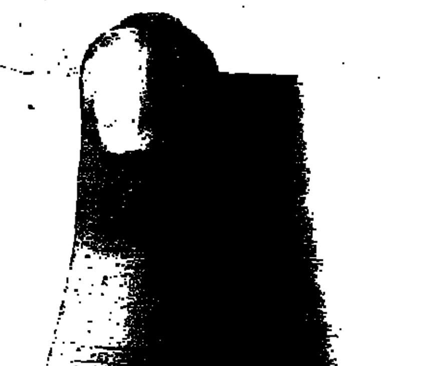
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

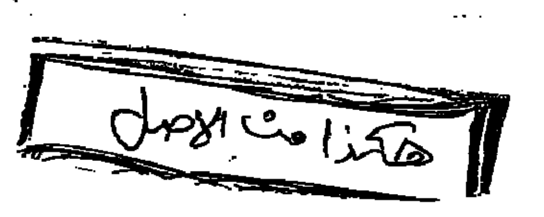
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

A devenir fou

Il est plutôt myope, « l'œil des autres », le regard des proches et des employeurs de Pascale Audret, mercredi 18 mai sur FR 3. Nous, dès le début, dès la première image, on a compris que ça n'allait pas. Elle est là, debout derrière sa vitre à la caisse du Crédit du Nord, raide, blême, maquillée à la façon du mime Marceau, les yeux exorbités, visiblement terrifiée.

Il faut dire que Bernard Queysanne, le réalisateur, nous a beaucoup aidés. Il nous montrait ce qu'elle voyait : des clients aux mines patibulaires qui la dévisageaient, l'air mauvais, menaçants, figés dans des attitudes de tueurs, portant des mallettes de gangsters. Pour un peu, on aurait partagé sa peur.

Pourtant, sans même entrer dans son délire, il était évident que ça ne tournait pas rond. Si votre femme vous disait le soir en rentrant qu'elle a été suivie, poursuivie, si elle vous appelait entre deux hoquets, deux sanglots, d'une cabine téléphonique, en vous suppliant de venir la chercher — elle y est coincée, cernée par une bande d'obscurs malfaiteurs, — vous l'enverriez se coucher avec un tranquillisant et vous appelleriez le docteur. Pas Jean-Pierre Cassel. Lui l'écoute, distrait, en regardant la télé et l'emmène le dimanche en forêt pour lui changer les idées. Quand enfin — ça durait depuis plus d'une heure, — il se décide à alerter le médecin de famille, il l'appelle de l'appartement, elle l'entend forcément et joue, le temps d'une visite, la comédie de la santé. Bref, il faudra encore une bonne trentaine de minutes pour qu'on se décide à la soigner.

Ce n'est pas vraisemblable, surtout si l'on sait, et comment l'ignorer ? que les Français avalent, pour un oui ou pour un non, des millions de cachets euphorisants, et que l'une des maladies les plus répandues du monde, c'est justement celle-là, la dépression nerveuse.

Bon, dira-t-on, mais si dès la troisième séquence, le mari était allé à la pharmacie, il n'y aurait pas eu de film. N'aurait-il pas mieux valu en ce cas pousser plus loin les choses et donner à la patiente un partenaire qui refuse, soit parce qu'il est jaloux, soit parce qu'il cherche un prétexte à s'en aller, d'admettre la réalité ?

Quant à penser avec Georges Pérec, l'auteur du scénario, que c'est l'œil de la caméra de contrôle, le « stress » enduré par une employée de banque qui pourrait lui faire perdre l'esprit, franchement c'est tout de même un peu gros. Elle n'est pas plus menacée que la femme de ménage chargée de nettoyer à l'aurore la caisse où elle viendra tranquillement s'installer à l'ouverture. La vie moderne a bon dos.

CLAUDE SARRAUTE.

CORRESPONDANCE

L'obligation de réserve des élèves de l'ENA

Après l'émission « L'homme en question », consacrée, dimanche 15 mai, à M. Pierre Mendès France, et à laquelle participaient deux élèves de l'ENA, dont la promotion porte le nom de l'ancien président du conseil, M. Michel Lévy, ancien élève de l'ENA, nous a adressé une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

Un élève de l'ENA, après avoir, comme son confrère, mais avec moins de talent, exprimé ses opinions, a dit, de l'air le plus sérieusement doctoral qui soit, que ceux qui nous gouvernent le faisaient de façon « indigente ». Je proteste avec la plus expresse vigueur contre cette allégation émanant d'un fonctionnaire (statut des élèves de l'ENA). Je m'étonne que personne n'ait même songé à la relever, alors que l'écran était tout bruissant de leçons de vertu morale et démocratique ininterrompues depuis près d'une heure trente.

Je trouve déjà contestable que deux élèves de l'ENA aient participé à ce débat « ès qualités ». Je trouve intolérable que le respect minimal, la réserve minimale, que tout fonctionnaire se doit d'observer vis-à-vis de l'autorité légalement en place aient été ainsi trahis par un élève de l'ENA en exercice.

Le manichéisme de tant d'hommes de gauche — de droite aussi, d'ailleurs — est déjà passablement effrayant. Qu'en dire s'il est le fait de serviteurs de l'Etat ?

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 19 MAI

— *Les groupes Initiative et Responsabilité*, animés notamment par M. Michel Debatisse, disposent de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le groupe réformateur* a la parole sur TF 1, à 19 h. 40.

— *M. André Rossi*, ministre du commerce extérieur, participe à l'émission « Un journal, un événement », *consacrée au commerce* extérieur, sur FR 3, à 22 h. 5.

VENDREDI 20 MAI

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire d'Etat et futur secrétaire général des républicains indépendants, est l'invité de France-Inter, à 13 heures.

— *Le Zen* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

IN JOUR J UROPÉEN E 28 MAI SUR RANCE-MUSIQUE

● Le deuxième jour J de la usique aura lieu le 28 mai. Organisée par France-Musique, une remière opération de ce type a ermis en 1976 d'établir une sorte recensement des diverses assotions musicales d'amateurs tant en France, de mieux faire naître leurs activités en difant régulièrement les enretrements effectués pour casion.

ette année, les moyens mis en vre sont plus considérables : opérations régionales sont prévues afin d'engager une série d'actions cohérentes et permanentes en faveur de la pratique musicale, cela notamment en Lorraine avec le concours du ministère de la culture et de l'environnement, en Corse et dans le Bas-Languedoc. Le jour J sera cette année européen : à côté des amateurs français se rassembleront ceux des pays frontaliers (Angleterre, Allemagne, Italie, Belgique, Suisse, Portugal). Des chasseurs de sons amateurs sont invités à enregistrer les concerts en tout genre qui seront donnés le 28 mai (il y en avait eu près de deux mille en 1976). France-Musique diffusera toute la journée un programme spécial. Ultérieurement, la chaîne consacrera au jour J une *série d'émissions*.

JEUDI 19 MAI

HAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation ediffusion) ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : vénement, prés. J. Besançon.

Une enquête sur la Grande-Bretagne aujourd'hui.

Reportage commenté par MM. Edward Heath et Harold Wilson, anciens premiers ministres britanniques.



22 h. 25, Arcana (Wagner et les théâtres de yreuth), prod. M. Le Roux.

23 h. 20, Journal.

HAINE II : A 2

20 h. 30, FILM : ELLE BOIT PAS, ELLE JME PAS, ELLE DRAGUE PAS MAIS ELLE AUSE, de M. Audiard (1969), avec A. Girardt, B. Blier, M. Darc, Sim, C. Samie, J.-P. arras, J. Le Poulain.

Une femme de ménage a trois employeurs, dont elle a surpris les secrets. Ses bavardages, de l'un à l'autre, provoquent des chantages en chaîne. Une chronique grinçante et cynique, dans laquelle Audiard laisse apparaître un mépris total de ses personnages et du public.

21 h. 50, Magazine : 100 000 images (Ingmar Bergman, réal. S. Biorkman).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : LE VOYAGE, de V. de Sica (1973), avec S. Loren, R. Burton, I. Bannen, B. Pilavin, A. Incontrera.

Au début du siècle, en Sicile, une jeune femme est contrainte d'épouser le cadet d'une riche famille, alors qu'elle aime le fils aîné. Devenue veuve, et atteinte d'une grave affection cardiaque, elle fait, avec son beau-frère, un voyage sentimental. Un mélodrame d'une psychologie et d'une esthétique résolument désuètes. Et, dans le genre, très réussi.

22 h. 5, Un journal, un événement (voir Tribunes et débats).

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par L. Attoun : l'Honneur perdu de Katharina Blum, d'après H. Böll. Adaptation M. von Trotta. Réalisation A. Lemaître ; 22 h. 30, Entretiens avec L. S. Senghor, par P. Galbeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Alain Tache.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Airs et duos à l'italienne, avec J. Nelson, soprano, R. Jacobs, haute contre, et W. Christie, clavecin (*P. Vitali, S. d'India, L. Rossi, V. Calestani*, Frescobaldi, Haendel, H. Lawes, Durante) ; 22 h. 15, Portrait du compositeur Jacques Lenot ; 0 h. 05, Country Américain : La nouvelle génération ; 1 h., Phil Glass, par D. Caux.

VENDREDI 20 MAI

HAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterompu avec, à 19 h., Feuilleton : Bonsoir, chef.

20 h. 30, Retransmission lyrique : « le Barbier e Séville », de Rossini, avec M. Casula, G. Socci, Gonzalez, F. Vassar, E. Gimenez, mise en cène J.-M. Simon, dir. M. Tabachnick, réal. Sanders.

Le chef-d'œuvre de Rossini, filmé au Théâtre de Metz, dans sa version originale, et suivi, dans la série « Titre courant », par la présentation, par Pierre Sipriot, de « la Vie de Rossini », de Stendhal.

23 h. 5, Allons au cinéma.

23 h. 35, Journal.

HAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterompu avec, à 15 h. 50, Aujourd'hui magazine.

20 h. 30, Feuilleton : Allez ! la rafale, de Chouquet, réal. Y. Andrei.

L'épopée du rugby vécue, avec passion, avec fierté, dans nos belles provinces du Midi. La France, quotidienne et éternelle...

21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot Comment l'intelligence vient aux enfants).

Avec MM. Jean Piaget (« Conversation libre avec Jean Piaget ») ; Jean Daniel (« le Refuge et la Source ») ; Bernard de Fallois, Claude Klejman (« Moi j'ai dix ans »), et Patrick Modiano (« Livret de famille »).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : LA FEMME SUR LA LUNE, de F. Lang (1928), avec G. Maurus, W. Fritsch, F. Rasp, G. von Wangenheim, K. Pohl (muet, N.).

Une équipe scientifique, parmi laquelle se trouvent une jeune femme et l'espion d'un consortium financier, s'embarque sur une fusée à destination de la Lune, où elle trouve de l'or

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? (La peur de la retraite, réalis. J. Fanstein) ; 21 h. 30, Série : Panama, de B. Kruk et M. Boudou (deuxième partie : la Bandera).

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Anniversaire : Relecture (le centenaire de Max Jacob, par H. Juin) :

Vie et œuvre d'un marginal montmartrois, ami des dadaïstes et des surréalistes : des documents d'archives (voix de M. Jouhandeau, F. Carco, H. Sauguet, P. Léautaud) ; des témoignages : Y. Belaval, R. Plantier, J. Rousselot.

21 h. 30, Musique de chambre (Brahms, Vercken, Lacour, Mahler) ; 22 h. 30, Entretiens avec L.-S. Senghor ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Alain Tache.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs ; 21 h. 20, Orchestre symphonique de Baden-Baden, direction Oren : « Concerto pour violon et orchestre en si mineur » (Sibelius) ; extrait de « Roméo et Juliette » (Tchaïkovski), avec la violoniste M. Fridd et le pianiste M. Bergman ; 23 h. 15, Jazz forum : La carrière de Clark Terry ; 0 h. 05, Le naufrage du « Titanic ».

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Le décor de la rue

(Suite de la première page.)

L'exposition, qui vient de s'ouvrir au Musée des arts et traditions populaires, porte principalement sur les décors des boulangeries, des boucheries, des crèmeries et des charcuteries de la fin du siècle dernier, quand la boutique était *devenue une sorte de boudoir*. Elle montre les décors, évoque ses artisans, leurs sources d'inspiration, leurs techniques, esquisse le portrait du commerçant d'alors, et ouvre sur le décor des boutiques d'aujourd'hui, qui n'est pas brillant.

Pour dire ce que l'on vendait, *pour attirer la clientèle*, il y eut d'abord les enseignes : la marchandise elle-même suspendue au-dessus des portes des échoppes, puis sa représentation ou son emblème : le chapelet de saucissons, les couteaux, les ciseaux, la tête de bœuf ou de cheval. Au dix-huitième siècle à Paris, ces petits chefs-d'œuvre de ferronnerie étaient devenus si énormes, si lourds, si grinçants au moindre coup de vent, et finalement si dangereux pour le *passant, qu'on les remplaça par des* enseignes en tableaux placées au-dessus des boutiques — que des *maîtres comme Watteau, Greuze*, Chardin, Géricault ne dédaignèrent d'ailleurs pas de peindre. Le décor peint était apparu. Il allait au cours du siècle suivant s'étendre singulièrement, gagner les murs, les volets, toute la devanture des boutiques, et envahir l'intérieur : murs et plafond. Après les cafés, les restaurants, les commerces de luxe, les boutiques d'alimentation elles aussi rivaliseraient en élégance, en beauté, en somptuosité. Cet essor du décor des petits commerces est proportionnel à l'enrichissement et aux aspirations sociales des commerçants. On se réfère à la grande peinture — c'est l'époque, ne l'oublions pas, de l'ouverture de *nombreux musées — et on reprend* l'ornementation des salons bourgeois. D'ailleurs on tient salon *dans ces boutiques ; on s'y assoit*, on bavarde. Jolie boutique, bien tenue, richement décorée, patronne *et serveuses distinguées et bien* sous tous rapports ; accueil aimable, la maison est bonne et la qualité des comestibles assurée.

* * *

Pour réaliser ces décors si demandés, toute une série de corps de métiers est mobilisée, que des installateurs de boutiques coordonnent : les peintres-décorateurs de panneaux et de stores, les graveurs sur glace et les miroitiers, les faïenciers, qui forment des ateliers. Certains de ces ateliers ont connu une étonnante prospérité dans le dernier quart du siècle et encore après 1900. Les plus réputés ont *laissé leur nom* : Benoist et Fils, dont la signature a été retrouvée sur plus de deux cent *cinquante boulangeries, charcuteries* et crèmeries parisiennes, ou Thivet, tous deux spécialisés *dans la décoration de fixés sous* verre (très commodes à nettoyer). Ils travaillent avec une équipe d'une dizaine d'artisans de qualification inégale, chargés chacun d'un domaine : dorure, lettres, paysages, fleurs ou figures... Le travail est bien fait, à preuve les exemples montrés à l'exposition.

On *n'écrit pas « croissants* chauds à 4 heures » n'importe comment. Il y a des modèles de caractère à réaliser à la feuille d'or, comme il y a des échantillons et des maquettes de plafonds peints et de panneaux muraux d'intérieur et d'extérieur, tout un *répertoire décoratif* adapté à chaque type de commerce. Les *boulangeries sont privilégiées* — peut-être en raison de la nature même de la marchandise : le pain, valeur sacrée, — et aussi les mieux conservées : c'est un commerce qui n'a pas subi grande transformation, contrairement aux boucheries, avec notamment l'apparition des chambres frigorifiques.

* * *

Toute la partie ornementale *d'arabesques est emprunté* aux décorations des grands salons, et les compositions des plafonds à ciel où volent papillons et oiseaux sont reprises aux plafonds des dix-septième et dix-huitième siècles. Le décor floral est partout, fin et sophistiqué ; bouquets, guirlandes courent autour de la salle. On aime les fleurs cultivées et distinguées, les roses et les lilas, et, pour les boulangeries, les fleurs des champs liées à la culture du *blé. Les fruits* sont un peu méprisés. Aux guirlandes, on associe le gibier, dans les charcuteries, et *les trophées d'agriculture* — râteaux, fourches et faux — accompagnés de trophées de musique (la musique des fêtes de la moisson), dans les boulangeries. Et puis, dans des médaillons festonnés, on peint des petits tableaux, des paysages et des scènes de genre (en évitant toujours ce qui paraît trivial, la représentation du porc par exemple). On peint la basse-*cour, la traite des vaches pour les* crèmeries, des chasses à courre (plutôt que des chasses au fusil *moins nobles) pour les charcuteries*... On reprend et simplifie des modèles savants, les tableaux des peintres de Barbizon, mais surtout « l'Angélus » et « les Glaneuses » de Millet, « la Moisson » de Lhermite, les glaneuses de Breton. Pour les chasses, on copie les peintres de vénerie : Tavernier ou Karl Bodmer. Et c'est ainsi qu'à *travers ces petits tableaux lumineux* — d'autant plus qu'ils se détachent souvent sur fond noir, — bouffée d'air pur dans la ville, images apologétiques de la paysannerie, l'art est descendu dans la rue.

Avec l'évolution du goût, au tournant du siècle, l'Art nouveau a apporté quelques changements à ces décors, mais les petits tableaux resteront souvent intégrés aux longues tiges. Puis le décor *s'appauvrit*. On *essaie encore d'adapter* le style art déco, mais le cœur n'y est plus. Les condi*tions du travail artisanal ont* changé la situation économique aussi. On troque les fleurs pour des panneaux de marbre, vrai ou faux.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Paris, boutiques d'hier, Musée des A. T. P., jusqu'au 17 octobre.





ARTS ET SPECTACLES

LE 30e FESTIVAL DE CANNES

PERSONNAGES DE LÉGENDE

Woody Guthrie (1912-1967) parcourt les Etats-Unis des années 30 en chantant des chansons de misère, de colère et d'espoir. Ce baladin de la « folk-music » a inspiré, entre autres, Bob Dylan, Joan Baez et son propre fils, Arlo, qu'on vit dans un film d'Arthur Penn, Alice's restaurant.

En route pour la gloire, *de Hal Ashby* (Harold et Maud, la Dernière Corvée), *premier film de la sélection américaine présenté en compétition le mercredi 18 mai, s'inspire de l'autobiographie de Woody Guthrie dont il raconte la vie dans les années 36, celle des premières errances et des débuts dans une petite station de radio californienne. Hal Ashby refuse l'aspect mythique, « rétro » de cette époque. Il nous ramène à l'Amérique dure et troublée des anciens films sociaux de la Warner Bros, à celle des* Raisins de la colère *de John Ford, des paysans chassés de leurs terres par des ouragans de poussière et qui s'en vont vers la Californie avec leurs pauvres bagages, leurs matelas entassés sur des voitures brinquebalantes.*

Dans le film d'Ashby, Woody Guthrie (magnifiquement réincarné par David Carradine) part du Texas et vit en compagnie des vagabonds, des chômeurs, des « brûleurs de trains », des affamés du mirage californien qui trouvent, au bout de leur exode, l'exploitation et la brutalité des représentants de l'ordre patronal. Découvert par un chanteur syndicaliste qui parcourt les camps de cueilleurs de fruits, Guthrie devient instinctivement contestataire.

Le tableau de l'Amérique rooseveltienne encore agitée par les soubresauts de la crise économique est d'un réalisme saisissant. Ahsby a parfaitement assimilé les références à John Ford. Il a recréé, historiquement, le temps de la lutte pour le travail et le pain quotidien chez les déracinés de la démocratie américaine. Mais le film, qui dure deux heures et demie, se met à traîner, à se perdre dans les états d'âme de Guthrie refusant famille et installation bourgeoise pour se mettre, par la chanson, au service des victimes de l'inégalité sociale. Le portrait de l'idéaliste se pare alors de clichés qui conduisent à la récupération romanesque d'un précurseur des Beatniks entré ainsi dans la légende hollywoodienne.

Le culte d'une personnalité

Des courts métrages composant l'autre programme en compétition mercredi, on retient surtout Mao par lui-même, *de René Vienet. A partir d'archives rares, de textes et d'extraits de discours, René Vienet montre Mao Tse-toung sous un jour inhabituel, le sort de sa mythologie.*

Mais l'événement du jour, on peut même dire le premier événement du Festival, fut l'arrivée du champion de football brésilien Pelé, à la séance (hors compétition) où l'on présentait, sous pavillon mexicain, le film de François Reichenbach qui lui est consacré. Une marée humaine tout juste endiguée par le service d'ordre battait les marches du palais et l'ovation faite à Pelé retentit jusque sous les voutes de la salle de projection, prise d'assaut. Le « roi Pelé » assista au film du balcon et le parterre, comme électrisé par cette présence, ne cessa d'applaudir aux buts marqués sur l'écran, dans les extraits d'actualités réunis par Reichenbach. On avait, à la fois, le portrait et le modèle. Dans cette atmosphère chauffée par les fanatiques du football et les admirateurs du champion, on ne pouvait juger sereinement un reportage qui semble moins original, moins fouillé que ceux où Reichenbach tente une exploration des gens célèbres, tel son Rubinstein *ou* l'amour de la vie. *L'idolâtrie dont Pelé est l'objet reste un fait constaté, expliqué par les images de ses matches. Des détails attendrissants sur sa vie familiale, quelques déclarations humanitaires s'adressant au cœur universel des foules, viennent parachever la légende.* Pelé, *dans les conditions où nous l'avons vu, nous est apparu comme un brillant spectacle célébrant le culte d'une personnalité.*

JACQUES SICLIER.

L'histoire retrouvée

Deux documentaires, de deux heures chacun, viennent de nous être proposés coup sur coup par l'Institut national de l'audio-visuel et par la Quinzaine des réalisateurs.

Le premier, *Ne laissons pas les morts enterrer les morts* (sélectionné par l'INA), de David Bergman, Jacques Ehrlich et Haim Gouri, est une production israélienne de la Maison des combattants des ghettos. Sans la moindre phrase de commentaire, mais avec l'occasionnel contrepoint de chants juifs, les auteurs analysent une masse de documents cinématographiques totalement inconnus, récupérés des archives nazies, qu'ils relient à une série de témoignages, en yiddish et en hébreu, recueillis lors du procès Eichman à Jérusalem en 1961.

Le film s'ouvre sur l'arrivée d'Hitler au pouvoir, les premiers progoms en Allemagne même, les discours hystériques du Führer et du docteur Goebbels sur la mission du peuple allemand et l'extermination de la race juive. La guerre déplace le récit vers la Pologne, Varsovie, puis les camps, qu'on ne quittera plus. L'occupant allemand décide l'érection du mur qui va isoler le ghetto du reste de la ville. Les membres de la communauté juive, quelle que soit leur condition, doivent en hâte rejoindre la zone réservée. Tous ignorent le destin qui les attend. En vagues successives, selon un mouvement presque musical, si le terme de musique ne semblait ici déplacé — on parlera plutôt de reprise inlassable du même thème, — nous voyons les victimes, consentantes ou non, embarquées pour la déportation, brutalisées, arrivant au lieu de leur ultime séjour, l'accueil dans les chambres à gaz.

Ce document bouleversant, qui a le tort de ne pas s'achever cinq minutes plus tôt, avant ce qui ressemble à une profession de foi sioniste, ne vise pas l'effet artistique, n'agite aucun drapeau, ne s'admire pas admirant : on sort de là anéanti, le passé vous sauts au visage, et la honte de l'histoire. Tout un cinéma devient périmé ; après un tel témoignage, seul le Godard de *Ici et ailleurs* ou le Straub de *Fortini Cani* nous semblent capables de prendre la relève des humanistes professionnels, de surmonter la tragédie pour enchaîner avec le présent.

Le second film de cette journée mémorable, *Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires*, du situationniste René Vienet, directeur du Centre de recherches asiatiques de Paris-VII, fera sursauter les uns, braquera probablement le groupe Foudre (groupe d'intervention culturel maoïste), *dérangera* tout le monde, même ceux qui crient à la mystification. Ce qui nous passionne le plus dans cet ouvrage échevelé, par-delà un désordre voulu et involontaire, c'est qu'un intellectuel (ô combien) se débonde, accouche en vrac de sa culture, de ses fantasmes, sur un sujet qu'il connaît par cœur, au risque de nous submerger de son savoir.

Ancien élève de Jacques Pimpaneau à l'Ecole des langues orientales en 1963, René Vienet a enseigné quelques mois, en 1964-1965, à l'université de Nankin en Chine populaire. Dans *Chinois encore un effort...*, René Vienet fait « parler » les images, et parle lui-même sans arrêt sur ces images, jusqu'à provoquer notre malaise. Avec une méchanceté frénétique, il découpe les idoles au marteau pneumatique, insulte un peu tout le monde, *le Monde*, K. S. Karol, Joris Ivens et, bien sûr, les « grands » de l'histoire chinoise. Il renverse les valeurs, retourne le sens livré par les documents officiels maoïstes, dit le mensonge derrière l'iconographie, le cynisme derrière la candeur, la bouffonnerie généralisée.

Plus modestement, *Nos por ca todos bem*, de Fernando Lopes (Portugal) — *à la Quinzaine* — et *Caminando pasos... Caminando*, de Federico Weingartshoter (Mexique) — à la Semaine de la critique, — nous ramènent modestement au réel, au drame quotidien : un village au bout du monde, la capitale Lisbonne est loin mais on émigre, on se rappelle, un autre village, pas encore relié à une autre capitale, Mexico, la route à construire. Fernando Lopes mélange le document, l'interview, sa mère parle, avec des interventions jouées ; Federico Weingartshofer introduit six acteurs parmi des Indiens coupés du monde. Des valeurs entrent en conflit, l'histoire progresse lentement vers on ne sait encore quels lendemains. Tout scepticisme serait déplacé.

LOUIS MARCORELLES.

■ Le cinéaste Robert Enrico, qui vient d'interrompre pour la deuxième fois le tournage de son prochain film, a adressé le mercredi 18 mai une lettre ouverte au ministre de la culture et de l'environnement. Il demande à M. Michel d'Ornano pour quelles raisons il n'a pas pu bénéficier du concours financier accordé automatiquement aux films français. Selon le cinéaste, l'UFIC (organisme chargé d'aider le cinéma par le biais de banques nationalisées) « n'a pas joué son rôle en exigeant des garanties injustes et illégales ».

Musique

Week-end à Pontoise

Il est de ces idées que les Parisiens n'ont jamais, faute peut-être d'information, mais aussi parce que la musique leur était peu à peu devenue synonyme d'une soirée au Théâtre des Champs-Elysées, à Gaveau, à Pleyel ou dans quelque théâtre dûment répertorié. Des idées un peu folles comme celle d'aller passer le dernier week-end à Pontoise, où il se donnait en deux jours autant de concerts qu'à Paris pendant trois semaines... Seulement, bien sûr, ce n'étaient pas les mêmes, et ces soixante-dix formations du Val-d'Oise, réunies par l'Association départementale d'information et d'action musicales (l'ADIAM 95, que préside Jacques Charpentier) et le centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise, ne prétendent pas toujours au professionnalisme ; qu'ils fassent partie d'une harmonie, d'une chorale, d'un orchestre de chambre, d'un ensemble de flûtes à bec ou d'accordéons, voire d'une formation symphonique, les participants de ce forum, pour la plupart, font de la musique à la sauvette le samedi après-midi, le dimanche ou le soir en rentrant, avec sinon un égal bonheur, du moins un plaisir renouvelé.

Il est rare, en effet, de voir tant de gens — ils étaient mille six cents environ à se produire dans différents lieux du quartier des Louvrais — jouer de leur instrument ou chanter avec une satisfaction aussi évidente et la conviction que, quoi qu'il arrive, c'est la foi qui sauve.

Malgré les apparences, il s'agissait moins de dresser, pour les habitants de Pontoise, un bilan de la vie musicale dans leur département que de donner l'occasion à tous ces groupes de se côtoyer, de s'affirmer les uns vis-à-vis des autres, et surtout de se rencontrer pour s'associer plus tard ou simplement échanger des idées, des expériences, se connaître un peu mieux. Les résultats de cette opération spectaculaire sont donc à long terme (déjà, on pense à une nouvelle étape, l'an prochain), mais le public, passant de salle en salle, avait à cœur de lui faire, sans attendre, un beau succès de curiosité.

GÉRARD CONDÉ.

Variétés

« Chili, Espoir » au Palais des arts

Le Palais des arts est un lieu assez fou, plein de surprises baroques. Cet ancien cinéma qui passait des films de karaté a été transformé il y a un peu plus de deux mois par Jean-Claude Ducroux et son équipe. On se perd dans des espaces surannés et délicieusement inutiles, dans des couloirs et des étages. Un gigantesque escalier de pierre mène, côté rue Saint-Martin, à une salle de théâtre de sept cent cinquante places ; un hall plein de miroirs ouvre, côté boulevard de Sébastopol, sur deux salles de cinéma. Tout y est vaste, somptueusement simple et familier. Y aurait-il un grenier à l'étage au-dessus ?

Il n'y avait mardi que huit ou dix personnes pour écouter Marcos Velasquez, Edmundo Vasquez, Martin Saint-Pierre. C'est plus que dommage, car ils ont donné là, devant les fauteuils rouges et vides, un concert rapide, intense. On peut s'y rendre encore jusqu'au 21 mai, et il le faut. Marcos Velasquez est Uruguayen, il chante des petites histoires symboliques avec sa guitare, et ses animaux se moquent des idéologies dominantes. Edmundo Vasquez est Chilien, il ne chante pas, ce qui est rare, il utilise les cordes, le bois de sa guitare qu'il fait parler dans un temps arrêté, intime ; sa littérature est celle de Villa-lobos, Lauro, Fleury, Becerra, mais il compose aussi, poèmes éclatés qui s'arrêtent sur un silence, celui d'une salle qui remonte à la surface d'un rêve pr… longé. Le batteur argentin, Martin Saint-Pierre, davantage connu du grand p…blic, a la démarche inverse. Les ba…ments de ses six cents instruments q… sont ses doigts sur le bongo, et qu… dirige avec la puissance d'un chef d'…chestre, expriment les pulsations d'… homme et d'un continent.

Après Velasquez, Vasquez, Martin Saint-Pierre, il y aura Trabunche, C… valdo Rodriguez, Patricio Manns, Kar… mann, Mamulengo, Aleph... un mois d… chansons, de théâtre, de danse et … cinéma (vingt-et-un films représenta… l'ensemble de la production cinémat… graphique chilienne sous l'Unité pop… laire et des longs métrages réalisés … exil seront projetés chaque jour jusqu'… 7 juin).

« Chili, espoir », c'est le nom don… à l'ensemble de ces manifestations q… dureront jusqu'au 25 juin. C'est le no… aussi d'une exposition qui se tient … Reims. Soixante peintres chiliens e… exil, dispersés dans le monde ont réus… à envoyer quelques-unes de leurs œu…vres. Un panorama que l'on peut voi… actuellement, et jusqu'au 26 juin, à l… Maison de la culture de Reims.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Chili, espoir », Palais de… arts, 325, rue Saint-Martin, Paris-3… « Chili, espoir », Maison de l… culture André-Malraux, Reims.

Théâtre

Rendez-vous avec Dario Fo à l'Aquarium

Un pied dans l'institution, l'autre en dehors ; une main dans la main des partis de gauche, l'autre dans celle de tous les damnés de la terre, les troupes marginales, et cependant installées, connaissent au moins l'avantage de pouvoir définir nettement leurs contradictions. Les troupes comme l'Aquarium, qui après avoir reçu dans sa Cartoucherie Augusto Boal *(le Monde* du 13 mai) accueillait dimanche 15 mai autour de Dario Fo des représentants du Groupe Z (France) de la Candelaria (Colombie) et la chanteuse italienne Giovanna Mariani. Le prétexte était la sortie aux éditions Maspero de deux livres sur les deux hommes de théâtre, dans la collection « Malgré tout » dirigée par Emile Copermann.

Il s'agissait d'une rencontre avec des spectateurs en majeure partie professionnels. Des spectateurs pleins de questions sur leurs rapports au spectacle, des « orateurs » qui voudraient transmettre le sens et le but de leurs expériences, et n'ont qu'une certitude : leur volonté de se dégager des carcans économiques et culturels.

La liberté économique se trouve dans le juste équilibre entre le militantisme — le bénévolat — et le professionnalisme. Elle se trouve dans le soutien des groupes militants. Les envolées traduisent les espoirs. On attribue à des faits circonstanciels une valeur d'exemple : si c'est possible une fois, c'est possible. De toute façon, personne ici ne songe à se battre sur le terrain des autres, de ceux qui appartiennent à l'*establishment*. Ici, on vise quelque chose qui n'existe que dans cet état de possible, un public perdu dans le *brouillard, laminé. On réfléchit* aux moyens qui permettraient à chacun de prendre en charge ses facultés d'expression. Un perturbateur en béret, assez bizarre — il a l'air de jouer *Ademaï chez les gauchistes* — amène le trouble. Les mêmes qui parlaient de la possibilité pour tous de s'exprimer lui demandent de se taire. Dario Fo l'intègre à son discours, met les rieurs de son côté. Giovanna Mariani le regarde avec une attention grave.

Cette femme grande, aux allures bourrues, dont la voix semble sortir tout droit de la terre humide aux odeurs d'arbres, dirige à Rome une école où les femmes viennent réapprendre le chant de leur langage, où elle enseigne « la culture-connaissance pas la culture-pouvoir ». Comme Dario Fo, elle tire sa science de l'étude des dialectes, de la tradition des parlers populaires. Avec lui, elle domine la rencontre. Tous deux possèdent le don de se mettre en spectacle dès qu'ils bougent. Un don ? Une qualité plutôt. Il y a, bien sûr, chez Dario Fo, l'aisance du geste économe, la conviction qui ensoleille le sourire, le talent plus le métier qu'il ne cherche pas à dissimuler. Il le met en avant comme pour dire « ce n'est pas seulement ça qui compte ». Avec Giovanna Mariani, il improvise un chant. Seul, il fait une démonstration de grommelots, juste au moment où il faut réintroduire le spectacle dans une discussion qui s'égare sur les marais de l'abstraction. Un truc, pas même une ruse, un besoin qu'il ressent. Il perçoit la dispersion, il commence à s'ennuyer, à ne plus s'y reconnaître. Il dit : « *Maintenant, nous allons montrer comment on peut théâtraliser un thème populaire.* » Ils le font en virtuoses.

Dans le plaisir qu'il donnent, apparaît brusquement une évidence, la composante essentielle de leur capital sympathie. Ils savent donner et aussi prendre. Ils savent écouter les silences, les gestes, les regards. Ils savent les traduire et y répondre. Une question d'expérience, de talent, de métier, oui certes. Mais, avant tout, une manière d'être.

COLETTE GODARD.

★ Augusto Boal : Théâtre de l'opprimé.
★ Dario Fo : Allons-y, on commence.

En bref

Jazz

● **JACK DE JOHNETTE à l'Espace Cardin.**

Après les deux anciens, les deux Jones (Philly Joe et Elvin), se sont dressés Tony Williams et Jack de Johnette. Le dernier était à Paris, *dimanche 15 mai*, à l'Espace Cardin. Il y a chez de Johnette une puissance percussive, une souplesse de battement (qui rappelle Roy Haynes), un son très beau, très original des cymbales. Jamais n'apparaît une faute de goût, un clin d'œil à l'auditoire, une facilité.

A chaque instant, Jack de Johnette varie le jeu, surprend par les coups qu'il place, jamais, comme ils seraient chez la plupart des autres *drummers*, tombés. La diversité des figures et des rythmes fait de cet artiste un batteur à cent coudées au-dessus d'un homme-machine comme Billy Cobham.

Jack de Johnette ne se complaît pas dans le binaire et quand il l'invoque, c'est avec la liberté, l'élasticité, la vie *tremblée du* jazz.

Autour lui, John Abercrombie (guitare), Alex Foster (saxo) et Mike Richmond (basse) sont remarquables. Mais de Johnette dépasse tous ses compagnons, en vérité. Le concert de dimanche restera longtemps en mémoire de ceux qui avaient pu trouver place au théâtre où l'on s'écrasait pour une soirée comme il en est peu.

LUCIEN MALSON.

Petites nouvelles

■ Le cinéaste britannique Herbert Wilcox est mort dimanche 15 mai, à Londres, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Né en 1892, il a tourné plus de trois cents films, pour la plupart en Grande-Bretagne.

■ Le décorateur tchèque Marcel Pokorny est mort le 13 mai à Prague des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Né en 1922 d'une mère française et d'un père tchèque, Marcel Pokorny, créateur de costumes d'opéra, a notamment collaboré avec Burian et Svoboda. Il a travaillé pendant trente ans au Théâtre national de Prague, a remporté des prix aux festivals de Salzbourg et d'Edimbourg et participé aux recherches de la Lanterna Magica pour l'Exposition internationale de Bruxelles en 1958.

■ Le chef américain Phillip Greenberg a remporté le concours Nicolas-Malko de direction d'orchestre organisé tous les trois ans par la Radiodiffusion danoise. Le second prix est allé à Roberto Abrado, neveu du directeur musical de la Scala de Milan. Le Français Gérard Akoka, assistant stagiaire à l'Orchestre de Paris, a obtenu un prix spécial. — (Corresp.)

■ Le Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse aura lieu à Lausanne, du 23 au 27 mai, à l'occasion du premier Salon international de l'enfance et de la jeunesse organisé en France.

PRESSE

L'UNION DES JOURNALISTES DÉNONCE LA RÉPRESSION ANTISYNDICALE

Les délégués de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) ont expliqué, mercredi matin 18 mai, le sens de la participation des journalistes à la journée nationale de grève du 24 mai : essentiellement, a dit M. Lemerle, président de l'U.N.S.J., une « *protestation contre la répression syndicale dont les journalistes sont victimes* », le dernier cas en date étant celui de François Boissarie, au *Figaro*.

M. Lemerle a affirmé qu'en la circonstance il ne s'agissait pas d'une « *bavure* », mais d' « *un véritable règlement de comptes* » entre M. Hersant et un délégué des syndicats à qui il tient rigueur d'avoir engagé des actions judiciaires contre lui. Il a ajouté qu'on procède au *Figaro* — en même temps qu'on licencie — à l'embauchage de journalistes, sous le couvert de l'Agence de presse fondée par le propriétaire du journal.

Les modalités de la grève du 24 mai

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) a précisé les consignes d'action arrêtées pour le 24 mai :

● *Quotidiens du matin* : arrêt de travail le 24 mai (pas de naux le 24).

● *Quotidiens du soir* : arrêt de travaile le 24 mai (pas de journaux datés du 25).

● *Presse hebdomadaire et périodique* : arrêt de travail le 24 mai.

● *Radio-télévision nationale et postes périphériques* : arrêt de travail le 24 mai.

● *Agences* : arrêt de travail du 23 mai à midi au 24 à midi.

M. BEULLAC : les délégués du personnel ne sont pas inamovibles.

Au cours de la séance de questions au gouvernement, mercredi 18 mai, à l'Assemblée nationale, M. Mexandeau, député socialiste du Calvados, a interrogé M. Beullac, ministre du travail, sur l'implantation en Belgique, par le groupe de presse Hersant, d'une imprimerie destinée à la fabrication d'éditions du *Figaro* et de *France-Soir* et sur les transferts d'emplois qui pourraient en résulter. Le député a rappelé, d'autre part, que, « *en moins de deux ans, quatre journalistes chargés de responsabilités syndicales ont été licenciés* » par ce groupe.

Dans sa réponse, M. Beullac a indiqué que la création éventuelle d'une imprimerie à Mouscron, en Belgique, n'entraînerait « *aucune diminution d'emploi au sein du groupe* ». En revanche, du fait de l'adaptation de nouvelles techniques, « *le dirigeant du groupe Hersant a décidé de réduire ses effectifs* ». « *Après consultation du comité d'entreprise*, a ajouté le ministre, *les services du ministère du travail ont été saisis de demandes de licenciements concernant le personnel du* Figaro : *quatre-vingt-treize personnes dans les ateliers, neuf dans les services de rédaction.* »

M. Beullac n'a pas précisé si ses services comptaient autoriser ces licenciements. A propos de la protection à laquelle les délégués du personnel ont droit, il a déclaré : « *Je veille personnellement à ce qu'elle soit assurée. J'ai publié des chiffres qui le prouvent. Mais cette protection ne saurait être un privilège exorbitant aboutissant à une inamovibilité de fait. Les services du ministère et moi avons scrupuleusement respecté ces principes dans les affaires que vous évoquez.* »

UN PLAN DE COMPRESSION DES SALAIRES ADOPTÉ AU « COURRIER PICARD »

Le personnel du *Courrier picard*, quotidien publié à Amiens par une coopérative ouvrière, est convié ce mercredi 18 mai à participer à un référendum organisé par le conseil d'administration : « *Etes-vous pour ou contre le plan de sauvetage proposé par le conseil* ? »

Un dossier sur la situation difficile de l'entreprise a été distribué préalablement. On y lit notamment : « *Devant la situation du journal qui est mise sur la place publique par l'un des journalistes* (1), *les banques remettent en cause le principe de financement des investissements. Autrement dit, si des mesures d'assainissement financier ne sont pas présentées, les banques refusent les crédits.* »

Le plan proposé prévoit des compressions de salaires pour toutes les catégories de personnel qui permettraient de dégager plus de 3 millions de francs en 1977.

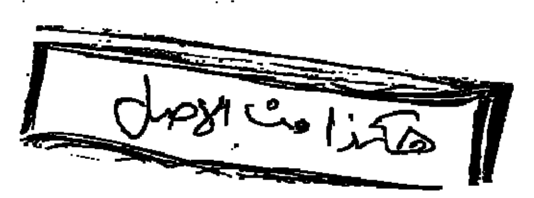
Il a été adopté par 218 voix pour, 17 contre et 5 bulletins blancs ou nuls (sur 289 inscrits).

Les journalistes du *Courrier picard* — qui ont introduit un référé devant le tribunal de grande instance d'Amiens — préconisaient l'abstention.

(1) Allusion aux informations parues dans « le Monde » des 22 et 29 avril (N.D.L.R.).

● *L'assemblée générale annuelle* du Soutien confraternel des journalistes, qui devait avoir lieu le 24 mai, a été reportée en raison de la grève au vendredi 3 juin à 15 h. 15, 25, avenue Matignon.





Musique

Week-end à Pontoise

Variétés

SPECTACLES

théâtres

es salles subventionnées

péra, 19 h. 30 : The Other (dernière).
omédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
haillot, Grand Théâtre, 20 h. 15 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (Requiem). — Gémier, 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard.
déon, 20 h. 30 : les Bacchantes.
EP, 20 h. : Cinéma.
hâtelet, 20 h. 30 : Volga.

es salles municipales

ouveau Carré, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
héâtre de la Ville, 18 h. 30 : Percussions de Strasbourg (Stockhausen, Xenakis) ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. J. Mercier (Boulez, Stockhausen, Nono).

es autres salles

ire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien.
ntoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
telier, 21 h. : le Faiseur.
thénée, 21 h. : Equus.
ateleurs 2000, 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
iothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
ouffes-Parisiens, 21 h. : P. et M. Jolivet.
artoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Épée-de-Bois, 21 h. : Madras.
entre culturel du Xe, 21 h. : Mégaphonie.
entre culturel du XVIIe, 21 h. : le Barbier de Séville.
omédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
a Conciergerie, 21 h. : « I ».
oupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
cole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, 19 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
douard-VII, 21 h. : le Café-Théâtre de F. Lemaire.
space Cardin, 20 h. 30 : le Reiyukai.
ondation Deutsch-de-la-Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
ymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
uchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Palace, 20 h. 30 : San Francisco Mime Troupe.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
M. J. C. - Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 45 : Jean-Claude Daumas (chansons).
M. J. C. du VIe, 21 h. : Renaud et Armide.
Mouffetard, 20 h. 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; 22 h. 15 : le Mont chauve.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
alais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
laisance, 20 h. 45 : le Bos sous la cloche.
e Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
oche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
orte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Folies bourgeoises.
écamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
quare Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
tudio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
héâtre Adyar, 20 h. 30 : Tijuana Lady.
héâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Choucroute du cap Horn. — Salle II, 19 h : Solo pour Vanina.
héâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
héâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
héâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons. — Salle II, 21 h. : Feydeau Farréloïk.
héâtre du Marais, 20 h. 45 : Obaldia.
héâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-Gueule authentique.
héâtre Paris-Nord, 21 h. : Délire lucide.
Théâtre-en-Rond de Paris, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
héâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Mockin Pott.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 21 h. : Sur un air de java mozarabe.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Variétés, 20 h. 30 : Pété de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Chilly-Mazarin, parc de l'hôtel de ville, à partir de 14 h. : Folk non stop.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Marie Poupette.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.

Les concerts

Notre-Dame de Paris, 17 h. 45 : J. Valach, orgue (Bella, Wiedermann, Sokola, Eben).
Théâtre Mogador, 20 h. 30 : A. Esposito, A. Vanzo et l'Orchestre du Théâtre des Arts de Rouen, dir. P. Ethuin (Bizet, Gounod, Lesur, Massenet).

La danse

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Compagnie Serge Keuten.
Maison des jeunes Saint-Médard, 20 h. 30 : Danses et mimes.

Jazz, pop', rock et folk

Le Palace, 19 h. : F. Marques et J. Rodriguez; C. Carvalho.
Théâtre Campagne-Première, I, 17 h. 30 : Kalfon Roc-Chaud ; 20 h. 30 : Fabienne Thibeault. — II, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Art Ensemble of Chicago.
Palais des arts, 20 h. 30 : M. Valasquez, E. Vasquez, M. Saint-Pierre.
Théâtre Montparnasse, 21 h. : Robert Wood.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 19 mai

Le music-hall

Olympia, 21 h. : Manu di Bango.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
Théâtre de la Renaissance, 21 h. : Jean-Roger Caussimon.
Palais des arts, 22 h. : Je, François Villon.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : *Allez Lido !*
Concert Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisline.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.
Théâtre des Mathurins, 20 h. 30 : les Guaranis.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Actes des apôtres, de R. Rossellini ; 18 h. 30 : l'Appel du silence, de L. Poirier ; 20 h. 30 : le Roi de cœur, de Ph. Broca ; 22 h. 30 : Vent d'est, de Jean-Luc Godard.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.), : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), Daumesnil, 12e (343-52-97).
CARRIE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), *14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)*, Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (Ang., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA CHOUETTE EQUIPE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
LE COUPLE-TEMOIN (Suisse-Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e *(331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96)*, Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70).
LES DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, *6e (548-62-25) ; v.f. : Capri, 2e* (508-11-69)
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), heure spéciale.
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Monte-Carlo, 8e (225-09-83)* ; Nations, 12e (343-04-67).
EMITAI (Sen. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, Parnasse, 2e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La *Clef*, 5e (337-90-90) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Calypso, 17e 754-10-68).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) : Athéna, 12e (343-07-48).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-*Danton, 6e (329-42-62) ; v.f.* : Ternes, 17e (380-10-41).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
JULIE POT-DE-COLLE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89).
LIP 73-74 (Fr.) - Le Marais, 4e (278-47-86).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE *PAS* (Fr.) : Quintette, 5e : (033-35-40) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Nations, 12e (343-04-67).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) . Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) . Les Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), : Dragon, 6e (548-54-74), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Balzac, 8e *(359-52-70), Fauvette, 13e* (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (542-67-42).
ON M'APPELLE DOLLARS (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48)
PASQUALINO (A., v.o.) (**) : Luxembourg, *6e (633-97-77)*.
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Panthéon, *5e (033-15-04)*.
LA PRISON DU VIOL (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, *14e (542-67-42)*.
PROVIDENCE, (Fr., v. ang.) : U G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), *Olympic, 14e (542-67-42)*, Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE REGARD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Colisée, 8e (359-29-46)
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Haussmann, 9e (770-47-55).
SURSIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
TENTACULES (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e, (723-69-23) ; v. f. : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIRGINITE (It., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les films nouveaux

BEATLES SHOW, films, concerts, v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; *Action République*, 11e (805-51-33).
LE CHATIMENT, film italien de Charles Ramoulian (**), v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Les Images, 18e (322-47-94).
L'EXECUTEUR, film italien de M. Lucidi, v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e *(770-01-90)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE FANTOME DE BARBE NOIRE, film américain de R. Stevenson, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE, film belge de J. Kupissonoff : Le Seine, 5e (325-95-99).
SUSPIRIA, film italien de Dario Argento (**), v.o. : Quintette, 5e *(033-35-40)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VANESSA, film américain de Hubert Franck (**), *v.o.* : U G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e *(359-15-71) ; v.f.* : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; *Maxéville, 9e (770-72-86) ; Liberté*, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FILLE D'AMERIQUE, film *français de S. Silberman (*)* : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SOUDAIN LES MONSTRES, film américain de B.I. Gordon (*) ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) : v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e *(508-11-69), Lord-Byron, 8e* (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
INFRAMAN, film japonais de U Shan ; v.f : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25)
SEXYCON, film italo-anglais de S. Martino (*) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Bastille (343-79-17), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : *La Clef*, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. à 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio *Cujas, 5e (033-89-22)*, à 12 h. (sf S., D., le 19).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30 (325-95-99).
JE, TU, IL, ELLE (Bel.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (325-95-99).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., *v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)*, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 30 (S. + 23 h. 45).
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse), Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
VERS UN DESTIN INSOLITE SUR LES FLOTS BLEUS (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e, sam. à 17 h.
ZARDOZ (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.

Les grandes reprises

LA BARBE A PAPA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Hollywood-Bd, 9e (770-10-41).
COCORICO M. POULET (Fr.-Nig.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
EASY RIDER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
JO (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, *8e* (359-15-71), *Liberté*, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Capri, 2e (508-11-69).
L'IRIS ROUGE (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LOVE STORY (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SACCO ET VANZETTI (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
SA MAJESTE DES MOUCHES (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LES REVOLTES DU BOUNTY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
TAKING OFF (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) · Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

Les festivals

POP MUSIC (v.o.), André Bazin, 13e (337-74-39).
CHILI (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) : la Guerre des momies.
WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Fureur apache.
SHAKESPEARE (v.o.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : Hamlet, Henri V, Richard III.
PANFILOV (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 13 h. 45 et 20 h. 15 : le Début ; 13 h. 45 et 22 h. 15 : Pas de gué dans le feu ; 17 h. 45 : Je demande la parole.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) I : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Roméo et Juliette ; 17 h. : Nashville ; 20 h. : Macadam Cow-Boy ; 22 h. : Délivrance. — II, 13 h. : Le shérif est en prison ; 14 h. 30 : *1900 (première partie)* ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 25 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
GRANDE PARADE DES COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Roberta.
DEJAZET (887-97-34) de 12 h. au lendemain matin.
JOSEPH LOSEY (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : Une Anglaise romantique ; 14 h. 15 : le Messager ; 16 h. 30 : Accident ; 18 h. 15 : Cérémonie secrète ; 20 h. : The Servant ; 22 h. : M. Klein (v.f.).
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Andreï Roublev.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Casanova, un adolescent à Venise.
BENI MONTRESOR (v.o.), Le Seine, 5e, (325-95-99), 18 h. 30 : la Messe dorée ; 20 h. 30 : Pilgrimage.
MONTAND-SIGNORET, La Pagode, 7e (705-12-15) : Thérèse Raquin.

ÉQUIPEMENT

Questions...

Les centrales nucléaires hors la loi ?

...Réponses

A celui qui désire exploiter une carrière, la loi impose de demander une autorisation au préfet. Celui qui souhaite ajouter une aile à son pavillon doit obtenir un permis de construire. Or, tout récemment, à Creys-Malville (Isère), et actuellement à Flamanville (Manche), l'E.D.F. a commencé sur ces sites nucléaires des travaux qui semblent échapper à cette règle générale de l'autorisation *administrative. Me Christian Huglo, avocat à la Cour de* Paris et professeur de droit de l'environnement à l'université de Metz chargé par la Fédération des sociétés de protection de la nature de porter ces affaires devant la justice, nous donne son opinion.

● *Me Huglo, quels sont les arguments de l'E.D.F. ?*

L'E.D.F. invoque trois arguments pour se dispenser de solliciter une autorisation : sa qualité d'établissement public ; le fait que les travaux qu'elle accomplit seraient par nature des travaux publics ; le fait que ces travaux sont de minime importance.

● *Comment répondez-vous au premier de ces arguments ?*

L'E.D.F., établissement public, n'est pas l'Etat, et d'ailleurs, l'Etat lui-même, dans le cadre actuel de notre droit public ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe comment. L'E.D.F. n'a pas non plus le monopole de la production de l'énergie électrique nucléaire, puisque le Commissariat à l'énergie atomique en produit aussi. L'aurait-elle d'ailleurs, qu'elle resterait soumise aux dispositions du décret du 11 décembre 1963 modifié, selon lequel : « *Les installations nucléaires de base ne peuvent être créées qu'après autorisation.* »

● *L'E.D.F. peut soutenir qu'elle bénéficie des privilèges de la puissance publique dans la mesure où ces travaux présentent le caractère de « travaux publics ».*

● Rien n'est moins sûr : selon la jurisprudence du Conseil d'Etat sont des travaux publics les travaux immobiliers accomplis par ou pour le compte d'une personne publique dans un but de service public. La seule qualité d'établissement *public industriel et commercial* de l'E.D.F. ne l'autorise pas à considérer tous les travaux qu'elle accomplit comme des travaux publics ; ainsi la loi de 1906 relative à l'installation de lignes de transport d'énergie électrique, rappelle-t-elle que « *seule la déclaration d'utilité publique est de nature à investir un concessionnaire de l'Etat pour l'exécution des travaux dépendant de sa concession de tous les droits que les lois et règlements confèrent à l'administration en matière de travaux publics* ». Ce qui est vrai pour des travaux mineurs, serait-il faux pour des travaux plus importants ?... Pour nous, il est clair qu'un simple concessionnaire de l'Etat ne peut se passer de décret d'utilité publique pour les travaux qu'il exécute.

Propos recueillis par

MARC AMBROISE-RENDU.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Bretagne

LES SCIENTIFIQUES S'ENGAGENT POUR LA DÉFENSE DU LITTORAL

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — Société trop savante pour certains, empêcheur d'aménager en rond pour l'autre, la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) (1), qui a réuni son assemblée générale, dimanche 15 mai, à Plurien (Côtes-du-Nord), est dans l'Ouest la plus importante des associations de défense de l'environnement. Une forte base de scientifiques et d'universitaires, un bulletin de liaison de haute tenue, trois mille huit cents adhérents, lui ont donné valeur de référence en matière d'écologie. Gérant une vingtaine de réserves en Bretagne, la S.E.P.N.B. tente de les défendre par tous les moyens. Après les marées noires de l'*Olympic Bravery* et du *Boehlen*, *l'association a intenté un procès* aux armements pour obtenir réparation autant du préjudice directement causé aux oiseaux d'Ouessant et du cap Sizun que *des atteintes globales au milieu*.

La S.E.P.N.B. s'est encore opposée à la création d'une route communale empiétant sur la réserve botanique du cap Fréhel. *Le tribunal administratif* de Rennes lui a donné raison. L'association attend toujours que le tribunal correctionnel condamne le maire de Fréhel à remettre les lieux *en état*.

Dans les Côtes-du-Nord, la S.E.P.N.B. a *été invitée à étudier* l'impact écologique d'une retenue d'eau de 16 millions de mètres cubes *sur le Leff ou le Trieux*. L'association a refusé de cautionner *a posteriori* un tel choix.

Pour limiter la prolifération des goélands argentés, espèce *protégée mais qui vit en partie* aux dépens des élevages de moules de la baie de Saint-Brieuc (préjudice potentiel : 1 million de francs par an), la S.E.P.N.B. a reçu du *ministère de l'environnement* un crédit de 100 000 francs. Diverses possibilités de lutte sont à l'étude, du contrôle strict des décharges publiques à la stérili*sation des œufs*. Plus que jamais les scientifiques sont résolus en Bretagne à s'engager sur le terrain à côté des comités locaux de défense.

JEAN VIDEAU.

(1 S.E.P.N.B., faculté des sciences de Brest (29 N).

Pays de la Loire

A Nantes, la tour Bretagne cherche des clients

De notre correspondant

Nantes. — C'est sans doute l'administration des P.T.T. qui a tiré jusqu'ici le meilleur profit de la *tour* Bretagne à Nantes. Il lui a suffi d'acheter un bout d'étage, tout au sommet, pour disposer immédiatement d'une plate-forme pour installer un nouveau relais hertzien.

Du *sous-sol à la terrasse* supérieure, le gigantesque *fût de béton*, de métal et de verre mesure 144 mètres. Il abrite de bas en haut six niveaux de parking, soit cinq cent vingt-trois places, trois étages à usage commercial, soit 3 800 mètres carrés, et vingt-huit étages de bureaux totalisant 16 200 mètres car*rés de surface plancher.*

Pour permettre aux Nantais de profiter du point de vue — on découvre par temps clair la côte vendéenne et le pays de Retz, — *les promoteurs ont projeté* d'affecter l'étage le plus élevé à un restaurant panoramique. Il ne s'est pas encore *trouvé* de « *chef* » pour surveiller ses *fourneaux* à cette hauteur. Achevée depuis plus d'un an maintenant, inaugurée en novembre dernier, en vente depuis le début du chantier, la tour Bretagne est toujours à moitié vide, et les clients ne se bousculent pas *pour* venir s'y installer.

Le coefficient de remplissage des *parkings — abonnements mensuels* et horaires — est inférieur à 30 %. Pour les magasins, on n'a pas vendu plus du dixième de la surface. Quant aux bureaux, il reste encore près de la moitié des étages à placer.

L'administration a acheté sept niveaux (télécommunications et direction du travail et de la main-d'œuvre), les banques, sept autres (Crédit lyonnais, B.N.P., B.C.T., Crédit hôtelier, La Hénin), le secteur privé en occupe à peine deux (agences de *compagnies d'assurance, cabinets* d'experts comptables).

Le Crédit Lyonnais et la B.C.T., qui avaient financé l'opération, ont pris chacun deux étages... une sorte de rétribution en nature pour limiter les pertes. L'administration d'Etat a bien des projets... mais pas de crédits. De plus, certains grands services décentralisés à Nantes, n'occupent pas la totalité des constructions réalisées pour eux.

L'administration municipale, à l'étroit dans l'hôtel de ville, continue à lorgner ces grands bureaux vides et n'a pas perdu l'espoir de voir se concrétiser le projet de la *municipalité précédente d'installer* les services d'un organisme d'agglomération dans cette véritable « tour de contrôle » qui domine l'ensemble de la cité. La proposition de création d'une communauté urbaine avancée par M. André Morice avait été refusée et la liste d'union de la gauche, qui s'est installée à sa *place à la mairie, en mars dernier*, avait attaqué la tour pendant la campagne électorale. Les assurances seraient, affirme-t-on prêtes à acheter pour réaliser des *placements*, mais on n'a pas de locataires à leur offrir.

« *La rareté et la cherté du crédit* ». Telle est pour Pierre Laporte, un *agent d'affaires nantais, initiateur* de l'opération et que la tour a ruiné, l'explication de la stagnation des ventes. Certes, la crise économique y est pour beaucoup, mais depuis 1967, moment où fut lancée cette opération de rénovation urbaine sur un vieil îlot insalubre dénommé Marchix, la situation du marché « *commerces - bureaux - parkings* » a beaucoup évolué à Nantes.

De multiples opérations de taille modeste ont été réalisées en quelques années et ont absorbé une partie de la clientèle potentielle. Dans le même temps, on a assisté à une bureaucratisation du centre-ville où la plus grande partie des appartements vendus ont été aménagés en bureaux, agences, cabinets d'affaires. La crise, qui touche de plein fouet deux des principaux secteurs d'activité de la région, le bâtiment-*travaux publics et la métallurgie*, a également pesé sur le marché.

En dix ans, des centaines de firmes ont été contactées, parmi les plus grandes I.B.M., L.M.T., Mazda, sans succès. Un groupe anglais, Westmorland, avait même projeté d'acheter la tour en bloc. Le contrat était à la signature quand est *mort le président Pompidou. « On achètera si Giscard passe »*, dirent alors les Anglais pour gagner du temps... Ils n'ont plus jamais donné signe de vie. La tour Bretagne, 80 000 tonnes et 80 millions de francs — une facture qui ne cesse de s'alourdir, — n'arrive pas à prendre vie dans le cœur de Nantes.

Les promoteurs surveillent attentivement son pouls et tirent de nouveaux arguments de ses bulletins de santé : « *De 3 000 à 3 300 francs le mètre carré brut, plus 86,40 francs de charges collectives T.T.C. du mètre carré par an, y compris le conditionnement de l'air : nous sommes compétitifs.* »

Ceux qui y ont placé des capitaux ont depuis longtemps perdu leurs illusions. Mais c'est irréversible. Nantes doit vivre avec sa tour.

J.-C. MURGALÉ.

Corse

Le préfet de région accepte de recevoir M. Edmond Simeoni

Le préfet de la région corse, M. Yves Burgalat, a fait savoir, dans une lettre adressée au docteur Edmond Simeoni, qu'il acceptait de le recevoir, comme ce dernier lui en avait publiquement fait la demande au cours d'une conférence de presse, réunie par le leader autonomiste après l'attentat commis contre l'imprimerie du journal *Arriti* (*le Monde* du 19 mai).

M. Edmond Simeoni s'était dit être en mesure de faire « *connaître les tenants et les aboutissants du complot actuel des provocateurs colonialistes* ». Dans sa lettre, le préfet précise à ce propos, que « *si le docteur Simeoni a des révélations intéressantes à faire, il lui est parfaitement loisible de saisir le procureur de la République, qui ne manquera pas d'y réserver les suites judiciaires qu'elles lui paraîtront comporter* ».

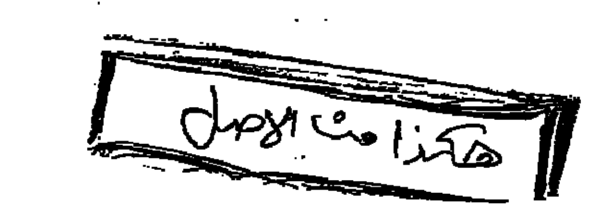
D'autre part, interrogé mercredi 18 mai, lors de sa venue au congrès de la Fédération des jeunes avocats à Bastia, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a déclaré, à propos de la Corse : « *La signification de mon déplacement est claire. Je suis venu ici, car il n'y a aucune raison de considérer que la Corse est une terre brûlée, où le gouvernement ne pourrait pas mettre les pieds, qu'elle serait une sorte de lazaret dont les occupants seraient soumis à quarantaine.* »

« *Mon voyage*, a ajouté le ministre, *s'il signifie quelque chose, c'est une volonté d'apaisement qui doit être réciproque. Il n'est pas possible qu'il y ait des gestes d'un côté et que de l'autre la violence continue de se déchaîner. J'ai particulièrement apprécié la prise de position des élus condamnant la violence d'où qu'elle vienne. Je pense qu'il y a beaucoup d'éléments d'amélioration de la situation qui sont contenus dans les décisions déjà annoncées.* » Le ministre a conclu : « *Il y a une âme corse qui est alliée depuis deux siècles à l'âme française pour le meilleur et pour le pire, et qui doit être respectée parce qu'elle représente des mentalités enfouies dans la conscience collective.* »

● *Le Front de libération nationale de la Corse* (F.L.N.C.) a revendiqué, mercredi 18 mai, un attentat à l'explosif commis au cours de la nuit précédente contre le bâtiment en construction d'une brigade de gendarmerie, situé dans le quartier de Montesoro à Bastia. La charge de l'engin était composée de près de 4 kilos d'explosifs. Le bâtiment, très endommagé, devra être entièrement reconstruit.

LORRAINE

● *Des vestiges de la ligne Maginot* ont été vendus aux enchères le mercredi 18 mai à Teting-sur-Nied, dans la Moselle. Quelque trois cents amateurs réunis dans le café du village ont acquis, pour des sommes allant de 1 000 à 54 000 *francs*, des *observatoires* et de petits blockhaus dits d'intervalles entourés de terrains. Les nouveaux propriétaires de ces lots de la ligne Maginot sont pour la plupart *français. Une autre* vente de fortifications de la deuxième guerre mondiale aura lieu le 26 mai à Denting, dans la Moselle également.



AUTRE

...tour Bretagne cherche des cl...

UE
JUE D'IRLANDE
OFFRIR DE PLUS
AS PAYER
TE ANNÉE

AYER

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

La fin des journées d'études du C.N.J.A.

Les congressistes ont chahuté M. Pierre Méhaignerie

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Les deux jour-...s d'études du Centre national ... jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) ...aient commencé, sans passion, ...ec l'examen du rapport sur le ...*pacte alimentaire* » entre agri-...teurs et consommateurs. ...e Christiane Scrivener, invi-... mardi 17 mai, n'avait pas ...ussi à animer le débat. Les ...oses ont changé avec la venue, ...ercredi 18 mai, de M. Méhai-...nerie, ministre de l'agriculture. Traditionnellement, les jeunes ...hahutent le ministre invité. L'an ...nier à Bordeaux, M. Jacques ...irac, alors chef du gouverne-...nt, en avait fait l'expérience. ...te année, la contestation a ...s une *forme* très *directe*. Après ... accueil peu cordial, la salle ...ris la parole. Tour à tour, les ...e régions ont interpellé le ...nistre sur un domaine qui leur ...ait à cœur : la remise en ...estion des prêts aux jeunes ...riculteurs, la dotation d'installa-...n, les plans de développement *...nal adaptés et souvent réalisés ...r ceux qui n'en ont pas be-...n »*, la *modification du sys-...me* de garantie contre les cala-...tés agricoles, l'attribution des ...res incultes, la réglementation ... cumuls d'exploitation et le ...cul de l'impôt sur la base ...m « mini-réel », l'attribution ... l'*indemnité spéciale montagne*, ... promesses de M. Barre à la ...ion Centre-Loire et l'aména-...nent de la Sologne, la taxe de ...esponsabilité destinée à résor-...r les excédents laitiers, l'atti-...de française au cours des négo-...tions européennes, les menaces ... l'élargissement de la C.E.E. ...ur les producteurs méridionaux. Dans un tonnerre d'applaudis-...nents, chaque orateur a de-...ndé « *des réponses immédiates ... pas de discours préparés ...vance* ». Et le président du C.N.J.A., M. Eugène Schaeffer, a ...haîné : « *Le sentiment domi-...nt des jeunes agriculteurs, c'est ...ui de leur inquiétude pour leur ...nir.* » ...voquant la résorption des ...édents laitiers et la crise viti-..., le président du C.N.J.A. ...ande : « *De qui se moque-...t ? Comment expliquer qu'une ... politique n'ait pas un arrière-...t de trahison ?* » Il a ajouté : « *...onsieur le ministre, les dupés, ... trompés de la discipline récla-... aux citoyens dans le cadre ... plan anti-inflation sont, je le ... avec force, les agriculteurs.* » ...in, il a fait un long dévelop-...ent sur les inculpations d'agriculteurs - manifestants au titre de la loi anticasseurs : « *Les salariés peuvent faire usage de la grève. Et ils le font, nous le verrons encore la semaine prochaine. Mais les producteurs ne peuvent pas faire la grève. Or l'action syndicale est indispensable pour faire respecter la justice, les droits du plus faible par rapport au plus fort.* »

M. Méhaignerie ne s'est pas ému du chahut et a donné de la voix pour couvrir les interruptions mais tout au long de son intervention un sifflotement impertinent n'a pas cessé. Au reste, le ministre s'est refusé « *à jouer les marchands d'illusions* ». Reprenant point par point les différentes questions, il a rappelé les grandes lignes des dossiers et renvoyé, pour les décisions, à la prochaine conférence annuelle, dont la première phase doit se dérouler le 26 mai à l'hôtel de Villeroy.

Jusqu'au bout, les cris et les sifflets ont ponctué les propos de M. Méhaignerie. Néanmoins, M. *Eugène Schaeffer* a *déclaré* par la suite : « *Nous préférons un ministre de l'agriculture qui promet peu et qui tient ses promesses* ».

ALAIN GIRAUDO.

LES TRAVAUX DU CONSEIL AGRICOLE DE LA COMMUNAUTÉ

...u conseil des ministres du 18 mai ... ministre de l'agriculture a ... du compte des travaux du conseil ...icole de la Communauté du ... mai, au cours duquel la Commis-...n a proposé une première série ... mesures inspirées des aide-mé-...ire français sur le vin et les ...ntants compensatoires moné-...es.

...I. Gundelach, vice-président de ... Commission des Communautés ...opéennes, chargé des problèmes ...icoles, a été invité à venir se ...dre compte sur place de la si-...tion des régions viticoles, no-...ment dans le Languedoc et le ...ussillon.

QUELQUE CINQ CENTS VIGNERONS DU MIDI ONT MANIFESTÉ A PARIS

Quelque cinq cents viticulteurs du Midi, essentiellement du Gard et de l'Hérault, ont manifesté mercredi 18 mai à Paris, dans la matinée, place de la Madeleine, puis, au cours de l'après-midi, boulevard Haussmann et place de la Concorde. Aucun incident ne s'est produit, bien que les forces de l'ordre aient empêché les manifestants de gagner l'Assemblée nationale.

« J'affirme que nous allons vers des désordres graves. Le climat est mauvais dans le Midi et nous sommes décidés à employer tous les moyens, à l'exception de la violence grave », a déclaré M. Louis Tessier, porte-parole du Comité d'action viticole de l'Hérault, à l'issue de cette manifestation.

Au cours de la séance des questions au gouvernement, mercredi 18 mai, à l'Assemblée nationale, M. Balmigère (P.C., Hérault), a déclaré : « Votre politique aura pour nos viticulteurs des conséquences pires que le phylloxera et la vigne va mourir faute de vignerons ».

M. Bayou (P.S., Hérault) a demandé : « Allez-vous réparer vos erreurs qui ont fait tant de mal ? ».

Le secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Jacques Blanc, a répondu que « le gouvernement est aussi sensible que quiconque à la situation viticole, c'est pourquoi il se refuse à faire de la démagogie et a mis en œuvre une politique cohérente *destinée à fois à assurer la sécurité* des producteurs et à garantir la qualité des productions ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève du 24 mai

La C.G.C. : le gouvernement quel qu'il soit devra tenir compte de l'importance grandissante des cadres

« *Notre grève n'est pas simplement une protestation, mais aussi un avertissement* », a déclaré, le 18 mai, M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., en précisant devant la presse que pour sa centrale la grève du 24 mai serait un net arrêt de travail de vingt-quatre heures. « *Quand on fait grève, on reste chez soi.* » Le comité confédéral de la C.G.C. avait décidé que l'appel serait répercuté par l'ensemble des fédérations, syndicats et unions.

« *La vie sociale*, a dit M. Charpentié, *subit une fracture entre l'ensemble des organisations syndicales, d'une part, et le gouvernement, d'autre part.* » Celui-ci refuse la concertation et l'effort de comprendre, d'où la « *détérioration de l'état d'esprit de tous ceux qui vivent dans les entreprises publiques, nationalisées et privées* ». Le gouvernement n'a tenu aucune des promesses de réformes qu'il avait faites à la C.G.C. en septembre dernier et ses mesures pour l'emploi sont trop tardives et insuffisantes.

La C.G.C. n'ignore pas que d'autres organisations ont décidé *de faire de la grève « un acte politique en servant de courroie de transmission à des partis »*. C'est pourquoi, a dit M. Charpentié, elle ne s'associera à aucune manifestation ou déclaration. Si le gouvernement a voulu « *délibérément passer par-dessus la tête des organisations syndicales et ne considérer que leur rôle de force de pression* » la grève du 24 sera « *la pression qui montera dans la marmite où on nous enferme* ». Ce sera donc « *une journée triste dans un printemps triste* ».

« *Nous entendons désormais ne plus rester à l'arrière-plan et que quel que soit le gouvernement en place, quelle que soit l'étiquette politique de ce gouvernement, quel que soit son programme, celui-ci devra tenir compte de l'importance grandissante sur le plan numérique comme sur le plan des idées de la catégorie sociale que nous représentons* », a conclu M. Charpentié.

Que se passera-t-il après le 24 mai ? « *Tout sera possible !* », a-t-il répondu.

D'autre part, interrogé sur la candidature que *M. Marchelli*, président de la fédération de la métallurgie de la C.G.C., va poser à un poste de responsabilité lors du prochain congrès de la Confédération, en juin, M. Charpentié a répondu, sans autre commentaire, que *lui-même* n'avait pas encore présenté la sienne... Il ne fait cependant guère de doute que la C.G.C. conservera son actuel président.

LES LIP VEULENT RELANCER L'ACTION

(De notre correspondant.)

Besançon. — Les Assedic devant, dans quelques semaines, cesser d'indemniser à 90 % les chômeurs de Lip, on s'attend que le personnel de l'ancienne société d'horlogerie cherche à mobiliser à nouveau l'opinion publique et décide de se donner les moyens de s'assurer de nouvelles ressources. L'assemblée *générale* du personnel devrait se prononcer dans les prochains jours sur les moyens à *mettre en œuvre dans cette perspective*. Ceux-ci pourraient être inspirés des actions entreprises en 1973 et l'hypothèse d'une remise en route des chaînes de montage des montres ne doit pas être écartée. Il ne semble pas, en effet, que les pouvoirs publics soient disposés, dans l'immédiat, à proposer aux chômeurs de Lip des stages de formation à l'intérieur de l'usine de Palente, formule qui aurait permis de leur assurer pour six mois ou un an des revenus voisins de leurs anciens salaires.

Cependant les démarches effectuées *dans les pays en voie de* développement, et notamment au Nigeria et en Algérie, pourraient, au moins en ce qui concerne ce dernier Etat, déboucher rapidement sur un accord de coopération. L'Algérie, qui désire créer chez elle une industrie horlogère, serait en effet sur le point de demander à Lip de la conseiller et de former son personnel. On indique chez Lip qu'un contrat devrait être signé prochainement entre le gouvernement algérien et une société (à créer) émanant du personnel de l'entreprise bisontine. Cet accord permettrait de donner du travail à une trentaine d'ouvriers de Lip.

C. F.

CONJONCTURE

Le gouvernement renforce son dispositif d'économies d'énergie

Le conseil des ministres a adopté le 18 mai un projet de loi qui modifie et complète la loi du 29 octobre 1974 relative aux économies d'énergie. Ce texte comporte en premier lieu une *réforme* des *contrats* d'exploitation de chauffage, dont la durée, parfois très longue (30 voire 40 ou 50 ans) sera désormais limitée à 5 ans. Elle pourrait être portée à 8 ans si le contrat comportait une clause de paiement du combustible forfaitaire, indépendante des conditions climatiques.

Trois autres dispositions figurent au projet de loi :

- La limitation de température de chauffage pourra être étendue à d'autres cas que celui des locaux (eau des piscines, eau chaude, sanitaire, etc.) ;
- Les règles applicables aux installations de chauffage seront adaptées aux installations de climatisation ;
- La loi du 10 juillet 1965 sur la copropriété sera modifiée afin de permettre d'engager plus facilement des travaux d'isolation thermique ou d'amélioration des rendements.

Parallèlement, plusieurs textes réglementaires *sont en préparation* qui devraient être prochainement publiés. Ils concernent l'extension des possibilités de déduction des revenus imposables pour les travaux d'amélioration thermique des résidences principales ; l'isolation thermique des locaux chauffés à l'électricité ; la fixation de règles d'isolation et de régulation des logements existants qui font l'objet de travaux réalisés avec l'aide de l'Etat ; l'examen périodique approfondi par des experts agréés des installations thermiques importantes ; l'introduction, dans les comptes annuels des entreprises, d'une ligne « énergie ».

En ce qui concerne l'aide aux investissements, il est prévu de réaliser des opérations de promotion des économies d'énergie dans les M.P.I., de faire bénéficier d'un amortissement accéléré certains investissements, de décentraliser partiellement la procédure de primes aux investissements, de lancer une procédure de crédit-bail.

Enfin des accords sectoriels d'économie d'énergie sont en cours de négociation avec les industries alimentaires, les fabricants de réfractaires, les exploitants de chauffage, le secteur des transports et les constructeurs d'automobiles.

LES IMPORTATIONS DE PRODUITS PÉTROLIERS...

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a présenté au *conseil des ministres* qui s'est réuni le mercredi 18 mai au palais de l'Elysée une communication sur l'évolution de nos importations de produits pétroliers depuis le 1er janvier 1977.

Au vu des résultats partiels déjà connus, *la limitation à 53 milliards* de francs du montant de nos importations de pétrole doit pouvoir être respectée pour l'année 1977.

Le ministre a souligné que, si les circonstances extérieures évoluaient défavorablement, le gouvernement *renforcerait la politique d'économies* d'énergie afin d'atteindre tout de même cet objectif.

Le président de la République a pris connaissance des bons résultats obtenus depuis le début de l'année. Il a souligné l'importance qui s'attache à *ce que* l'effort entrepris pour économiser l'énergie soit poursuivi avec détermination et persévérance. Les économies d'énergie sont, avec la substitution de l'énergie nucléaire au pétrole, le moyen le plus efficace pour accroître l'indépendance énergétique et la sécurité de notre économie.

... ET LES IMPORTATIONS COMMERCIALES

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre délégué à l'économie et aux finances sur le développement des importations dans ses rapports avec la *réglementation des marges commerciales*.

Le ministre a d'abord rappelé que la réglementation des marges commerciales avait pour but d'empêcher que l'appareil de *distribution* n'amplifie les hausses de prix constatées au niveau des producteurs, ainsi que de sanctionner les marges anormalement élevées.

Dans les secteurs qui souffrent le plus du développement des importations, le ministre délégué a proposé la création de groupes interministériels qui devront, à terme rapproché et dans le respect d'une saine concurrence internationale, soumettre au gouvernement les mesures adaptées à chacun de ces secteurs.

- *Les promoteurs immobiliers privés* observent au premier trimestre un nouveau fléchissement de la demande des acheteurs de logements neufs, tandis que la demande de logements destinés à la location reste soutenue, révèle l'enquête trimestrielle de l'INSEE faite en avril 1977 auprès d'un millier de promoteurs.

EMPLOI

...ent mille chômeurs de plus en un an

(Suite de la première page.)

Cette tendance à la hausse ...ait déjà été enregistrée l'an der-...r ; mais elle était alors beaucoup ...ins forte : le total des inscrits ... l'ANPE avait grimpé de 920 700 à ...400 seulement (+ 1,2 %). Sur ...s mois — de fin janvier à fin ...il, — il avait augmenté de 3,5 % ... 1976 ; il s'est accru de 10 % en ...77. *En douze mois, il s'est accru* ... 11,6 %, soit 108 000 personnes. Cette situation ne paraît pas devoir *...méliorer sensiblement* avant l'été : ... train de mesures gouvernemen-...es prises pour inciter les entre-...ses à embaucher des jeunes vient ... peine d'être mis sur les rails. ...ns le meilleur des cas, les effets ... ce plan, « relayé » par le ...N.P.F., ne se feront vraiment sentir ...'à la rentrée de septembre. Mais ... ce moment-là, six à sept cent mille ...nes supplémentaires se *présen-...ront* sur le marché du travail... A s'en tenir aux faits connus, les ...treprises ne *paraissent* toujours ... avoir ouvert largement leurs ...rtes à de nouveaux venus. Alors *...'un léger redressement* du nombre ...s offres d'emploi avait été cons-...té de janvier à mars, le total des ...stes *offerts* a baissé de mars à ...ril ; il est revenu de 104 800 à ...3 300 en données observées et en ...nnées *corrigées*, de 108 700 à 103 800, niveau le plus bas qui ait *été atteint depuis octobre 1975*. L'an dernier, au contraire, les offres d'emploi, en progression quasi constante depuis plusieurs mois, atteignait 129 200 en avril, en données brutes comme en données corrigées. Il y a donc 20 % d'offres d'emplois en moins qu'il y a un an.

Paradoxalement, l'annonce de prochaines mesures gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes a vraisemblablement contribué à la diminution des offres fin avril, des chefs d'entreprise pouvant être tentés de reporter de quelques semaines les embauches envisagées afin de *bénéficier des incitations financières* prévues par le plan « Barre bis ».

Les services de la rue de Grenelle ont beau estimer que « *le marché du travail reste toujours actif* » en *considérant* « *le niveau soutenu des demandes satisfaites* » et « *les durées de recherche d'emploi très comparable d'une année sur l'autre* » — la durée moyenne du chômage est de cent quarante et un jours contre cent trente-neuf l'an dernier, — il n'en demeure pas moins que les demandeurs n'ont, toujours aujourd'hui, qu'une chance sur dix de trouver du travail grâce à l'A.N.P.E.

M. C.

SECTEUR PUBLIC

LE QUESTIONNAIRE DE LA C.F.D.T. SUR LES FONCTIONNAIRES RELÈVE DE L'INQUISITION déclare M. Ligot

Mercredi 18 mai, à l'Assemblée nationale, M. HONNET (R.I., Aube) a souhaité connaître l'opinion du gouvernement sur le questionnaire qui, sous le titre « Le travail des fonctionnaires et l'Etat », a été établi à l'intention des membres de la Fédération C.F.D.T. des finances et publié dans le mensuel *Action Finances* d'avril 1977 (*le Monde* du 19 mai). Il y a vu pour sa part « *une première manifestation de cette société de contrôle, de contrainte et, peut-être, d'inquisition dont on peut craindre qu'elle ne soit nécessairement liée à l'application du programme commun* ».

M. Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a répondu : « *Un tel document présente une gravité exceptionnelle, car il remet en cause les principes fondamentaux qui régissent la fonction publique : l'impartialité et l'autorité hiérarchique. (...) Ces principes fondamentaux sont attaqués par des moyens inacceptables : l'intimidation, l'inquisition, pour ne pas dire l'incitation à la délation. Le questionnaire lui-même est un instrument d'intoxication. On ne saurait accepter la politisation au sein de l'administration et l'on doit dénoncer les menées qui y tendent.* »

- *La société Brook Bond Liebig France* (potages, sauces, bouillons, de viande, thé), filiale du groupe alimentaire britannique Brook Bond Liebig Ltd, vient d'acquérir les actions (70 % du capital) que détenait le groupe américain W. R. Grace dans la société Confitureries et Conserveries européennes, qui fabrique et distribue les produits Materne (confitures et compotes de fruits).

L'AFFAIRE DES PLANCHERS BOURGE

Les immigrés licenciés sont menacés d'être expulsés de leurs logements

Le tribunal d'instance de Palaiseau, statuant en matière prud'homale, vient d'autoriser la société des Planchers Bourge, une usine de coffrages métalliques à Forges-les-Bains (Essonne), à demander l'expulsion de leurs logements des travailleurs immigrés licenciés par cette entreprise, ainsi que de leurs familles, à partir du 21 mai. Après deux heures de débrayage pour des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail, quarante-six ouvriers, dont deux Français, avaient été mis à pied, puis licenciés le 21 décembre dernier par M. Bourge, patron de l'usine et conseiller municipal de la majorité (*le Monde* daté 23-24 janvier). Le tribunal a reconnu que cette grève de deux heures était licite, mais il n'a pas voulu se prononcer sur le caractère abusif des licenciements, et il a chargé deux experts d'étudier cette question. M. Bourge avait annoncé, le 12 janvier, qu'il ne réembaucherait qu'une trentaine d'ouvriers, ceux de son choix, les autres étant licenciés « *pour motif économique* ». Ce sont ces derniers qui pourraient être obligés avec leurs familles de quitter la cité où ils étaient logés par leur employeur. Une manifestation est organisée le vendredi 21 mai, à Forges-les-Bains, sur l'initiative d'un comité de soutien qui bénéficie de l'appui des partis de gauche et des syndicats C.G.T. et C.F.D.T.

LE RECRUTEMENT A LA COUR DES COMPTES

Le conseil des ministres, réuni à l'Elysée le 18 mai, a adopté un projet de loi qui modifie les modalités de recrutement, au tour de l'extérieur, des conseillers référendaires de deuxième classe.

Comme les maîtres des requêtes au Conseil d'Etat nommés au tour de l'extérieur, ils devront justifier *de l'âge de trente-cinq ans au moins* et de dix ans de services publics, ce qui permettra notamment de diversifier le recrutement de la Cour en fonction des nouvelles tâches de contrôle des entreprises publiques qui lui ont été confiées par la loi.

Bourses étrangères

LONDRES

Calme et irrégulier

pétroles, en revanche, perdent un Stock Exchange, où la tendance apparaît assez irrégulière. Les industrielles restent toutefois bien disposées et progressent modérément. Les peu de terrain. Repli des fonds d'Etat, mais stabilité des mines d'or.
Peu d'affaires, ce jeudi, au London

OR (ouverture) (dollars) : 148 80 contre 147 80

VALEURS	CLOTURE 18/5	COURS 19/5
War Loan 3 1/2 %...	38 5/8	30 1/2
Beecham	498 ...	498 ...
British Petroleum....	962 ...	960 ...
Shell..............	548 ...	547 1/2
Vickers	187 ...	189 ..
Imperial Chemical....	408 ...	406 1/2
Courtaulds	131 ...	131
De Beers...........	260 ..	255 1/2
*Western Holdings....	13 3/4	13 3/4
Rio Tinto Zinc Corp..	236 ..	236 ...
*West Driefontein....	18 5/8	19 1/4

(*) En livres.

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Pour la quatrième séance consécutive, les cours ont monté mercredi à Wall Street. Mais, une fois encore, tous les gains acquis durant les premières heures de transactions n'ont pu être intégralement conservés. Sur une pression des ventes survenue peu avant la *clôture*, l'*indice des* industrielles a *cédé* la moitié de son avance initiale, pour finalement s'inscrire à 941,91, soit à 5,43 points au-dessus de son niveau précédent.

Une très forte activité a régné : 27,81 millions de titres ont changé de mains contre 22,29 millions la veille. Le volume des transactions est le deuxième plus important de l'année.

Le climat était généralement à l'optimisme, que deux facteurs ont *contribué à entretenir : la* quasi-certitude acquise, à tort ou à raison, par de nombreux opérateurs qu'un nouveau relèvement des taux de base bancaire ne s'avérait plus nécessaire ; les assurances données par le président Carter que l'administration s'efforcerait de supprimer le système de double taxation des dividendes.

Sur 1 912 valeurs traitées, 960 ont monté, 467 ont baissé et 485 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 17/5	COURS 18/5
Alcoa	58 1/2	59 1/8
A.T.T.	65 ...	65 ...
Boeing	53 ...	53 1/4
Chase Manhattan Bank..	31 7/8	32 1/8
Du Pont de Nemours ...	131 1/4	127 3/4
Eastman Kodak........	61 3/8	61 1/2
Exxon	51 3/4	51 3/4
Ford	55 7/8	56 ...
General Electric.......	54 1/2	55 1/4
General Foods........	32 ...	31 7/8
General Motors.......	68 1/4	68 7/8
Goodyear	21 .	21 ...
I.B.M.	255 3/8	254 1/2
I.T.T.	34 3/4	34 7/8
Kennecott	28 3/8	28 1/2
Mobil Oil..........	66 7/8	66 1/4
Pfizer.............	26 ...	26 3/4
Schlumberger........	65 1/4	65 3/4
Texaco............	26 5/8	27 ...
U.A.L. Inc..........	23 3/8	23 1/4
Union Carbide........	52 1/2	53 1/8
U.S. Steel........	44 3/8	44 5/8
Westinghouse........	20 3/4	20 1/2
Xerox............	48 1/4	47 1/2

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. LE SUCCÈS DE LA DROITE NATIONALISTE EN ISRAEL

4. AFRIQUE
— « L'aventure de la Transsaharienne » (II), par P. Balta.

4. AMERIQUES
— PÉROU : les dirigeants sont divisés face aux exigences du F.M.I.

4-5. EUROPE
— Un entretien avec un historien tchécoslovaque dissident.
— Le débat sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

5. DIPLOMATIE
— Les entretiens Vance-Gromyko à Genève.

6. POLITIQUE
— L'Assemblée nationale institue une commission d'enquête sur les importations « sauvages ».

7. SOCIÉTÉ
— Le siège de la rue Jonquoy.

8. RELIGION
— Deux cents personnalités lancent un appel pour le respect de la liberté religieuse.

8. ENQUETE
— « La mer d'empoigne » (IV), par Yvonne Rebeyrol.

LE MONDE DES LIVRES
Pages 9 à 12
LE FEUILLETON de B. Poirot-Delpech : Céline et l'hygiène.
LETTRES ÉTRANGÈRES : Knut Hamsun ou l'éternel malentendu.
SOCIÉTÉ : Les vérités de Barbara.
ROMANS : L'extraordinaire bric-à-brac de Michel Leiris.
ENTRETIEN : Jean Sulivan, écrivain chrétien d'aujourd'hui.

13. JUSTICE
— M. Peyrefitte devant le congrès des Jeunes Avocats.
— Jacques Mesrine est condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

14. SPORTS
— FOOTBALL : les difficultés des clubs professionnels.

15 à 17. ARTS ET SPECTACLES
— Le 30e Festival de Cannes.

18. D'UNE RÉGION A L'AUTRE
— CORSE : le préfet de région accepte de recevoir M. Edmond Simeoni.

18. EQUIPEMENT
— Les centrales nucléaires hors la loi ?

19. LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE
— AGRICULTURE : la fin des Journées d'études du C.N.J.A. ; Quelque cinq cents vignerons du Midi ont manifesté à Paris.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (15)
Aujourd'hui (14) ; Carnet (14) ; Loterie et Loto nationaux (14) ; Météorologie (14) ; Mots croisés (14).

Le numéro du « Monde » daté 19 mai 1977 a été tiré à 524 581 exemplaires.

A B C D E F G

LA FIN DE LA VISITE A PARIS DU GÉNÉRAL NEMEIRY

Une commission mixte est chargée de promouvoir la coopération franco-soudanaise

Le général Nemeiry, président de la République du Soudan, qui a quitté Paris ce jeudi 19 mai à l'issue d'une visite officielle de trois jour avait eu mercredi 18 mai, au palais de l'Elysée, son deuxième et dernier entretien avec M. Giscard d'Estaing en présence des ministres des affaires étrangères des deux pays. Cet entretien a été suivi de conversations élargies, en présence notamment, du côté français, de MM. Yvon Bourges, ministre de la défense, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, René Haby, ministre de l'éducation, et Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Le porte-parole de l'Elysée a précisé que les deux chefs d'Etat sont tombés d'accord sur la création d'une commission mixte chargée de promouvoir la coopération entre les deux pays et qui se réunira périodiquement. Le porte-parole a également indiqué que le général Nemeiry a invité M. Giscard d'Estaing au Soudan. Cette invitation a été acceptée, a-t-il précisé, et la date sera fixée ultérieurement.

Au moment même où se terminait à Paris la visite officielle du président Nemeiry, on annonçait mercredi soir à Khartoum que quatre-vingt-dix experts militaires soviétiques et leurs familles, soit cent quarante-sept personnes, venaient de quitter le Soudan par avion, les autorités locales ayant résilié leur contrat de travail.

● A MOSCOU, l'agence Tass a publié mercredi un commentaire affirmant que le général Nemeiry *« a multiplié, pendant sa conférence de presse à Paris, ses attaques contre la politique extérieure de l'Union soviétique. (...) M. Nemeiry semble souffrir d'une perte de mémoire lorsqu'il accuse l'Union soviétique de vouloir imposer à l'Afrique une nouvelle forme de colonialisme. »* Tass rappelle ensuite que l'U.R.S.S. a participé à la construction d'environ quatre cents entreprises industrielles en Afrique. *« Au Soudan même, l'U.R.S.S. a construit plusieurs ouvrages industriels, notamment deux usines de conserves de fruits et légumes, une usine de conserve de lait, une usine de conditionnement d'oignons et deux silos à grains »*, poursuit l'agence.

« Il ne faut pas aller chercher bien loin l'explication des attaques contre l'Union soviétique. (...) Ce n'est un secret pour personne que depuis longtemps le Soudan reçoit d'importantes sommes d'argent de l'Occident et aussi du régime réactionnaire d'Arabie Saoudite, où certains milieux sont mécontents du resserrement de l'amitié soviéto-africaine. Est-ce à ces forces-là que M. Nemeiry veut plaire ? »

Communauté de vues sur l'Afrique orientale et la mer Rouge

Un communiqué commun a été publié, ce jeudi 19 mai, à l'issue de la visite officielle du président Nemeiry en France. En voici les principaux passages concernant la politique étrangère :

Le président de la République française et le président de la République démocratique du Soudan *ont constaté la convergence* de leurs vues sur les grandes questions de politique étrangère. (...)

En ce qui concerne le conflit du Proche-Orient, les deux parties ont marqué leur attachement à la recherche d'un règlement d'ensemble juste et durable, fondé sur la mise en œuvre des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

Les deux chefs d'Etat ont examiné la situation en Afrique et, en particulier, en Afrique orientale et en mer Rouge. Ils ont constaté la communauté de leurs vues et de leurs préoccupations.

Les deux présidents ont évoqué la situation au Zaïre : l'initiative française visant à aider ce pays à assurer sa sécurité et son intégrité territoriale a été appréciée à Khartoum. Ils se sont prononcés contre toute tentative visant à porter atteinte à l'intégrité territoriale des Etats africains. (...)

S'agissant de la situation en Afrique orientale et sur les rives de la mer Rouge, ils ont affirmé la nécessité de maintenir cette région à l'écart des ingérences extérieures afin d'y préserver la paix et la sécurité. Ils ont souligné la mission particulière qui incombe, à cet égard, à la Ligue des Etats arabes et à l'Organisation de l'unité africaine.

Le président Nemeiry s'est félicité du déroulement à Djibouti, dans l'ordre et le respect de la volonté des populations, du référendum d'autodétermination et des élections législatives. Les deux parties ont exprimé le souhait que tout les Etats voisins respectent scrupuleusement la souveraineté et l'intégrité territoriale du nouvel Etat.

Les deux présidents ont exprimé les préoccupations que leur inspire la tension existant en Afrique australe. Ils déplorent vivement qu'en Rhodésie la majorité des habitants soient privés de leurs droits légitimes et que se poursuive la politique d'apartheid en Afrique du Sud. Ils affirment le droit à l'autodétermination du peuple de Namibie et de celui du Zimbabwe.

En marge de la conférence de Maputo

M. YOUNG ACCUSE LE PREMIER MINISTRE RHODÉSIEN DE CHERCHER UNE « ESCALADE DU CONFLIT »

M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, a accusé, mercredi 18 mai, à Maputo, M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, de *« chercher à provoquer une escalade du conflit »* et de *« compliquer la tâche des Occidentaux dans la recherche d'une solution »*. Le diplomate américain répondait aux questions des journalistes, en marge de la conférence sur l'aide aux peuples du Zimbabwe (Rhodésie) et de Namibie, organisée dans la capitale mozambicaine, sous l'égide des Nations unies.

Revenant sur les récentes incursions de l'armée rhodésienne au Botswana, M. Young, qui dirige la délégation américaine à la conférence, a estimé que *« M. Smith est en train d'essayer d'inciter les mouvements de libération rhodésiens à faire intervenir des Cubains dans l'espoir que les Etats-Unis réagiront et interviendront à ses côtés ». « Pourtant*, a-t-il ajouté, *l'administration américaine lui a indiqué depuis de nombreux mois qu'elle ne se laisserait pas entraîner dans le conflit. »*

M. Young devait prononcer, ce jeudi, le discours le plus attendu de cette conférence internationale. Avant son intervention, le représentant de Washington a pu avoir des entretiens avec pratiquement toutes les parties concernées par les conflits d'Afrique australe.

La journée de mercredi a été dominée par l'intervention de M. Chao Yuan, le délégué chinois, qui a violemment attaqué l'Union soviétique.

A propos de la guerre du Shaba, il a ajouté : *« Moscou est à l'origine de l'envoi d'un nombre important de mercenaires en vue d'envahir le Zaïre. »* En réponse, le délégué soviétique a accusé Pékin d'*« avoir passé une alliance avec l'impérialisme et la réaction »*.

● A VICTORIA-FALLS, ville-frontière entre la Rhodésie et la Zambie, et centre touristique très fréquenté, des obus de mortier ont explosé mercredi, a annoncé un communiqué officiel de Salisbury, en précisant que les tirs provenaient du territoire zambien. Cet incident intervient deux jours après que le président Kaunda eut placé son armée en état d'alerte et déclaré l'*« état de guerre »* avec son voisin *(le Monde* du 18 mai).

● A LISBONNE, M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, a déclaré *« qu'une attaque contre la Zambie serait considérée comme une attaque contre l'Angola ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

LA GRÈVE DU 24 MAI

La plupart des syndicats d'Air France et plusieurs organisations de commerçants s'associent au mouvement

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C., représentant les agents d'exécution, la maîtrise et les cadres d'Air France, ainsi que le Syndicat autonome des mécaniciens au sol (S.N.M.S.A.C.), celui des mécaniciens navigants (S.N.O.M.A.C.), et celui des hôtesses et des stewards (S.N.P.N.C.), ont appelé ces personnels à faire grève vingt-quatre heures le 24 mai pour la satisfaction de leurs revendications.

Un communiqué commun à toutes ces organisations précise que les salariés concernés demandent notamment *« une amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de travail, le renforcement des effectifs et le développement des activités de la Compagnie nationale »*.

Plusieurs organisations de commerçants ont, de leur côté, décidé d'appeler à la grève ou à des manifestations le 24 mai. C'est le cas notamment du Groupement d'action du commerce indépendant et de l'artisanat (GACIA) et des syndicats de l'épicerie et de l'alimentation générale. Ils entendent ainsi exprimer *« leur mécontentement face à la politique d'austérité de M. Barre »* et réclament les uns et les autres *« la revalorisation du pouvoir d'achat de leur clientèle »*.

Le Syndicat national des gérants libres de stations-services (S.N.G.L.), appelle ses adhérents et sympathisants à s'associer à la grève nationale du 24 mai. Il s'agit, explique-t-il, d'une réaction à *« l'attitude négative »* des pouvoirs publics vis-à-vis de ses revendications essentielles.

De son côté, l'Union des syndicats de médecins de centres de santé (affiliée à la Confédération des syndicats médicaux français), a décidé de s'associer également à cette journée.

LES P.M.E. : une grève contre la France

En revanche, après la déclaration du C.N.P.F. *(le Monde* du 19 mai) de nouvelles protestations ont été publiées dans les milieux patronaux. La Confédération générale des P.M.E. *« dénonce la gravité de la grève du 24 mai, tant du point de vue économique qu'au plan du fonctionnement des institutions démocratiques et républicaines »*. La C.G.P.M.E. réprouve, dans un communiqué publié mercredi, *« l'usage abusif d'un droit qui permet à des Français de faire grève contre la France en se plaçant au-dessus de la Constitution et en rayant la liberté du travail du nombre des libertés fondamentales »*.

Selon les P.M.E., *« la journée du 24 mai infligera à la collectivité nationale une perte de production intérieure qui représente 150 francs pour chacun des cinquante trois millions de français, soit 8 milliards »*.

L'UNICER (Union des chefs responsables d'entreprises) estime que *« cette grève, de caractère essentiellement politique, aura pour conséquences de rendre encore plus difficile le redressement économique par la perte pour le pays d'une journée de production. Elle aura également pour effet de relancer l'inflation.*

» L'UNICER attire solennellement l'attention des syndicalistes sur les accidents du travail qui pourront avoir lieu sur les chantiers, dans les ateliers et les usines par suite de la suppression des sources d'énergie, accidents dont ils porteront la totale responsabilité.

» L'UNICER constate enfin que la grève d'E.D.F.-G.D.F., et celle des transports en commun, constituent, pour les travailleurs qui désiraient se rendre à leur travail, une intolérable atteinte à la liberté du travail. »

M. STOLÉRU : la grève générale compromettra le redressement économique.

Mercredi 18 mai, à l'Assemblée nationale, au cours des questions au gouvernement, M. COUSTÉ (app. R.P.R., Rhône) a évoqué la grève de mardi prochain et souhaité connaître ce que le gouvernement compte faire *« pour assurer la liberté du travail, en particulier dans le secteur de l'énergie »*.

M. STOLÉRU, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a répondu : *« Le 24 mai, les syndicats veulent tenter de paralyser le pays. Leur rassemblement n'est que celui de positions contradictoires. (...) Le gouvernement fera tout pour faire respecter la liberté du travail. Des instructions ont été données en ce sens. Il n'empêche que la grève gênera des millions de Français, qu'elle pourra compromettre l'œuvre de redressement économique, qu'elle se traduira par une perte de production de 0,5 %, égale à l'impact de la sécheresse de l'an dernier. Au moment où le redressement économique se poursuit, que des résultats sont déjà obtenus et que les députés de l'opposition m'interpellent sur le chômage, je pose cette question que les Français ne pourront manquer de se poser : en quoi une grève générale peut-elle aider à résoudre le problème de l'emploi ? »*

L'E.D.F. VA DEMANDER L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE DEUX CENTRALES THERMIQUES

M. Delouvrier, président du conseil d'administration d'Electricité de France, a annoncé mercredi 18 mai, à Grenoble, qu'E.D.F. allait demander au gouvernement l'autorisation de construire deux centrales thermiques en raison du retard pris par le programme électro-nucléaire, qui fait craindre une « coupure » à l'échéance 1982-1983. Ces deux centrales, d'une puissance totale de 1 400 mégawatts, fonctionneront soit au charbon, soit au fuel, soit au gaz ; elles pourraient être construites dans la région du Havre.

« Le programme électro-nucléaire français est en retard sur les échéances prévues de quelque vingt-deux mois, pour trois raisons, a déclaré M. Paul Delouvrier : une difficulté de la technologie industrielle à suivre la réalisation des tranches nucléaires, une contestation devenue systématique et des règles de sécurité accrues chaque année, chaque nation additionnant les dispositions prises par ses voisins en ce domaine. »

En Suisse

L'U.B.S. PASSE UN ACCORD AVEC LA BANQUE LECLERC

L'Union de banques suisses (U.B.S.), deuxième établissement bancaire helvétique, vient de passer un accord avec la banque Leclerc, à Genève, qui équivaut pratiquement à une absorption. Ainsi se trouve terminée, sur le plan financier, une affaire qui avait secoué à la fois le monde bancaire suisse et toute la société genevoise.

La banque Leclerc avait dû cesser ses activités à la suite de retraits massifs et d'opérations malheureuses, notamment dans le domaine immobilier. Ses pertes avaient été chiffrées à plus de 35 millions de francs suisses, dont le principal était constitué par l'échec d'une opération de promotion dans la station de sports d'hiver d'Aminona, près de Crans-sur-Sierre. Un secours avait été immédiatement demandé aux banques privées genevoises (Pictet, Lombardodier, Ferrier-Lullin, etc.), mais il semble que la réponse n'ait pas été entièrement satisfaisante puisque l'un des dirigeants de la banque Leclerc, M. de Muralt, se suicidait et que l'on retrouvait noyé dans le lac Léman un ancien dirigeant de la banque, M. Bouchard.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, se rendra, du 19 au 24 mai, en visite officielle aux îles du Cap-Vert et en Guinée-Bissau. L'aide française au développement de ces deux anciennes possessions portugaises porte, en 1977, sur un montant d'environ 10 millions de francs pour chacun des deux pays.

● *Mort de l'écrivain François Viallet.* — L'écrivain français François-Albert Viallet est décédé mardi 17 mai à Francfort à l'âge de soixante-sept ans.

[Ami et biographe du Père Teilhard de Chardin, ses œuvres littéraires ont notamment porté sur ce dernier et sur le bouddhisme zen. A Francfort, il dirigeait un cercle de méditation.

Une pièce de théâtre de François-Albert Viallet, ancien détenu de camp de concentration nazi, *les Zèbres* (« Die Zebras »), fut présentée à Munich pendant les années 30.]

LES PRIX DES PLACES DE CINÉMA AUGMENTENT

Le « Bulletin officiel des services des prix » a publié mercredi 18 mai un arrêté du ministre délégué à l'économie et aux finances entérinant l'accord sur le prix des places de cinéma conclu entre la profession, représentée par la Fédération nationale des cinémas français, et la direction générale de la concurrence et des prix.

Les prix des places de cinéma vont augmenter de 6,5 % en 1977. Une première hausse de 3,25 % vient d'entrer en vigueur. Une deuxième augmentation, de 3,25 % également, s'appliquera en septembre. Cet accord porte donc à 15,50 francs puis à 16 francs, le tarif maximal, sauf pour douze films dits « de notoriété », pour lesquels une majoration de 20 % est autorisée.

Au Portugal

LA REPRISE DE RELATIONS DIPLOMATIQUES NORMALES AVEC ISRAËL EST « IRRÉVERSIBLE »

Lisbonne *(A.F.P.).* — Le Portugal considère comme *« irréversible »* la décision d'élever ses relations diplomatiques avec Israël au niveau d'ambassades, réaffirme le ministre portugais des affaires étrangères dans un communiqué publié le mercredi 18 mai à Lisbonne.

Le communiqué dément, d'autre part, que le ministre, M. Jose Medeiros Ferreira, ait reçu en audience l'ambassadeur d'Egypte au Portugal. Il estime que l'établissement de relations diplomatiques normales avec Israël ne représente *« nullement un acte inamical envers un quelconque autre pays »*, et ne change en rien les positions du Portugal sur la question du Proche-Orient.

Les deux pays, rappelle-t-on, ont décidé le 12 mai dernier d'élever au rang d'ambassades les représentations consulaires respectives à Lisbonne et à Tel-Aviv. Cette décision a provoqué la réaction d'un certain nombre de pays arabes, dont l'Egypte, qui a invité les vingt et un pays membres de la Ligue arabe à demander au gouvernement portugais d'ajourner cette décision. Le problème doit être abordé au cours de la prochaine réunion du conseil de la Ligue arabe.

Les richesses supplémentaires créées par la croissance amélioreront les comptes des entreprises

estime le parti communiste

Le débat qui opposait mercredi soir 18 mai M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, membre du parti radical, à M. Philippe Herzog, conseiller économique du parti communiste, sur le thème du chiffrage par le P.C. de son projet d'actualisation du programme commun n'a pas dû beaucoup éclairer la lanterne des téléspectateurs. Dialogue courtois, mais confus et décevant : dès qu'arrivait une précision qui aurait pu répondre aux questions que chacun se pose, elle était comme escamotée, sans faire l'objet d'une discussion ou d'une analyse. Comme si le chiffre était en soi significatif.

On retiendra que, dans leurs comptes, les communistes ne prévoient plus de diminuer les dépenses militaires, estimant celles-ci d'un niveau juste suffisant eu égard aux besoins du pays. En ce qui concerne la réduction du chômage, les communistes prévoient de créer quatre cent vingt-cinq mille emplois par an, grâce à l'accélération de la croissance économique qui atteindrait, selon leur projet, 6 % l'an. *« En 1972, la croissance économique a bien été de 6 %, mais il n'y a eu que deux cent mille emplois créés »*, a fait remarquer M. Colli, qui a ajouté : *« Ce qui freine actuellement l'embauche, c'est le poids des charges sociales que vous proposez justement d'aggraver. »* A quoi M. Herzog a répondu : *« Nous proposons de faire créer plus de richesses par les travailleurs français. Et ce surplus de richesses améliorera les comptes des entreprises. »* L'économiste du P.C. ajoutera un peu plus tard que la réduction du gaspillage dégagera, elle aussi, beaucoup de richesses : par exemple, l'utilisation à 90 % de la capacité de production de l'industrie française, au lieu de 80 % actuellement, produirait 150 milliards par an. Il faudra aussi, ajoute M. Herzog, que la gestion des firmes soit plus rigoureuse qu'elle ne l'est actuellement.

A quel niveau de salaire les chômeurs retrouvant un emploi seront-ils rémunérés ? *« Dans des conditions moyennes »*, répond en substance M. Herzog. On aurait aimé en savoir plus.

Suivent des échanges de chiffres assaisonnés de contestations sur l'augmentation du pouvoir d'achat au cours des années passées... et des années à venir. On en arrive à la pression fiscale *« qui va considérablement augmenter*, démontre M. Colli, *« d'autant plus que vous allégerez de 28 milliards de francs les impôts sur les bas revenus et la consommation populaire »*. M. Herzog assure que seuls les privilégiés seront frappés : *« N'oubliez pas que 10 % des ménages gagnent à eux seuls le tiers de l'ensemble des revenus. »*

L'inflation et le commerce extérieur sont traités en deux temps trois mouvements. Ce sont pourtant des questions essentielles sur lesquelles le P.C. s'est montré très discret. M. Colli conclut : *« L'Etat va gonfler démesurément son rôle, puisqu'il absorbera, pour les redistribuer, 80 % des revenus supplémentaires dégagés par la croissance. »* A quoi M. Herzog répond : *« Il faut mettre fin à la crise engendrée par une détestable politique d'autérité. »* — Al. V.

M. BONNET : aucun déplacement de Waffen SS n'est prévu en Normandie

Mercredi 18 mai, à l'Assemblée nationale, M. Louis Darinot (P.S., Manche) a exprimé *« la légitime émotion »* de l'opinion à l'annonce de l'éventuelle venue d'anciens SS allemands pour un voyage de commémoration en Normandie, du 19 au 25 mai prochains.

M. Bonnet, ministre de l'intérieur, lui a répondu : *« A notre connaissance, aucun déplacement de Waffen SS n'est prévu en Normandie du 19 au 25 mai. Le seul déplacement d'anciens soldats allemands envisagé est celui d'une amicale régimentaire de parachutistes qui n'ont pas appartenu aux Waffen SS, et dont les représentants seront reçus à l'Ecole militaire de Paris. Si, d'aventure, il se confirmait que des Waffen SS organisent un tel déplacement, le gouvernement, qui compte plusieurs Compagnons de la libération, a donné au préfet instruction d'interdire des manifestations qui revêtiraient un caractère provocateur et indécent. »*

